



Société en Commandite par Actions au capital de 5.801.681 €
Siège social : 1 rue Méhul - 75 002 Paris
481 539 526 R.C.S. Paris

AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE A INVESTISSEURS QUALIFIES

DOCUMENT DE PRESENTATION

Ce document, étant relatif à une opération qui ne constitue pas une offre au public telle que définie par la loi, n'a pas été soumis au visa de l'Autorité des Marchés Financiers

**ARKEON
FINANCE**

Prestataire de services d'investissement
Membre du marché d'Euronext Paris

Des exemplaires du document de présentation sont disponibles, sans frais, auprès de la société CHAMARRÉ. Ce document peut également être consulté en ligne sur le site d'ARKEON Finance (www.arkeonfinance.fr).

Souscription réservée à des investisseurs qualifiés



Souscription réservée à des investisseurs qualifiés



PRÉAMBULE

PROCÉDURE DE L'OPÉRATION DE PLACEMENT RÉSERVÉE A DES INVESTISSEURS QUALIFIÉS

i) Procédure de l'opération

Il est procédé à un placement réservé à des investisseurs qualifiés.

Un investisseur qualifié est une personne ou une entité disposant des compétences et des moyens nécessaires pour appréhender les risques inhérents aux opérations sur instruments financiers. La liste des catégories d'investisseurs reconnus comme qualifiés est fixée par décret.

ii) Modalités du placement

Il est procédé à un placement privé auprès d'investisseurs qualifiés d'un montant de 2.249.999,70€ par augmentation de capital (par émission de 1.153.846 actions nouvelles), sur la base d'un prix par action de 1,95€.

Sur cette base, la levée de fonds sera de 2.249.999,70€.

Après augmentation de capital, celui-ci sera composé de 6.955.527 actions (5.801.681 actions anciennes auxquelles s'ajouteront 1.153.846 actions nouvelles), de 1€ de valeur nominale chacune.

AVERTISSEMENT

Dans le présent document, les expressions la « Société » ou le « Groupe » désigne la société CHAMARRÉ.

Le présent document contient des indications sur les objectifs de la Société. L'attention du lecteur est attirée sur le fait que la réalisation de ces objectifs dépend de circonstances ou de faits qui devraient se produire dans le futur. Ces déclarations sur les objectifs peuvent être affectées par des risques connus et inconnus, des incertitudes ainsi que d'autres facteurs, qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs de la Société et ses performances commerciales et financières soient différents des objectifs anticipés.

Les investisseurs sont invités à prendre en considération les risques décrits dans le Chapitre 4 du présent document avant de procéder à l'achat ou la souscription des actions de la Société. Les risques présentés sont ceux que la Société considère, comme étant susceptibles d'avoir un impact défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats ou son développement.

Le présent document vous est communiqué exclusivement à titre d'information, sur une base strictement confidentielle, et ne peut être reproduit ou distribué, en tout ou partie, à une tierce personne, notamment par voie d'e-mail ou par tout autre moyen de communication électronique.

En particulier, aucun exemplaire ou copie de ce document ne doit être remis, transmis ou distribué, directement ou indirectement, par toute personne aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

La distribution du présent document peut faire l'objet de restrictions légale ; les personnes qui viendraient à le détenir doivent s'informer quant à l'existence de telles restrictions et s'y conformer.

SOMMAIRE

1 PERSONNES RESPONSABLES	9
1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE PRÉSENTATION	9
1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE PRÉSENTATION	9
1.3 POLITIQUE D'INFORMATION	9
2 CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES	10
2.1 IDENTITÉ ET COORDONNÉES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	10
2.2 INFORMATION SUR LES CONTROLEURS LEGAUX AYANT DEMISSIONNÉ, AYANT ÉTÉ ÉCARTÉS OU N'AYANT PAS ÉTÉ RENOUELÉS	10
2.3 HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES PRIS EN CHARGE PAR LA SOCIÉTÉ	11
3 INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	12
4 INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR	13
4.1 RISQUES LIÉS A LA SOCIÉTÉ ET A SON ACTIVITÉ	13
4.1.1 <i>Risque clients</i>	13
4.1.2 <i>Risques fournisseurs</i>	13
4.1.3 <i>Risques liés à la sous-traitance</i>	13
4.1.4 <i>Risques liés à la saisonnalité de l'activité</i>	14
4.1.5 <i>Risques liés à la stratégie de la Société</i>	14
4.1.6 <i>Risques industriels et environnementaux</i>	14
4.1.7 <i>Risques de conflits d'intérêts</i>	14
4.1.8 <i>Effet des acquisitions ou investissements</i>	14
4.1.9 <i>Risques liés à l'adaptation de la Société à une forte croissance</i>	14
4.1.10 <i>Risques liés à l'absence d'historique des activités</i>	15
4.1.11 <i>Risques liés au stock</i>	15
4.1.12 <i>Risque liés à la santé</i>	15
4.2 RISQUES LIÉS AU SECTEUR	16
4.2.1 <i>Risques Technologique</i>	16
4.2.2 <i>Risques liés à l'environnement concurrentiel</i>	16
4.2.3 <i>Risques liés à l'évolution de la demande dans le secteur</i>	16
4.3 RISQUES JURIDIQUES	16
4.3.1 <i>Risques liés à la réglementation et à son évolution</i>	16
4.3.2 <i>Droits de propriétés intellectuelle</i>	16
4.3.3 <i>Risques liés aux actifs</i>	16
4.5 RISQUES DE MARCHÉ	17
4.5.1 <i>Risques de taux de change</i>	17
4.5.2 <i>Risque de liquidité</i>	17
4.5.3 <i>Risque de taux d'intérêt</i>	18
4.5.4 <i>Risques sur actions</i>	18
4.6 RISQUES DE DEPENDANCE VIS-A-VIS D'HOMMES CLÉS	18
4.7 RISQUES FISCAUX	18

Souscription réservée à des investisseurs qualifiés



4.8	RISQUES SOCIAUX _____	18
4.9	ASSURANCE ET COUVERTURE DES RISQUES _____	18
5	INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR _____	20
5.1	HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ _____	20
5.1.1	<i>Dénomination sociale</i> _____	20
5.1.2	<i>Registre du commerce et des sociétés</i> _____	20
5.1.3	<i>Date de constitution et durée de la Société</i> _____	20
5.1.4	<i>Siège social, forme juridique et législation applicable</i> _____	20
5.1.5	<i>Historique de la Société et opérations d'apports</i> _____	20
5.2	OPERATIONS D'APPORT _____	21
6	APERCU DES ACTIVITÉS _____	23
6.1	CONTEXTE DU MARCHÉ, ACTIVITÉS ET POSITIONNEMENT _____	23
6.1.1	<i>Le contexte actuel du marché international du vin</i> _____	23
6.1.2	<i>La réponse Chamarré</i> _____	25
6.2	DEVELOPPEMENT COMMERCIAL _____	31
6.3	STRATEGIE DE LA SOCIÉTÉ _____	32
6.4	PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE _____	34
6.5	LA POSITION CONCURRENTIELLE DU GROUPE _____	38
6.5.1	<i>Caractéristiques et identification des concurrents</i> _____	38
6.5.2	<i>Avantages concurrentiels de la Société</i> _____	40
7	ORGANIGRAMMES _____	43
7.1	ORGANIGRAMME FONCTIONNEL _____	43
7.2	FILIALE DE LA SOCIÉTÉ _____	43
8	PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS _____	44
8.1	PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES ET AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMPORTANTES _____	44
8.2	ÉQUIPEMENTS _____	44
9	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT _____	45
10	TRÉSORERIE ET CAPITAUX _____	45
11	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (R&D) _____	46
11.1	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT _____	46
11.2	MARQUES ET LICENCES _____	46
11.3	BREVETS _____	46
12	INFORMATION SUR LES TENDANCES _____	47
12.1	TENDANCES AYANT AFFECTÉ L'ACTIVITÉ AU COURS DE L'EXERCICE 2008 _____	47
12.2	TENDANCE SUSCEPTIBLES D'INFLUER SENSIBLEMENT SUR LES PERSPECTIVES _____	47
13	PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE _____	48

Souscription réservée à des investisseurs qualifiés



14 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE	82
14.1 COMPOSITION ET INFORMATIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LES ORGANES DE DIRECTION ET DE CONTRÔLE	82
14.1.1 <i>Le Conseil de surveillance</i>	82
14.1.2 <i>La Direction</i>	82
14.2 CONFLITS D'INTÉRÊTS AU NIVEAU DES ORGANES DE CONTRÔLE ET DE DIRECTION	82
15 RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES	83
15.1 INTÉRÊTS ET RÉMUNÉRATION	83
15.1.1 <i>Rémunérations du Gérant</i>	83
15.1.2 <i>Jetons de présence des membres du Conseil de surveillance</i>	83
15.2 MONTANT TOTAL DES SOMMES PROVISIONNÉES AUX FINS DU VERSEMENT DE PENSIONS, DE RETRAITES OU D'AUTRES AVANTAGES	83
16 FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE SURVEILLANCE ET DE DIRECTION	84
16.1 MANDATS DES MEMBRES DES ORGANES DE SURVEILLANCE ET DE DIRECTION	84
16.1.1 <i>Le Conseil de surveillance</i>	84
16.1.2 <i>La Gérance</i>	84
16.2 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE / COMITÉS / CONSEILS CRÉÉS PAR LA SOCIÉTÉ	85
17 SALARIÉS	86
17.1 RESSOURCES HUMAINES	86
17.2 STOCK-OPTIONS	86
18 PRINCIPAUX ASSOCIÉS	87
18.1 ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ	87
18.2 DROITS DE VOTE DIFFÉRENT	87
18.3 ACCORD(S) PORTANT SUR LE CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ	87
19 OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS	88
20 INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR	92
20.1 COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2007 (AUDITÉS)	92
20.2 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2007	120
20.3 COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2007 (AUDITÉS)	122
20.4 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2007	146
20.5 COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2008 (NON AUDITÉS)	148
20.6 DATE DES DERNIÈRES INFORMATIONS FINANCIÈRES	148
20.7 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	148

Souscription réservée à des investisseurs qualifiés



21	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	149
	21.1 CAPITAL SOCIAL	149
	21.1.1 Informations relatives au capital social	149
	21.1.2 Répartition du capital et des droits de vote	149
	21.1.3 Autres titres donnant accès au capital	150
	21.1.4 Capital social autorisé, mais non émis	151
	21.1.5 Evolution du capital social	152
	21.1.6 Répartition du capital social après opération de levée de fonds envisagé	153
	Nouveaux Investisseurs	153
	1 153 846	153
	16,59%	153
	Nouveaux Investisseurs	154
	1 153 846	154
	16,04%	154
	21.2 ACTES CONSTITUTIFS ET STATUTS	155
	21.2.1 Objet social	155
	21.2.2 Stipulations statutaires relatives aux organes de contrôle et de direction	155
	21.2.3 Droits, privilèges et restrictions attachées à chaque catégorie d'actions existantes	159
	21.2.4 Assemblées Générales	161
	21.2.5 Franchissement de seuils	162
	21.2.6 Modifications du capital	163
22	CONTRATS IMPORTANTS	164
23	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS	164
24	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	165
25	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	166

1 PERSONNES RESPONSABLES

1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE PRÉSENTATION

Monsieur Pascal RENAUDAT
Président de RENAUDAT et Associés S.A.S.
Gérant commandité

1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE PRÉSENTATION

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de présentation sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Les informations financières historiques et prévisionnelles présentées dans le document de présentation ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux de la société CHAMARRÉ ».

Fait à Paris, le 6 mai 2009

Monsieur Pascal RENAUDAT
Président de RENAUDAT et Associés S.A.S.
Gérant commandité

1.3 POLITIQUE D'INFORMATION

Monsieur Pascal RENAUDAT
Président de RENAUDAT et Associés SAS
Gérant commandité

Monsieur Paul BOUGNOUX
Secrétaire Général

Téléphone : + 33 1 40 20 04 70
E-mail : prenaudat@chamarre.com
Adresse : 1, rue Méhul - 75002 PARIS

Téléphone : +33 1 40 20 04 70
E-mail : pbournoux@chamarre.com
Adresse : 1, rue Méhul - 75002 PARIS

2 CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

2.1 IDENTITÉ ET COORDONNÉES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(a) Commissaire(s) aux comptes titulaires

PriceWaterhouseCoopers Entreprises (ex ACL Centre-Atlantique)

Monsieur Francis DESCUBES

Monsieur Francis DESCUBES a été nommé commissaire aux comptes titulaire statutairement le 4 mars 2005 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

(b) Commissaire(s) aux comptes suppléants

Monsieur Luc DESCHAMPS

Monsieur Luc DESCHAMPS a été nommé commissaire aux comptes suppléant le statutairement le 4 mars 2005 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

2.2 INFORMATION SUR LES CONTROLEURS LEGAUX AYANT DEMISSIONNÉ, AYANT ÉTÉ ÉCARTÉS OU N'AYANT PAS ÉTÉ RENOUEVÉLÉS

Néant.

2.3 HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES PRIS EN CHARGE PAR LA SOCIÉTÉ

	En €H.T	2006	2007	2008
	Audit et autres			
PWC Entreprises	- Révision des comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	7.550 €	26.500 €	25.890 €
	- Missions accessoires			
	<i>Sous-total</i>	7.550 €	26.500 €	25.890 €
	Autres prestations			
	- Juridique, fiscal, social			
	- Audit interne			
	- Autres			
	<i>Sous-total</i>			
	TOTAL	7.550 €	26.500 €	25.890 €

3 INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

Les informations financières historiques figurant ci-dessous sont extraites des comptes historiques consolidés clos le 31 décembre 2007 audités et certifiés, et des comptes consolidés au 31 décembre 2008 réels non audités.

ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT

EN K€	COMPTES CONSOLIDÉS	
	AU 31/12/2008 Réel – Non audité	AU 31/12/2007 Réel
Chiffre d'affaires brut*	6 264,6	4 865
Chiffre d'affaires net	5 537,6	3 980,8
Résultat d'exploitation	- 3 330,1	- 4 324,7
Résultat financier	-0,2	-28,6
Résultat net consolidé	- 3 354,5	- 4 353,3

* Chiffre d'affaires net = Chiffre d'affaires brut – Remises, Rabais et Ristournes

ÉLÉMENTS DU BILAN

EN K€	COMPTES CONSOLIDÉS	
	AU 31/12/2008 Réel – Non audité	AU 31/12/2007 Réel
Actif immobilisé	677,3	631,7
Stocks net	3173,3	1 617,6
Créances d'exploitation	2 358,8	3 022,4
Trésorerie et VMP	2 493,2	4 153,3
Total Actif	8 759,8	9 425
Capitaux propres	90,7	3 449
Dettes financières (CT / MT / LT)*	4 229,6	1 754,8
Dettes d'exploitation	4 349,9	4 189,7
BFR	1 239,3	450,3

* dont 1 600 000 € d'avance de l'office Nationale Interprofessionnelle de Vins (ONIVINS).

Souscription réservée à des investisseurs qualifiés



4 INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

Les investisseurs sont invités à examiner et prendre en considération l'ensemble des informations décrites dans le présent document, y compris les risques décrits dans le présent chapitre, avant de procéder à l'achat ou la souscription des actions de la Société. Les risques présentés ci-dessous sont ceux que la Société considère, à la date du présent document, comme étant susceptibles d'avoir un impact défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats ou son développement.

4.1 RISQUES LIÉS A LA SOCIÉTÉ ET A SON ACTIVITÉ

4.1.1 *Risque clients*

La clientèle visée par CHAMARRÉ est une clientèle de particuliers, et plus précisément les consommateurs effectuant leurs achats dans les enseignes de la Grande Distribution et/ou des magasins spécialisés. La clientèle traditionnelle (restaurants...) est également visée.

Cette clientèle est visée via des distributeurs et des importateurs locaux qui vont commercialiser la marque auprès des principales enseignes de la Grande Distribution de chacun des pays cibles.

Les clients de CHAMARRÉ sont donc ces distributeurs et importateurs locaux, à l'exception du marché américain où CHAMARRÉ vend à sa filiale OWS qui va approvisionner des grossistes.

Le risque d'impayé pourrait avoir des conséquences négatives sur les résultats du Groupe. Afin de neutraliser au maximum ce risque, la Société a souscrit une assurance crédit clients auprès de la COFACE. Cette assurance couvre les ventes France et Export.

4.1.2 *Risques fournisseurs*

CHAMARRÉ estime qu'il n'existe aucune dépendance significative vis-à-vis de l'un de ses fournisseurs, notamment de matières premières, car les solutions de rechange sont nombreuses.

4.1.3 *Risques liés à la sous-traitance*

Les prestations de sous-traitance concernent :

- La conception des vins et suivi qualité par la société ACTIV PGC : cette société est dirigée par Monsieur Renaud ROSARI, l'œnologue qui a conçu tous les vins de la gamme CHAMARRÉ. Elle assure également le suivi qualité des productions. Il est important d'indiquer que les formules restent la propriété de CHAMARRÉ.
- Mise en bouteille des vins de la gamme par plusieurs prestataires librement choisis par CHAMARRÉ.

Souscription réservée à des investisseurs qualifiés



Le risque lié à ces prestations est faible pour CHAMARRÉ car ces opérations peuvent facilement être confiées à d'autres opérateurs en cas de défaillance de l'un des partenaires actuels.

4.1.4 Risques liés à la saisonnalité de l'activité

L'activité de CHAMARRÉ ne connaît pas de variations saisonnières compte tenu des spécificités du marché du vin (produit qui se consomme toute l'année) et de la multiplicité des pays ciblés.

4.1.5 Risques liés à la stratégie de la Société

La stratégie de la Société est exposée au § 6.3 du présent document.

4.1.6 Risques industriels et environnementaux

Du fait de la nature de ses activités (CHAMARRÉ n'ayant pas d'activités agricoles), la Société estime qu'à la date du présent document, il n'existe pas de risques majeurs de ses activités sur l'environnement.

En cas d'incident sur une ligne d'embouteillage, la Société peut très vite lancer la production sur une nouvelle ligne appartenant à une autre coopérative viticole et ainsi honorer les commandes de ses clients. De fait la Société n'est que très faiblement soumise à des aléas industriels.

Si des éléments venaient à démontrer l'existence de risques pour l'environnement, les activités de la Société, ses résultats et sa situation financière pourraient être négativement affectés.

4.1.7 Risques de conflits d'intérêts

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de conflits d'intérêts susceptibles d'entraîner des conséquences négatives sur les résultats et la situation financière de CHAMARRÉ.

4.1.8 Effet des acquisitions ou investissements

La Société peut être amenée à intégrer d'autres acteurs opérant ou non dans son secteur d'activité. La Société a une expérience limitée en la matière, CHAMARRÉ ne peut garantir un résultat de succès par avance quant à ces opérations.

4.1.9 Risques liés à l'adaptation de la Société à une forte croissance

La croissance de la Société devrait s'accélérer dans le futur. Une telle croissance dépend notamment de la capacité du Groupe à :

- gérer efficacement ses investissements,
- maîtriser ses croissances externes,

Souscription réservée à des investisseurs qualifiés



- réagir avec dynamisme aux évolutions rapides de marché,
- former, motiver et fidéliser ses collaborateurs,
- développer ses procédures opérationnelles, financières et de contrôle interne.

Si le management venait à rencontrer des difficultés à gérer cette croissance, les résultats et la situation financière pourraient être défavorablement affectés.

4.1.10 Risques liés à l'absence d'historique des activités

L'équipe managériale bénéficie d'une expérience significative de nombreuses années dans la commercialisation de vins à l'export et dans le développement d'entreprises.

4.1.11 Risques liés au stock

Au 31 mars 2009, le stock de CHAMARRÉ était estimé à 1 888 730 €.

Des difficultés en matière de gestion de ces stocks pourraient avoir des conséquences négatives sur les résultats et la situation financière de la Société.

Le fort développement des volumes de ventes au cours de l'exercice 2009 devrait permettre une optimisation des stocks, permettant une baisse relative en valeur.

4.1.12 Risque liés à la santé

CHAMARRÉ n'ayant pas d'activité de fabrication, il n'y a pas de risque sanitaire lié au process de production.

Le risque sanitaire identifié relève de la qualité des produits proposés aux consommateurs. Pour gérer ce risque lié aux matières premières livrées, CHAMARRÉ a confié à la société ACTIV-PGC les missions suivantes :

- Analyse sensorielle de conformité destinée à vérifier que les vins concernés répondent aux qualités organoleptiques du vin retenu ;
- Une analyse physico-chimique confiée par ACTIV-PGC à un ou plusieurs laboratoires de son choix et sous sa seule responsabilité. Au besoin, ACTIV-PGC pourra préconiser toutes opérations et/ou pratiques œnologiques conformes à la réglementation en vigueur, destinées à assurer une qualité optimale des matières premières avant assemblage.

Sur chacun des marchés, CHAMARRÉ se conforme aux différentes législations en vigueur relatives aux campagnes de prévention contre l'abus de consommation d'alcool.

La Société faisant réaliser ses prestations d'assemblage et d'embouteillage par des prestataires extérieurs, CHAMARRÉ bénéficie de leurs assurances.

4.2 RISQUES LIÉS AU SECTEUR

4.2.1 Risques Technologique

Néant.

4.2.2 Risques liés à l'environnement concurrentiel

Voir Chapitre 6 du présent document.

4.2.3 Risques liés à l'évolution de la demande dans le secteur

La Société a établi un prévisionnel qui est repris dans le Chapitre 13 du présent document. Ce prévisionnel a été revu par le Cabinet MAZARS afin d'apporter un maximum de garantie sur sa fiabilité économique et technique.

Si la demande pour les produits offerts par CHAMARRÉ ne progressait pas comme prévu au business plan, certains objectifs du Groupe pourraient ne pas être atteints, ce qui se traduirait par des effets négatifs sur la situation financière et les résultats.

4.3 RISQUES JURIDIQUES

4.3.1 Risques liés à la réglementation et à son évolution

La Société considère qu'il n'existe pas de risques dans les évolutions à venir des différentes réglementations, en particulier sur la nouvelle réglementation de l'appellation « Vins de Pays Vignobles de France ». La tendance de fond est à une adaptation des réglementations françaises et européennes aux réglementations internationales ce qui apparaît comme plutôt favorable à la Société car cela correspond à sa stratégie typée « Vins du Nouveau Monde ».

4.3.2 Droits de propriétés intellectuelle

Voir § 6.4 Propriété intellectuelle.

Le Groupe ne peut pas garantir que les démarches entreprises pour protéger ses droits de propriété intellectuelle seront efficaces ou que des tiers ne vont pas contrefaire ou détourner ses droits de propriété intellectuelle.

4.3.3 Risques liés aux actifs

Néant.

4.5 RISQUES DE MARCHÉ

4.5.1 Risques de taux de change

L'intégralité des ventes est facturée en euros.

Le seul risque de change est porté par la filiale OWS qui achète auprès de CHAMARRÉ en euro et revend aux USA en Dollars. Les aléas liés à l'évolution des taux de change Euro / Dollar par la filiale OWS sont ceux supportés par tous les importateurs et distributeurs de vins européens sur les continent américain.

4.5.2 Risque de liquidité

- Au 31 décembre 2008, les disponibilités en banque ou en caisse (hors valeurs mobilières de placement) s'élèvent à 282 900 € ; ce montant est de 224 285 € au 31 mars 2009.

Au 10 avril 2009, la Société a mis en place un financement moyen terme d'un montant de 2.100.000 € permettant de rembourser les lignes court terme mises en place dans le cadre du contrat d'assurance prospection export de la COFACE (d'un montant net de 300.000 €) et de couvrir les besoins de financement d'exploitation. Ce financement a été octroyé auprès des Banques historiques de la Société et est garanti à hauteur de 60% par OSEO.

- Initialement, la Société avait mis en place dans le cadre de son activité de commerce de vins à l'exportation, une avance de l'office Nationale Interprofessionnelle de Vins (ONIVINS) maintenant dénommé VINIFLOR, s'élevant à 1 600 000 € sur l'exercice 2005.

Le remboursement de cette avance (inscrite au poste « autres fonds propres ») s'échelonna sur 4 années comme suit :

- 400 000 € le 1^{er} juin 2009 ;
- 400 000 € le 1^{er} juin 2010 ;
- 400 000 € le 1^{er} juin 2011 ;
- 400 000 € le 1^{er} juin 2012 ;

- La Société a bénéficié d'une couverture de ses dépenses de développement par la COFACE qui a versé 627 547,23 € pour la période allant du 1^{er} mars 2005 au 28 février 2009 ; cette somme sera à rembourser à partir de 2010.

A titre de prudence, le contrat d'assurances prospection export de la COFACE étant soumis à un passage annuel en comité, il n'a pas été pris en compte les sommes qui devraient être normalement attribuées à CHAMARRÉ au titre de l'exercice 2008 et qui apporteraient une source de financement supplémentaire.

4.5.3 *Risque de taux d'intérêt*

Hormis des moyens de financements exposés ci-dessus, la Société n'a contracté aucun autre endettement moyennant un taux d'intérêt.

4.5.4 *Risques sur actions*

A ce jour, la Société n'a aucun placement en actions. Les VMP sont placées intégralement sur des supports monétaires, afin de garantir le capital investi dans les meilleures conditions de sécurité.

4.6 RISQUES DE DEPENDANCE VIS-A-VIS D'HOMMES CLÉS

L'expérience et la compétence de Monsieur Pascal RENAUDAT, fondateur de CHAMARRÉ, sont des facteurs clés de succès. Le développement de la Société est étroitement associé à ce dernier.

Par conséquent, la Société ne peut pas garantir que son départ ou indisponibilité n'entraînerait aucun impact négatif significatif sur la stratégie, les résultats, la situation financière et/ou le développement de la Société.

Toutefois, Monsieur Pascal RENAUDAT a constitué une équipe de professionnels reconnus (Monsieur Hubert SURVILLE, Monsieur Paul BOUGNOUX, ...) afin de participer au pilotage de la Société, à travers un Comité de Direction opérationnelle.

Aucune assurance homme clé n'a été souscrite.

4.7 RISQUES FISCAUX

La Société n'a fait l'objet d'aucun contrôle en matière fiscale ; de même, aucun contrôle fiscal n'est en cours.

4.8 RISQUES SOCIAUX

La Société n'a fait l'objet d'aucun contrôle en matière social ; de même, aucun contrôle social n'est en cours.

La Société a supporté un contrôle URSSAF sur les exercices 2006 et 2007 qui donnera lieu à un remboursement de taxes par les organismes sociaux.

4.9 ASSURANCE ET COUVERTURE DES RISQUES

CHAMARRÉ a mis en place une politique de couverture des principaux risques liés à son activité.

LES PRINCIPALES ASSURANCES SOUSCRITES			
Compagnie	Nature	Date de signature	Coût annuel
COFACE	Assurance prospection	01/03/07	15.000 €
COFACE	Risques clients	1/10/06*	6.600 €
Cabinet Lemoine	Protection juridique	01/04/07	1.400 €
Cabinet Lemoine	Responsabilité Civile Professionnelle	01/01/07	1.650 €
AIG	Responsabilité Dirigeants	25/10/07	3.460

* Durée de deux ans.

CHAMARRÉ estime que ces polices d'assurance couvrent de manière raisonnable l'ensemble des risques inhérents à son activité. Les actifs (mobiliers, locaux, véhicules et personnel) sont couverts également par les assurances IARD adaptées.

5 INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

5.1 HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ

5.1.1 Dénomination sociale

La dénomination sociale de la Société est CHAMARRÉ.

5.1.2 Registre du commerce et des sociétés

481 539 526 RCS Paris.

5.1.3 Date de constitution et durée de la Société

CHAMARRÉ a été immatriculée le 4 mars 2005.

La durée de la Société est de 99 années, à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

5.1.4 Siège social, forme juridique et législation applicable

CHAMARRÉ est une Société en Commandite par Actions au capital de 5.801.681 €.

Siège social : 1, rue Méhul – 75002 Paris.

Législation applicable : française.

5.1.5 Historique de la Société et opérations d'apports

- **Historique** :

CHAMARRÉ a été créée en février 2005 (immatriculation en mars 2005) en regroupant une équipe de managers expérimentés autour de Monsieur Pascal RENAUDAT et les principales coopératives viticoles françaises.

Dès l'origine, le Groupe a donc représenté la première capacité de vinification de France. Aujourd'hui, l'actionnariat de CHAMARRÉ est représentatif de :

- Plus de 13.000 viticulteurs ;
- Plus de 50.000 hectares de vignes ;
- Plus de 3 millions d'hectolitres de vins produits par an soit une fabrication de 400 millions de cols par an.

Cet acquis a été réalisé sans aucun investissement industriel ni foncier pour CHAMARRÉ.

Souscription réservée à des investisseurs qualifiés



La démarche originale de CHAMARRÉ a séduit le monde viticole et ses représentants. Ainsi, la Société a pu bénéficier d'un soutien fort de la filière (financement VINIFLHOR (ex-ONIVINS) d'un montant de 1.600 K€ sur 7 ans avec 4 ans de franchise et sans intérêt, ainsi que d'un Contrat d'Assurance Prospection Export auprès de la COFACE à hauteur de 3.000 K€ pour 4 ans).

La Société a opté pour une forme juridique de Société en Commandite par Actions de façon à permettre la stabilité du management, la pérennité de la mise en œuvre de la stratégie tout en garantissant une indépendance totale vis-à-vis des approvisionnements.

Ce dernier point est fondamental. Les coopératives présentent au capital de la Société ne sont pas forcément les fournisseurs de CHAMARRÉ. Des contrats d'approvisionnements préférentiels ont été signés avec chacune de ces coopératives associés commanditaires mais CHAMARRÉ n'a aucune obligation d'achat.

5.2 OPERATIONS D'APPORT

- Le 04 mars 2005 : Constitution de la Société avec un capital de 37.000 euros.
- Le 16 juin 2005 :
 - Une augmentation de capital de la Société d'un montant de 265.000 euros décidée par l'assemblée générale des associés le 16 juin 2005, par l'émission de 265.000 actions de 1 euro de valeur nominale. Le capital social a ainsi été porté de 37.000 euros à 302.000 euros ;
- Le 20 juillet 2005 :
 - Une augmentation de capital de la Société d'un montant de 1.208.000 euros décidée par l'assemblée générale des associés le 16 juin 2005, par l'émission de 1.208.000 actions de 1 euro de valeur nominale. Le capital social a ainsi été porté de 302.000 euros à 1.510.000 euros ;
- Le 15 février 2006 :
 - Une augmentation de capital de la Société d'un montant de 66.666 euros décidée par l'assemblée générale des associés le 10 février 2006 et définitivement réalisée le 15 février 2006, par l'émission au profit de la société Saint-Cyr Participation, de 66.666 actions de 1 euro de valeur nominale. Le capital social a ainsi été porté de 1.510.000 euros à 1.576.666 euros ;
- Le 28 septembre 2006 :
 - Augmentation de capital d'un montant de 200.000 € (prime d'émission incluse), par émission de 117.647 actions nouvelles d'une valeur nominale d'1 € émises à un prix de souscription de 1,70 € par action. Chaque action est assortie d'une prime d'émission de 0,70 €, soit une prime d'émission d'un montant total de 82.353 € au profit de Viti Coop Beaujolais ;
- Le 11 décembre 2006 :
 - Augmentation de capital d'un montant de 100.000 € (prime d'émission incluse), par émission de 66.667 actions nouvelles d'une valeur nominale d'1 € émises à un prix de souscription de 1,50 € par action. Chaque action est assortie d'une prime d'émission de 0,50 €, soit une prime d'émission

- d'un montant total de 33.333 € au profit de l'Union des Vignerons des Côtes du Rhône (UVCDR) ;
- Augmentation de capital de la Société d'un montant de 100.000 € (prime d'émission incluse), par émission de 66.667 actions nouvelles d'une valeur nominale d'1 € émises à un prix de souscription de 1,50 € par action. Chaque action est assortie d'une prime d'émission de 0,50 €, soit une prime d'émission d'un montant total de 33.333 € au profit de la Cave Coopérative Agricole des Vignerons de Rasteau ;
- Le 02 avril 2007 :
- Augmentation de capital d'un montant de 270.000 € (prime d'émission incluse), par émission de 180.000 actions nouvelles d'une valeur nominale d'1 € émises à un prix de souscription de 1,50 € par action. Chaque action est assortie d'une prime d'émission de 0,50 €, soit une prime d'émission d'un montant total de 90.000 € au profit de la société Les Amis d'OVS SAS.
- Le 10 août 2007 :
- sur délégation de l'assemblée générale mixte des associés du 12 juin 2007, le gérant a décidé le 10 août 2007, une augmentation de capital au profit de Renaudat et Associés S.A.S., d'un montant de 2.000.001 € (prime d'émission incluse), par émission de 1.333.334 actions nouvelles d'une valeur nominale d'1 € émises à un prix de souscription de 1,50 € par action, chaque action est assortie d'une prime d'émission de 0,50 €, soit une prime d'émission d'un montant total de 666.667 €, les actions nouvelles ont été intégralement libérées à la souscription par compensation avec des créances, liquide et exigible sur la Société par Renaudat et Associés S.A.S.
- Le 18 octobre 2007 (lors de l'inscription sur le Marché libre de NYSE Euronext Paris) :
- Augmentation de capital d'un montant de 7.157.100 € (prime d'émission incluse), par émission de 2.385.700 actions nouvelles d'une valeur nominale d'1 € émises à un prix de souscription de 3 € par action.
- Le 14 janvier 2009 :
- Augmentation de capital au profit de Vitifrance Participations d'un montant de 150.000 € (prime d'émission incluse), par émission de 75.000 actions nouvelles d'une valeur nominale d'1 € émises à un prix de souscription de 2 € par action.

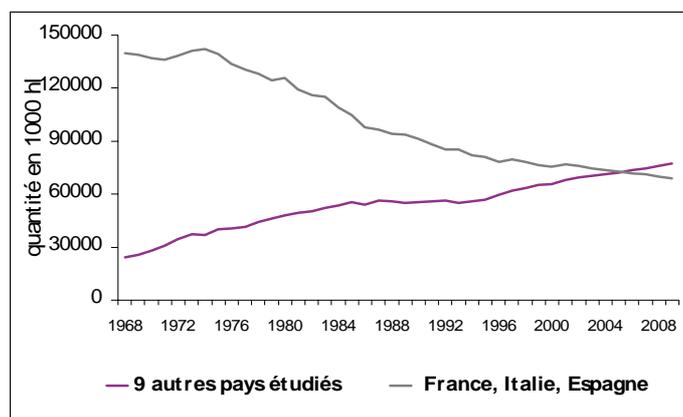
6. APERCU DES ACTIVITÉS

6.1 CONTEXTE DU MARCHÉ, ACTIVITÉS ET POSITIONNEMENT

6.1.1. Le contexte actuel du marché international du vin

- Une domination des vins du Nouveau Monde sur les nouveaux marchés à forte croissance (marché mondial en croissance : + 2 % par an) :
 - ✓ **Taille du marché mondial**
 - 30 milliards de bouteilles = environ 110 milliards \$
 - Vins français = 20% des vins consommés dans le monde / plus de 3 milliards de bouteilles à l'export, sans marque dominante
 - ✓ **Mutation des zones de consommation**
 - Progression des « Nouveaux pays » : Amérique du Nord, Europe du Nord et Asie du Nord Est
 - Recul des pays traditionnels : France, Italie et Espagne
 - ✓ **La domination des vins du « Nouveau Monde »**
 - Perte de parts de marché des producteurs « traditionnels »
 - Part de marché des producteurs du Nouveau Monde (Australie, Etats-Unis, Amérique Latine) : de 8% à 27% en 12 ans

Evolution de la consommation de vin dans 12 pays (Fr, It, Esp, All, Bel, PB, Ch, Can, USA, Japon, RU, Dk)



Source : AC Nielsen

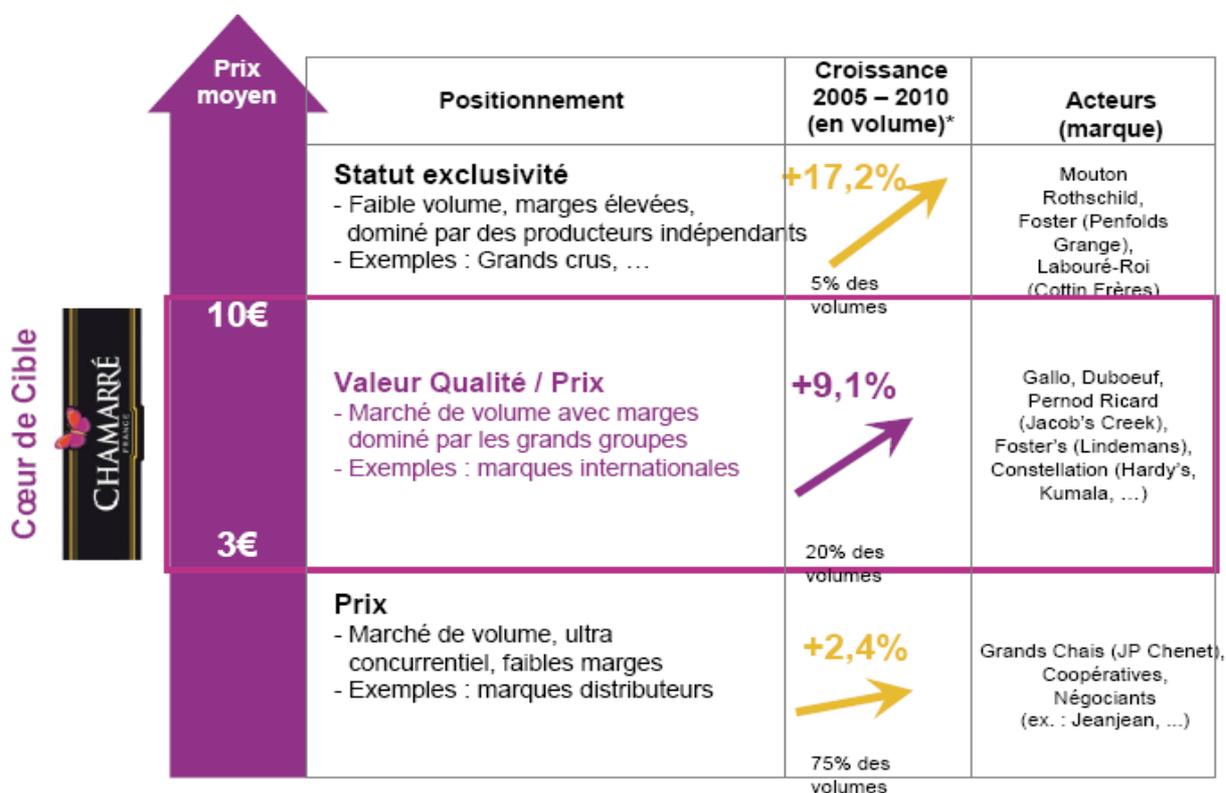
- Une poursuite inévitable du mouvement de concentration :
 - ✓ **Le marché des vins du Nouveau Monde est dominé par des grands groupes mondiaux avec un portefeuille de marques :**
 - N°1 : Constellation Brands (USA) – Plus d'1 milliard de bouteilles
 - N°2 : Gallo – 900 millions de bouteilles
 - N°3 : Foster's (Australie) – 720 millions de bouteilles
 - N°4 : Pernod Ricard (France) – 276 millions de bouteilles
 - ✓ **Marché très atomisé : La somme des 4 leaders < à 10% des parts de marché**
- **Le vin français n'est plus compatible avec l'évolution des mentalités**
 - ✓ **Entrée dans une phase de consolidation pour construire des portefeuilles de marques internationaux :**
 - 2006 : acquisition de Vincor (Canada) par Constellation Brands
 - 2005 : acquisition d'Allied Domecq (UK) par Pernod Ricard
 - 2005 : acquisition de Southcorp (Australie) par Foster's (Australie)
- **Etude sur les motivations de fidélité à une marque de vin** (étude réalisée pour l'Association des vins californiens par Yankelovich Inc. en 2005)
 - ✓ **le goût (75%), plus de fruit et moins de tanin**
 - ✓ **le cépage (69%), et non les dénominations géographiques**
 - ✓ **la constance en goût et en prix (64%), l'opposé d'un millésime**
 - ✓ **le ratio Qualité Prix (62%)**

→ Aucun vin français ne répond complètement à ces 4 attentes aujourd'hui.

6.1.2. La réponse Chamarré

➤ Le concept : produit et marque ombrelle

- ✓ **Positionnement moyenne gamme : le segment à forte croissance**



- ✓ **Prix de vente unitaire (Promo / Hors Promo)**

- **Sélection**
USA : 9.99 \$
Europe. : 2,80 €
- **Prémium**
USA : pas distribué
France : 3,70 €
Europe : 6,00 €
- **Grande Réserve**
USA : 11.99 \$
France et Europe : Restauration seulement

Souscription réservée à des investisseurs qualifiés



- **Bordeaux**
USA : 11,99 \$
France : 4,00 €
UK : Restauration seulement
- **Jurançon :**
USA : 12.99 \$ (bouteille 37,5 cl)

✓ **La Gamme SÉLECTION**

Des vins de cépages assemblés par
paire pour une grande richesse
aromatique et un meilleur équilibre.

Vin de Pays Vignobles de France



Souscription réservée à des investisseurs qualifiés

✓ Réserve spéciale

Le mariage original de 3 cépages pour un vin d'une incroyable richesse aromatique - *Vin de Pays Vignobles de France*

La capsule vis préserve les arômes de toute altération et permet une ouverture facile.



✓ Premium series

La puissance d'un seul cépage dans sa plus pure expression.
Vin de Pays Vignobles de France



Souscription réservée à des investisseurs qualifiés



✓ Grande réserve

La rencontre des plus grands vignobles de France autour d'un cépage unique. Un vin surprenant : l'excellence de Chamarré.
Vin de Pays Vignobles de France



✓ Tradition

Les grands classiques français interprétés par Chamarré pour exprimer la richesse de leur terroir.

AOC Bordeaux
AOC Côtes du Rhône
AOC Jurançon



Souscription réservée à des investisseurs qualifiés



➤ **Le sourcing**

- ✓ **Fédération de 10 des plus grandes unions de caves coopératives** françaises (regroupant plus de 80 caves) situées dans les plus grandes régions viticoles françaises



- ✓ **Garantie et flexibilité du sourcing / Première capacité de production en France, sans investissement dans le foncier ou l'outil industriel : un modèle de « fabricant sans usine »**

- Chamarré : **première capacité de vinification** de France à travers ses actionnaires : 13.000 viticulteurs, réservoir sécurisé de fabrication de 400 millions de bouteilles /an, soit 6,5 % de la production française
- Unique acteur du secteur à avoir réussi cette fédération : **une réelle capacité d'innovation**
- **Un partenariat gagnant / gagnant :**
 - **Pour Chamarré :**
 - Accès privilégié et sécurisation de l'approvisionnement sans obligation d'achat
 - Aucun investissement dans le foncier, la production et la logistique
 - Autonomie complète sur les conditions d'achat
 - **Pour les coopératives :**
 - Une alternative à la surproduction de vin
 - Actionnaire à hauteur de 43% (avant augmentation de capital) de Chamarré

Souscription réservée à des investisseurs qualifiés

- Aucun impact sur leur organisation propre

➤ **80% de la gamme est médaillée**

✓ **Un savoir-faire dans la conception des vins grâce à son propre œnologue, Renaud Rosari et son équipe en charge de :**

- Etablir un cahier des charges strict pour chaque vin
- Contrôler la qualité et l'uniformité de la vinification sur les sites de production
- Réaliser des contrôles de qualité sur des produits finis
- Développer des nouveaux produits en fonction des attentes des consommateurs



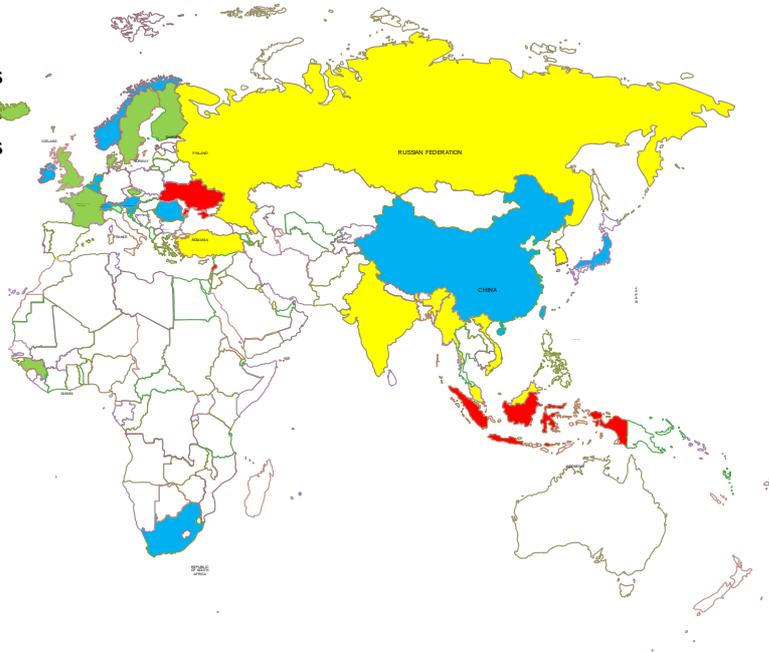
✓ **Déjà 25 récompenses internationales :**

- Bordeaux : Best Value Red Wine, Decanter Magazine, septembre 2006
- Syrah-Merlot : Médaille de Bronze, IWSC 2006
- Bordeaux : Médaille d'Argent, Vinalies Internationales 2007
- Jurançon : Note 92/100, Wine Spectator, Septembre 2007
- Jurançon : élu meilleur vin blanc international à moins de 10 £ parmi 7 642 vins en compétition au Trophée Decanter World Wine Awards en septembre 2007
- Et surtout en 2008 : Médaille d'or au Concours mondial du Pinot Noir pour le Pinot Noir Chamarré et la Médaille d'Argent au Concours National des Vins de Pays 2009 pour le Cabernet Sauvignon Grenache Rosé

6.2 DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

➤ 2009: la conquête du marché international / 37 pays ouverts

- 2006: 8 pays ouverts
- 2007: 21 pays ouverts
- 2008: 29 pays ouverts
- 2009: 37 pays ouverts



➤ OWS et le marché américain

À fin 2008 :

- USA : 31 Etats
- Canada : 4 provinces
- Autres zones : 6 pays de la zone



- USA :

Connecticut	Delaware.
Maryland	Washington DC
New Jersey	New York
Virginia	Massachusetts
Maine	New Hampshire
Rhode Island	Vermont
Idaho	Illinois
Iowa.	Minnesota
North Dakota	Wisconsin
Wyoming	Indiana
Michigan	Ohio
Tennessee	Florida
Georgia	Louisiana
North Carolina	Texas
North Dakota	South Dakota
Arkansas	
- Canada :

Quebec	Ontario
Alberta	Manitoba
- Mexique
- Caraïbes:

Saint Martin
Jamaica
Puerto Rico
British Columbia
Turks and Caicos

Souscription réservée à des investisseurs qualifiés

➤ **Hausse nette des ventes cumulées**

Les ventes 2008, bien qu'inférieures aux prévisions données mi 2007, annoncent le développement de l'activité 2009. En particulier, les mauvais effets 2008 ne semblent pas s'étendre en 2009 :

- ✓ Très forte amélioration de la parité € / \$ (1,52 \$ en 2008, pour 1,30 \$ en 2009)
- ✓ Amélioration de la parité € / £
- ✓ Stabilité des droits d'accises au Royaume-Uni

➤ **Dynamisation des ventes**

- ✓ Stabilisation des packagings
- ✓ Evolution du mix produit : des volumes moins importants avec un fort développement des produits premiums à plus à marge (Gamme Grande Réserve par exemple). Cette politique a permis en 2008, avec des volumes plus faibles que prévus de préserver le résultat net annoncé, et donc les capitaux propres ;
- ✓ Le développement du portefeuille d'activité d'OVS pour répartir les charges de l'équipe commerciale américaine sur plusieurs produits ;
- ✓ Une évolution de la nouvelle réglementation sur l'étiquetage des vins français, à compter d'août 2009, avec la création des Vins de France (cépage + millésime) qui va donner une position exceptionnelle à Chamarré, qui a tous les atouts pour bénéficier de ces règles.

6.3 STRATEGIE DE LA SOCIÉTÉ

Le business-model de CHAMARRÉ a été construit en réponse aux constats et principes fondateurs exposés ci-dessous :

- Profiter de la croissance de la consommation mondiale de vin en adaptant l'offre française à l'export ;
- Maîtriser la production et s'assurer d'un sourcing important en associant dès l'origine du projet les grandes coopératives viticoles ;
- Identifier précisément les marchés porteurs à l'international et leurs facteurs clés de succès ;
- **Construire une marque forte** autour d'une gamme claire et segmentée ;
- Mettre en place une stratégie export souple (pas d'investissements dans des actifs immobilisés) et volontairement axée sur la fidélisation par la marque et la distribution ;
- Acquérir et développer un vrai pouvoir de négociation face aux distributeurs grâce à des volumes significatifs ;
- Garantir aux consommateurs une qualité constante et en adéquation avec leurs goûts ;

La stratégie de CHAMARRÉ est simple et claire :

- **Regrouper les principaux groupes coopératifs qui assurent un sourcing unique au monde ;**
- **Développer une marque ombrelle en phase avec les attentes des consommateurs.**

Cette stratégie a permis à CHAMARRÉ de développer en 2 ans deux facteurs-clés de succès fondamentaux à savoir :

Souscription réservée à des investisseurs qualifiés



- **La première capacité de production et de vinification de France par le biais de ses associés coopérateurs (6,5 % de la production française en 2006) ;**
- **Une marque déjà présente sur tous les marchés clés.**

Pour le marché américain, l'objectif de la Société est d'accroître sa présence au niveau du territoire et ce par le biais de sa filiale OWS.

Cette stratégie de déploiement à l'international ne veut pas dire que CHAMARRÉ se désintéresse du marché domestique français. En effet, la Société considère qu'être présent en France est une nécessité pour l'image de marque.

Pour les autres zones, CHAMARRÉ se veut opportuniste et est prête à saisir toute opportunité si elle estime que cette dernière serait bénéfique.

6.4 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

➤ Marques :

Le Groupe détient les marques suivantes :

Marque	Particularité	Statut	Régime	Pays	Classe	Date de dépôt	Echéances	Numéro
Chamarré	nominative	enregistrée	nationale	France	33	20/06/2005	20/06/2015	3 366 100
Chamarré	nominative	enregistrée	nationale	France	3	16/11/2005	16/11/2015	3 393 472
Chamarré	nominative	enregistrée	nationale	Mexique	33	12/12/2005	09/12/2015	933 292
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Albanie	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Arménie	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	canada	33	16/12/2005	09/06/2023	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	USA	33	16/12/2005	16/12/2020	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Autriche	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Azerbaïdjan	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Bosnie Herzégovine	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Bulgarie	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Bhoutan	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	BENELUX	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Bélarus	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Suisse	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Chine	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Cuba	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Chypre	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Rep tchèque	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Allemagne	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Algérie	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Égypte	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Espagne	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Croatie	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129

Souscription réservée à des investisseurs qualifiés



Marque	Particularité	Statut	Régime	Pays	Classe	Date de dépôt	Echéances	Numéro
Chamarré	nominative	Publication	OMPI	Hongrie	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	Refusée	OMPI	Iran	33	16/12/2005		879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Italie	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Kenya	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Kirghizistan	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Rep Dem Corée	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Kazakhstan	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Liechtenstein	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Libéria	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Lesotho	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Lettonie	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Maroc	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Monaco	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Rep Moldavie	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	ex Macédoine	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Mongolie	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Mozambique	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Namibie	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Pologne	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Portugal	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Roumanie	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Fed Russie	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Soudan	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Slovénie	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Slovaquie	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Sierra Leone	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Saint Marin	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Rep Ar Syrienne	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129

Souscription réservée à des investisseurs qualifiés



Marque	Particularité	Statut	Régime	Pays	Classe	Date de dépôt	Echéances	Numéro
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Swaziland	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Tadjikistan	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Ukraine	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Ouzbékistan	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Viet Nam	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Serbie Monténégro	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Antigua et Barbada	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Antilles Néerlandaises	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Australie	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistré	OMPI	Estonie	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	Publication	OMPI	UE	33	16/12/2005		879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Finlande	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	GB	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Géorgie	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Grèce	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Islande	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Japon	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Corée du Sud	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Lituanie	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	Publication	OMPI	Norvège	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Suède	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Singapour	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Turkménistan	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	Publication	OMPI	Turquie	33	16/12/2005		879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Zambie	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	enregistrée	nationale	BENELUX	43	16/03/2006	16/03/2016	804 319
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Danemark	33	16/12/2005		879 129

Souscription réservée à des investisseurs qualifiés



Marque	Particularité	Statut	Régime	Pays	Classe	Date de dépôt	Echéances	Numéro
Chamarré	nominative	enregistrée	OMPI	Irlande	33	16/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	examen en cours	nationale	Afr du Sud	33	06/01/2006		
Chamarré	nominative	Publication	nationale	Canada		08/12/2005		
Chamarré	nominative	enregistrée	nationale	Chili		12/12/2005	16/12/2015	879 129
Chamarré	nominative	examen en cours	nationale	Inde	33	16/12/2005		
Chamarré	nominative	enregistrée	nationale	Taiwan	33	20/12/2005	30/09/2016	01231352
Chamarré	nominative	enregistrée	nationale	Argentine	33	12/12/2005	16/12/2015	879 129

➤ **Brevets :**

Néant.

➤ **Site web :**

La Société a déposé les noms de domaine suivants :

- Opera-wines.com
- Ovs-wines.com
- CHAMARRÉ.fr
- CHAMARRÉ.com
- CHAMARRÉ.us
- CHAMARRÉ-wine.com
- Chamare.com
- CHAMARRÉ.eu

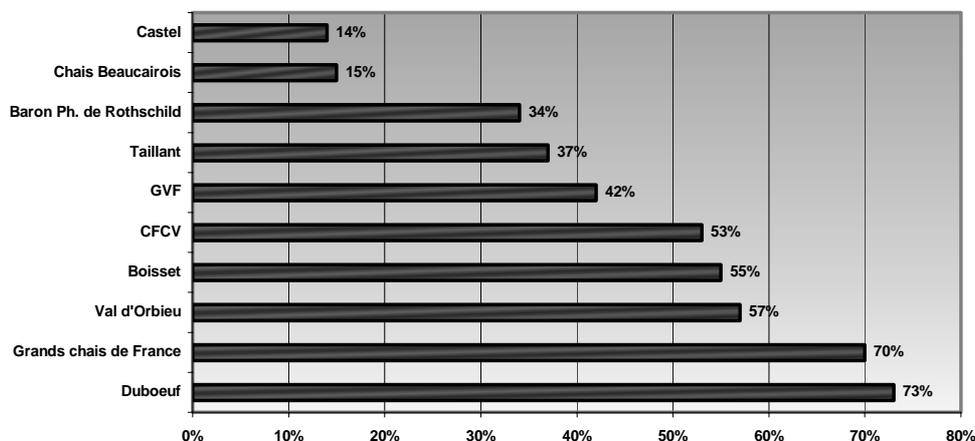
Ces noms de domaine sont reconduits systématiquement chaque année.

6.5 LA POSITION CONCURRENTIELLE DU GROUPE

6.5.1 Caractéristiques et identification des concurrents

- Le marché mondial du vin est un marché relativement atomisé où aucune marque ou producteur ne prédomine réellement et où les procédés industriels sont peu développés. De plus, la spécificité du vin tient à l'influence des goûts et à la multitude des caractéristiques liées à la terre ou au climat.
- Cette multitude de régions, de pays ou de cépages rend ainsi difficile toute comparaison d'un producteur à un autre ainsi que d'une région ou d'un pays par rapport à un autre.
- La distinction la plus pertinente et la plus usitée actuellement se fait entre les vins du Nouveau Monde et ceux du « Vieux » Continent, même si cette distinction est forcément assez réductrice.
- La concurrence indirecte :
 - ✓ **La Bière** : dans de nombreux pays, notamment le Royaume-Uni, l'Allemagne, les Pays de l'Est et l'Asie, la bière possède une dimension culturelle proche de celle du vin en France. Compte tenu de son prix de vente faible, la bière peut être un concurrent sérieux pour les vins bon marché. Il est à noter que le vin prend des parts de marché sur la Bière surtout auprès des jeunes et des femmes (cas des USA et du Royaume-Uni).
 - ✓ **Les boissons alcoolisées** : sur les créneaux plus haut de gamme, la concurrence peut être le fait de boissons comme le Champagne, le Porto, le Cognac, etc. Cette concurrence se manifeste essentiellement lors de consommation apéritive.
- La concurrence directe des vins du Nouveau Monde :
 - ✓ **Les Vins US** : ce sont des vins de qualité avec des coûts de production relativement élevés et qui sont donc vendus assez chers. La demande domestique absorbe une grande partie de cette production. Toutefois, les vins US sont assez présents au Royaume-Uni. Les Américains ont adopté un plan, le « Wine Vision 2020 », qui comporte des objectifs chiffrés de conquête de parts de marché. Leur ambition est de devenir le fournisseur majeur du marché, tout en faisant du vin un produit-phare de la culture américaine.
 - ✓ **Les Vins australiens** : vins de qualité avec des coûts de production réduits grâce à une offre concentrée et à des processus de production industrialisés. L'Australie a mis en place, en 1996, un plan de développement, appelé « Strategy 2025 », qui a pour objectif de faire de ce pays, en trente ans, l'un des plus grands pays viticoles au monde en terme de production. L'exportation est dynamique notamment vers les USA, le Royaume-Uni et l'Europe du Nord. Le goût est bien adapté aux exigences actuelles des consommateurs et les vins sont vendus relativement chers. Ainsi un Chardonnay australien est vendu plus cher qu'un Chardonnay français.
 - ✓ **Les Vins chiliens** : vins de qualité vendus peu chers et qui se développent rapidement à l'exportation en occupant le créneau de l'entrée de gamme. L'accroissement constant de la qualité permet à ces vins de progresser dans la gamme et donc de se vendre plus cher. L'export est ainsi devenu le premier débouché de la filière viticole au Chili. On peut désormais trouver du vin chilien dans près de 100 pays. En 2005, les 4,2 millions d'hectolitres exportés positionnent le Chili comme l'un des principaux pays exportateur de vin.

- ✓ **Les Vins argentins** : la plupart des domaines argentins produisent deux types de vins : l'un traditionnel pour le marché domestique et l'autre beaucoup plus soigné à destination des marchés à l'exportation. Cette seconde catégorie vient concurrencer les vins californiens, australiens et chiliens. Le Plan Stratégique « Vitivinicole 2020 » prévoit la création d'un fonds de plusieurs millions de dollars pour promouvoir les vins argentins à l'étranger. L'objectif : multiplier par dix les bénéfices des exportations d'ici 2020.
 - ✓ **Les Vins sud-africains** : Pays traditionnellement producteur de vins blancs, les vins rouges couvrent aujourd'hui plus du quart du vignoble sud-africain. Afin de mieux se positionner sur le marché mondial, l'Afrique du Sud a investi dans la production de vin haut de gamme. Connu sous le nom de « Projet Winetech Vision 2020 », ce programme semble porter ses fruits : les exportations atteignent 2,8 millions d'hectolitres en 2005, contre 1,4 millions en 2000.
- La concurrence entre marques et groupes leaders du marché :
- ✓ Les tendances de fond du marché font que la concurrence entre pays producteurs traditionnels s'efface peu à peu au profit d'une concurrence entre groupes mondialisés et structurés possédant un portefeuille de marques.
 - ✓ On assiste donc à l'émergence de groupes multimarques à vocation mondiale, ces groupes sont généralement originaires du Nouveau Monde.
 - ✓ Le marché est dominé par : Constellation Brands, Foster's, Gallo et Pernod-Ricard. Le 5^{ème} mondial, Diageo, est déjà deux fois moins important que le 4^{ème}, Pernod-Ricard.
 - ✓ Le marché reste néanmoins très atomisé : les quatre leaders détiennent ensemble moins de 10% des parts de marché.
 - ✓ Devant cette forte atomisation, nous assistons actuellement à une phase de consolidation avec des regroupements entre acteurs significatifs :
 - En 2006 : Acquisition de Vincor (Canada) par Constellation Brands (USA).
 - En 2005 : Acquisition de Southcorp (Australie) par Foster's (Australie).
 - En 2004 : Acquisition de Robert Mondavi (USA) par Constellation Brands (USA).
- La concurrence française à l'exportation :
- ✓ Les groupes français internationalisés sont peu nombreux. La filière viticole française reste très atomisée avec de rares gros intervenants qui sont des groupes familiaux, des coopératives ou bien encore des sociétés de la grande distribution.
 - ✓ Le tableau ci-dessous présente les grands opérateurs français offrant une ouverture forte à l'international (ouverture exprimée en % du chiffre d'affaires réalisé à l'exportation).



Sources : Négociants, La Loupe Financière via LSA, données 2005

6.5.2 Avantages concurrentiels de la Société

➤ Un business model solide

CHAMARRÉ est la réponse française aux nouveaux défis du marché mondial du vin.

- ✓ Une politique de marque ombrelle : CHAMARRÉ ;
- ✓ Une offre simplifiée : communication sur le cépage ;
- ✓ Des vins de moyenne gamme : le segment le plus dynamique du marché et offrant des volumes importants ;
- ✓ Une adaptation des vins aux goûts des consommateurs : des vins faciles à boire, légers, fruités et dont le goût et la qualité sont stables dans le temps ;
- ✓ De grandes capacités de production : un approvisionnement sécurisé avec les caves viticoles associées au capital de CHAMARRÉ et qui représentent 6,5% de la production française ;
- ✓ Une envergure mondiale et une adaptation nationale : chaque marché national fait l'objet d'une approche spécifique et des vins sont spécialement conçus et distribués pour des marchés clés.

➤ Une équipe d'experts reconnus

- ✓ Pascal RENAUDAT : Fondateur
 - Expérience de plus de 20 années dans le secteur du vin (marketing et vente) ;
 - Fortes connaissances du secteur et de la culture vinicole : une crédibilité tant auprès des pouvoirs publics que des viticulteurs ;
 - Fondateur de Groupe Sadipal Caserta (GSC), spécialisée dans l'importation de vin et d'aliments en France destinés aux restaurants et distributeurs (CA de 80 M€).
- ✓ Hubert SURVILLE : PDG OWS
 - Une expérience et une connaissance unique de la distribution des vins et spiritueux aux États-Unis ;
 - Ex Président de Boisset America ;
 - Ex CEO de Marie Brizard Wines and Spirits.



- ✓ Paul BOUGNOUX : Secrétaire Général
 - Diplômé ISC en Finance, Mastère ESCP Audit, UC Berkeley California (MBA session)
 - Auditeur financier ;
 - Développement et management d'un groupe de distribution textile ;
 - Directeur Associé de Largillière Finance, Cabinet de fusions – acquisitions.

- ✓ Anne BLOIS : Directrice Commerciale Groupe
 - ESC Bordeaux, Marketing degree à UCLA University, California USA ;
 - Experte du commerce & marketing international du vin ;
 - Plus de 20 années dans le secteur des vins et spiritueux ;
 - Expérience riche chez des marques prestigieuses : postes de marketing et responsable export chez Courvoisier puis à Londres chez Allied Domecq, en Bourgogne avec J. Moreau & Fils et dans le Bordelais chez Marie Brizard. Son dernier poste dans la société Jacques & François Lurton en tant que directrice commerciale l'a amené à développer un réseau de distribution dans plus de 70 pays.

- ✓ Thierry de MISOUARD : Directeur Commercial France
 - Formation professionnelle sur les techniques de management à l'ESC-EAP Paris ;
 - 20 ans d'expérience dans le vin : 6 ans chez SVF en temps que chef de secteur puis aux grands comptes grande distribution puis 14 ans chez Laurent-Perrier aux grands comptes.

- ✓ Nicolas GORJUX : Responsable Marketing
 - Diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon et DUT en Biologie Alimentaire ;
 - 11 ans d'expériences professionnelles dans le marketing des produits alimentaires de grande consommation (9 ans dans les vins et spiritueux : Groupe Bongrain-Soparind puis 5 ans dans le groupe Castel : chef de produits puis chef de groupe pour les Champagnes Lanson. Il a rejoint Chamarré fin 2006.

- ✓ Renaud ROSARI : Œnologue et consultant suivi qualité
 - De très nombreux vins créés pour des domaines viticoles et des enseignes de la Distribution alimentaire;
 - Ses créations ont été primées à de nombreuses reprises ;
 - Titulaire d'un doctorat en sécurité alimentaire ;
 - A développé sa propre Société de conseil dans le secteur du vin : analyse sensorielle, développement de vins et suivi qualité.

- ✓ Nicolas LAINÉ : Contrôleur de Gestion
 - Formation : ESC Rouen, DEA de contrôle de gestion ;
 - 10 ans d'expérience dans le métier de contrôleur de gestion, et a travaillé à l'international successivement dans les secteurs de l'industrie du luxe puis la grande distribution alimentaire (Carrefour, Yum ! Brands) ;
 - Spécialiste des problématiques de supply chain, il se passionne pour l'optimisation des ressources dans les entreprises en développement.

➤ 3 Comités stratégiques

CHAMARRÉ a mis en place des groupes de travail et de réflexion permettant de regrouper les dirigeants des Groupes Coopératifs actionnaires de VitiFrance Participations et le management de la Société.

Ces groupes ont vocation à développer les synergies entre la Société et ses actionnaires producteurs et optimiser les actions commerciales de la Société.

- ✓ Comité marketing et commercial ;
- ✓ Comité Audit & Finance ;
- ✓ Comité Synergies & Production.

➤ Une marque forte

- ✓ La marque CHAMARRÉ offre déjà une gamme complète de vins adaptés aux marchés ciblés et reconnus par les consommateurs et les professionnels du domaine du vin.
- ✓ Depuis la création de la Société, les vins CHAMARRÉ ont obtenu 25 récompenses internationales :
 - Bordeaux : Best Value Red Wine, Decanter Magazine, septembre 2006 ;
 - Bordeaux : Médaille d'Argent, Vinalies Internationales 2007 ;
 - Jurançon : Trophée, Decanter World Wines Awards 2007 ;
 - Syrah-Merlot : Médaille de Bronze, IWSC 2006 ;
 - En septembre 2007, le Jurançon Tradition a été élu meilleur vin blanc international à moins de 10 £ lors du prestigieux Decanter World Wines Awards 2007.
 - Et surtout en 2008 : Médaille d'or au Concours mondial du Pinot Noir pour le Pinot Noir Chamarré et la Médaille d'Argent au Concours National des Vins de Pays 2009 pour le Cabernet Sauvignon Grenache Rosé
 -
- ✓ Ces distinctions sont très importantes car elles permettent de faciliter le référencement dans les Grandes Surfaces, elles sont appréciées par les consommateurs (anglo-saxons notamment) et offrent la possibilité d'augmenter les prix de vente chez les clients pour lesquels ce produit n'était pas encore référencé et d'augmenter les volumes.



7 ORGANIGRAMMES

7.1. ORGANIGRAMME FONCTIONNEL



7.2. FILIALE DE LA SOCIÉTÉ



8 PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

8.1. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES ET AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMPORTANTES

CHAMARRÉ est locataire des locaux qu'elle occupe et n'a pas de propriété immobilière.

Les locaux occupés par CHAMARRÉ rue Méhul à Paris 2^{ème} sont loués pour un montant mensuel de 4.166 € (hors taxe hors charges).

8.2. ÉQUIPEMENTS

CHAMARRÉ ne dispose pas de gros équipements et n'a pas besoin pour ses activités d'équipements dont la valeur est significative.

9 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT

Cf. Chapitre 20 Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur.

10 TRÉSORERIE ET CAPITAUX

Cf. Chapitre 20 Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur.



11 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (R&D)

11.1 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Néant.

11.2 MARQUES ET LICENCES

Voir § 6.4 Propriétés intellectuelles.

11.3 BREVETS

Néant.

12 INFORMATION SUR LES TENDANCES

12.1 TENDANCES AYANT AFFECTÉ L'ACTIVITÉ AU COURS DE L'EXERCICE 2008

Au cours de l'exercice 2008, les principales tendances défavorables ayant affecté l'activité sont les suivantes :

- Parité défavorable entre le dollar et l'euro qui ont handicapé les ventes de vins Chamarré sur le marché américain. Cet aléa négatif a touché tous les producteurs de vins de la zone euro (France, Italie, Espagne, ...) et au contraire avantage les producteurs américains ;
- Parité défavorable entre la livre sterling et l'euro qui a handicapé le développement de la vente des vins sur le marché anglais ;
- Baisse de la consommation sur des marchés importants pour Chamarré : marchés américain et britanniques ;
- Augmentation des prix des vracs de vins, essentiellement des blancs au cours de l'année 2008 qui a surenchéri les prix de revient de nos produits ;

En parallèle, des tendances favorables ont été observées au cours de l'exercice 2008 :

- Bon développement de contrats avec des importateurs sur de nouveaux pays, ce qui permet d'envisager le développement des volumes attendus sur les prochains exercices ;
- Fort développement des tendances de vente en Asie, au-delà des dernières prévisions déterminées ;

12.2 TENDANCE SUSCEPTIBLES D'INFLUER SENSIBLEMENT SUR LES PERSPECTIVES

Néant.

13 PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE

Les informations prévisionnelles sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par la direction de la Société. Ces données, hypothèses et estimations sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, comptable, concurrentiel et réglementaire ou en fonction d'autres facteurs dont la Société n'aurait pas connaissance à la date du présent document de présentation.

La Société ne prend aucun engagement et ne donne aucune garantie quant à la réalisation effective des prévisions figurant à la présente section.



CHAMARRÉ

Présentation des perspectives d'activité et de
financement de la période 2009 - 2011

30 avril 2009



1

Présentation des perspectives d'activité et de financement de la société CHAMARRE pour la période 2009 – 2011

SOMMAIRE

1.	AVERTISSEMENTS SUR L'INTERVENTION DE MAZARS	3
1.1.	Contexte	3
1.2.	Objectifs	3
1.3.	Méthodologie	4
1.4.	Limitations	4
2.	PRESENTATION SOMMAIRE DES ETAPES CLES DEPUIS LA CREATION DE CHAMARRE	5
3.	EXPLOITATION ET TRESORERIE PREVISIONNELLES	6
3.1.	Comptes de résultats prévisionnels	6
3.2.	Bilans prévisionnels	9
3.3.	Structure financière prévisionnelle	12
4.	ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DES ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS	16
4.1.	Résultat au 31 décembre 2008	16
4.2.	Compte de résultat, hypothèses globales	16
4.3.	Hypothèses spécifiques à la société CHAMARRE	17
4.4.	Hypothèses spécifiques à la société OWS	24
4.5.	Hypothèses retenues pour les bilans prévisionnels de la société CHAMARRE	29
4.6.	Hypothèses retenues pour les bilans prévisionnels de la société OWS	32

1. Avertissements sur l'intervention de Mazars

1.1. Contexte

Afin d'assurer son développement, la société CHAMARRE a souhaité définir ses besoins de financement prévisionnels à moyen terme (sur la période 2009 - 2011).

Dans ce cadre, nous avons été missionnés par la société CHAMARRE pour analyser de façon critique la méthodologie d'établissement des prévisions d'exploitation et de trésorerie qui nous ont été présentées.

Nos principaux interlocuteurs ont été :

- Monsieur Pascal RENAUDAT, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général ;
- Monsieur Paul BOUGNOUX, Secrétaire Général et Directeur Administratif et Financier ;
- Hubert SURVILLE, Président d'O.W.S. ;
- Madame Anne BLOIS, Directrice commercial & Marketing ;
- Monsieur Nicolas LAINÉ, Contrôleur de Gestion.

Nos travaux se sont déroulés en avril 2009 en vue d'une révision des données initialement établies par la société en novembre et décembre 2008 au regard des évolutions constatées de l'activité.

1.2. Objectifs

Dans le cadre de notre mission de revue financière des hypothèses prévisionnelles du plan d'affaires à 3 ans de CHAMARRE, nos travaux ont principalement consisté en :

- La revue des hypothèses globales de structure du modèle financier ;
- L'analyse de la cohérence et de la vraisemblance des hypothèses retenues sur la base d'échanges avec les équipes de CHAMARRE et d'O.W.S et de la documentation remise ;



- La validation de la cohérence et de la vraisemblance des travaux préparés par OWS avec ceux préparés par CHAMARRE ;
- La revue des calculs effectués par rapport aux hypothèses présentées.

1.3. Méthodologie

L'analyse des développements du groupe CHAMARRE a supposé la présentation de données globales incluant les activités développées par la société filiale OWS. Les évolutions au cours de la période justifient que la présentation des données soit effectuée en intégrant les résultats et les flux de trésorerie de cette société à 100% alors même que la société OWS n'est détenue qu'à 75,3% par CHAMARRE.

Le terme « consolidé » retenu dans le cadre de la présentation ci-après traduit donc le fait que seuls les flux réciproques ont été analysés et éliminés mais que les intérêts minoritaires dans les résultats et les réserves consolidés n'ont pas été distingués.

1.4. Limitations

Nos travaux ne constituent pas un audit, mais la mise en œuvre de procédures convenues. En particulier, notre mission n'a pas comporté la mise en œuvre de demandes de confirmation auprès des tiers (clients, fournisseurs, banques, avocats, organismes sociaux...), ni d'assistance à l'inventaire physique de fin d'exercice ou d'inventaire physique des éléments immobilisés, ni d'examen détaillé du contrôle interne.

S'agissant de l'examen des données prévisionnelles, notre examen a été mené selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues sont cohérentes, de vérifier la traduction chiffrée de ces dernières, de s'assurer des principes d'établissement et de présentation applicable aux prévisions budgétaires et la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des derniers comptes sociaux.

Toutefois, les dirigeants sont seuls responsables du budget. En raison des incertitudes inhérentes à toute information relative au futur, certaines hypothèses peuvent ne pas se vérifier et des événements non anticipés se produire.



2. Présentation sommaire des étapes clés depuis la création de CHAMARRE

De façon synthétique les étapes clés de la création de CHAMARRE ont été :

- la création de la société CHAMARRE en février 2005,
- des soutiens financiers importants dès l'amorçage, notamment de la filière vinicole : un préfinancement d'ONIVINS (1.600.000 €) et une Assurance Prospection Export de la COFACE à hauteur de 580.933 € pour 4 ans,
- l'introduction en bourse de la société le 24 octobre 2007, par voie d'inscription de ses actions aux négociations sur le marché libre. A l'occasion de cette introduction, la société a procédé à une augmentation de capital réservée aux investisseurs qualifiés de 2.385.700 € (et une prime d'émission de 4.771.400 €).
- une forme juridique de commandite par actions qui permet d'assurer la stabilité du management, la pérennité de la mise en oeuvre de la stratégie tout en assurant une indépendance vis-à-vis des approvisionnements,
- un contrat de partenariat pour les approvisionnements préférentiels signé avec chaque coopérative actionnaire de CHAMARRE (sans obligation d'achat garantissant ainsi l'indépendance de CHAMARRE vis-à-vis de ses actionnaires en ce qui concerne les prix, les conditions générales d'achat, etc.).



3. Exploitation et trésorerie prévisionnelles

3.1. Comptes de résultats prévisionnels

Les résultats prévisionnels de CHAMARRE, d'OVS (The Other Wine and Spirits, LLC) et consolidés devraient évoluer comme suit :

Compte de résultat CHAMARRE

Compte tenu des hypothèses détaillées ci-après, les résultats prévisionnels de la société CHAMARRE devraient évoluer comme suit :

COMPTE DE RESULTAT CHAMARRE		2006	2007	2008	2009	2010	2011
Données en KE		Réel	Réel	Réel - Non audité	Prév.	Prév.	Prév.
TOTAL COLS VENDUS (en Kcoils)		1 048,7	2 339,9	2 229,6	3 178,7	4 719,6	7 293,6
Nombre de cols vendus hors OVS		1 001,0	1 809,5	1 843,6	2 669,8	4 058,1	6 259,4
Nombre de cols vendus à OVS		47,8	530,4	386,0	508,9	661,5	1 034,4
CHIFFRE D'AFFAIRES BRUT		2 490,7	4 706,2	4 676,4	7 126,6	10 894,8	17 208,9
Chiffre d'affaires hors OVS		2 415,9	3 829,2	4 044,4	6 515,5	9 844,2	15 563,6
Prix de vente moyen par col hors OVS		2,41	2,12	2,16	2,37	2,48	2,48
Chiffre d'affaires avec OVS		74,9	877,0	632,0	611,1	1 050,6	1 644,7
Prix de vente moyen par col à OVS		1,57	1,65	1,64	1,59	1,59	1,59
RRR (BTL)		-481,1	-884,2	-892,0	-621,7	-950,4	-1 501,2
RRR (BTL) en %		-14,0%	-18,8%	-19,1%	-8,7%	-8,7%	-8,7%
CHIFFRE D'AFFAIRES NET		2 009,6	3 822,0	3 784,4	6 504,9	9 944,3	15 707,1
Subvention d'exploitation					717,0	717,0	717,0
Autres produits		3,9	2,7	270,7			
PRODUITS D'EXPLOITATION		2 425,7	3 824,7	4 055,1	7 221,9	10 661,3	16 424,1
ACHATS DE VINS		-1 378,0	-3 317,6	-3 951,4	-4 416,7	-6 541,8	-10 148,6
Prix de revient par col		1,31	1,42	1,50	1,39	1,39	1,39
MARGE BRUTE		838,8	504,3	233,0	2 088,3	3 402,6	5 588,5
Coût de référencement (FundsToTheTrade)		-182,8	-117,5	-48,5	-83,6	-190,2	-205,9
Media + RP (Marque) (AboveTheLine)		-257,5	-386,9	-254,6	-311,0	-484,6	-781,1
Commissions Agent		-188,7	-210,4	-228,5	-84,4	-131,4	-207,8
Commercial & Frais Pays		-604,9	-677,5	-752,9	-735,5	-831,2	-1 177,9
Département Achats & Production		-442,1	-770,9	-247,9	-285,7	-297,1	-352,8
Marketing Groupe		-442,1	-770,9	-418,7	-292,7	-540,2	-864,3
Frais Siège		-1 087,7	-1 147,1	-1 174,1	-771,5	-934,1	-1 218,1
E.B.E.		-2 127,3	-3 058,9	-2 617,4	240,8	770,7	1 487,5
Dot. aux amort. des immobilisations		-7,2	-11,3	-17,4	-23,6	-26,4	-29,7
Dot. aux provisions (dépréciation des stocks)		-48,1	-273,3	161,8	-100,0	-150,0	-200,0
RESULTAT D'EXPLOITATION		-2 180,6	-3 349,5	-2 473,0	117,2	594,3	1 257,8
Produits financiers			47,6		82,1	46,2	38,9
Charges financières		17,0	-94,9	-51,1	-194,3	-185,0	-160,3
RESULTAT COURANT		-2 163,6	-3 397,7	-2 524,1	4,9	455,5	1 136,3
Résultat exceptionnel							
Participation des salariés		-4,4		-24,1			
Impôt sur le bénéfice				-3,6			
RESULTAT NET		-2 168,1	-3 397,7	-2 552,0	4,9	455,5	1 136,3

A la date d'établissement du présent document, le commissaire aux comptes n'a pas achevé ses diligences relatives aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.



Compte de résultat OWS

CHAMARRE
30 avril 2009

Compte tenu des hypothèses détaillées ci-après, les résultats prévisionnels de la société filiale OWS devraient évoluer comme suit :

COMPTE DE RESULTAT OWS	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Données en KE	Réel	Réel	Réel - Non audité	Prév.	Prév.	Prév.
TOTAL COLS VENDUS (en Kcoils)	8,5	419,9	746,9	1 680,1	2 184,1	3 385,9
CHIFFRE D'AFFAIRES BRUT	39,6	1 095,8	2 220,2	6 193,4	8 051,4	12 708,7
Prix de vente moyen par col	4,66	2,47	2,97	3,60	3,69	3,75
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	39,6	1 095,8	2 220,2	6 193,4	8 051,4	12 708,7
Autres produits						
PRODUITS D'EXPLOITATION	39,6	1 095,8	2 220,2	6 193,4	8 051,4	12 708,7
ACHATS DE VINS	-41,6	-793,3	-1 683,1	-3 807,5	-5 066,7	-7 894,9
Prix de revient moyen par col	-4,90	-1,89	-2,25	-2,25	-2,32	-2,33
Dont coût Révient auprès de Chamarré	-16,9	-604,1	-354,6	-808,2	-1 050,6	-1 644,7
Prix de revient moyen par col	-3,95	-1,44	-1,42	-1,59	-1,59	-1,59
MARGE BRUTE	-2,0	342,5	537,2	2 295,9	2 984,7	4 814,4
Députations & autres frais de promotion	-42,6					
Média + RP (Marque) (AboveTheLine)	-93,1	-751,2	-473,5	-1 054,5	-1 212,7	-1 807,7
Commercial & Frais Pays	-100,0	-386,6	-650,4	-1 006,8	-1 157,8	-1 563,0
Frais de siège	-45,8	-100,4	-212,0	-122,3	-130,6	-195,1
E.B.E.	-292,6	-975,8	-807,7	112,4	474,6	1 158,6
Dot. aux amort. des immobilisations	-0,1	-1,0	-3,4	-5,0	-8,5	-8,5
RESULTAT D'EXPLOITATION	-292,6	-976,8	-811,1	107,3	466,1	1 150,1
Résultat financier	-1,8	-50,7	15,1	-82,1	-49,2	-36,6
RESULTAT COURANT	-294,5	-1 027,6	-796,0	25,3	422,0	1 113,2
Résultat exceptionnel Participation des salariés Impôt sur le Bénéfice						
RESULTAT NET	-294,5	-1 027,6	-796,0	25,3	422,0	1 113,2

A la date d'établissement du présent document, le commissaire aux comptes n'a pas achevé ses diligences relatives aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Les hypothèses par rapport à l'évolution de la parité € / \$ sont les suivantes :

- En 2008, cours moyen de 1,4708 \$ pour 1 € ;
- Pour les années suivantes, cours moyen de 1,3 \$ pour 1 €.

Compte de résultat « consolidé » (1)

Compte tenu des hypothèses détaillées ci-après, les résultats passés et prévisionnels du groupe devraient évoluer comme suit :

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (1)	2007	2008	2008	2010	2011
Données en K€	Réel	Réel - Non audité	Prév.	Prév.	Prév.
TOTAL COLS VENDUS (en Koots)	2 222,3	2 590,6	4 348,8	6 242,2	8 844,8
Nombre de cols vendus hors Amérique	1 803,5	1 843,6	2 669,8	4 058,1	6 259,4
Nombre de cols vendus Amérique	418,9	746,9	1 680,1	2 184,1	3 385,3
CHIFFRE D'AFFAIRES BRUT	4 886,0	6 284,8	12 611,8	17 896,8	28 272,4
C.A. hors Amérique	3 829,2	4 044,4	6 318,5	9 844,2	15 563,6
Prix de vente moyen par col hors Amérique	2,12	2,19	2,37	2,43	2,49
C.A. Amérique	1 036,8	2 220,2	6 193,4	8 051,4	12 708,7
prix de vente moyen par col Amérique	2,47	2,97	3,69	3,69	3,76
RRR (BTL)	-884,2	-727,0	-621,7	-950,4	-1 501,2
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	3 980,8	5 537,6	11 890,1	16 945,1	26 771,1
Subvention d'exploitation			717,0	717,0	717,0
Autres produits	2,7	270,7			
PRODUITS D'EXPLOITATION	3 983,4	5 808,3	12 607,1	17 662,1	27 488,1
ACHATS DE VINS	-3 238,4	-4 489,7	-7 608,0	-10 667,8	-18 388,2
MARGE BRUTE (avant RRR)	746,0	1 918,8	5 006,8	7 337,7	11 874,1
Marge brute par col	0,34	0,51	1,15	1,18	1,23
Marge brute en %	16%	21%	40%	41%	42%
Coût de référencement (FundsToTheTrade)	-117,5	-46,5	-83,6	-130,2	-205,9
Media + RP+ dégratations (Marque) (AboveTheLine)	-1 138,2	-728,1	-1 366,5	-1 697,2	-2 578,9
Commissions Agent	-210,0	-226,5	-84,4	-131,4	-207,8
CONTRIBUTION COMMERCIALE	-729,6	917,6	8 472,4	5 378,8	8 781,8
Commercial & Frais Pays	-1 044,1	-1 353,4	-1 742,3	-1 989,0	-2 740,9
Département Achats & Production	-255,8	-247,9	-285,7	-297,1	-332,8
Marketing Groupe	-770,9	-418,7	-292,7	-640,2	-864,3
Frais Siège	-1 247,5	-1 462,6	-893,8	-1 073,7	-1 413,2
TOTAL CHARGES EXPLOITATION	-8 022,4	-8 973,4	-12 264,0	-18 416,8	-24 842,1
E.B.E.	-4 039,0	-3 156,1	863,2	1 245,3	2 848,1
			0,0	0,0	0,0
Dot. aux amort. des Immobilisations	-12,3	-20,8	-28,7	-32,9	-38,2
Dot. aux provisions (dont dépréciation des stocks)	-273,3	-144,3	-100,0	-150,0	-200,0
RESULTAT D'EXPLOITATION	-4 324,7	-3 330,1	224,6	1 082,4	2 407,9
Résultat financiers CT et LT	-28,6	-0,2	-194,3	-185,0	-160,3
RESULTAT COURANT	-4 353,3	-3 330,4	30,2	877,4	2 247,6
Résultat exceptionnel		-24,1			
Participation des salariés					
Impôt sur le Bénéfice					
RESULTAT NET CONSOLIDE	-4 353,3	-3 354,6	30,2	877,4	2 247,6

(1) Voir § 1.3

3.2. Bilans prévisionnels

Bilans prévisionnels CHAMARRE

Compte tenu des hypothèses détaillées ci-après, les bilans prévisionnels de la société CHAMARRE devraient évoluer comme suit :

ACTIF CHAMARRE	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Données en KE	Réel	Réel	Réel - Non audité	Prév.	Prév.	Prév.
Immobilisations incorporelles	138,1	140,6	157,3	207,3	257,3	307,3
Amortissements immobilisations incorporelles		-0,4	-2,3	-2,6	-2,9	-3,3
Immobilisations incorporelles nettes	138,0	140,2	155,0	204,6	254,3	304,0
Immobilisations corporelles	42,8	58,7	108,2	158,2	208,2	258,2
Amortissements immobilisations corporelles	-7,2	-18,2	-33,7	-57,0	-83,1	-112,5
Immobilisations corporelles nettes	35,5	38,5	74,5	101,2	125,1	145,7
Immobilisations financières	80,3	1 087,0	1 161,8	1 096,7	1 104,5	850,9
Provisions immobilisations financières			-161,8	-161,8	-161,8	-161,8
Immobilisations financières nettes	80,3	1 087,0	999,8	934,8	1 032,7	489,0
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	253,9	1 285,7	1 229,3	1 240,7	1 412,2	938,7
Total stocks net	1 087,0	1 381,2	1 812,1	1 973,9	2 083,9	2 206,9
Clients et comptes rattachés nets hors OWS	979,3	1 793,0	1 191,0	848,8	1 322,2	2 090,4
Clients OWS		568,0	175,9	202,0	262,7	411,2
Autres créances (TVA)	205,3	750,4	857,4	633,8	740,1	1 070,7
CC OWS		224,2	1 991,0	1 948,9	1 454,1	1 019,2
Valeurs mobilières de placement	406,0	3 712,1	2 228,8	1 000,0	1 000,0	2 000,0
Disponibilités	561,0	445,5	223,7	574,8	203,3	553,4
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 235,8	8 850,5	7 779,1	7 182,1	7 069,5	9 351,7
Charges constatées d'avance	109,3	127,7	57,2	57,2	57,2	57,2
Ecot de conversion actif	0,1	48,2	27,8	27,5	27,5	27,5
TOTAL ACTIF	3 598,9	10 290,1	9 093,1	8 507,4	8 569,3	10 375,1

PASSIF CHAMARRE	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Données en KE	Réel	Réel	Réel - Non audité	Prév.	Prév.	Prév.
Capital social & primes d'émission	2 010,0	10 842,4	10 844,0	13 044,0	13 044,0	13 044,0
Réserves et R. à N.	-1 459,0	-3 627,1	-7 017,8	-9 589,8	-9 584,9	-9 109,4
Résultat de l'exercice	-2 188,1	-3 390,7	-2 552,0	4,9	455,5	1 134,3
Subvention d'investissement	282,8	580,9	627,5	627,5	511,4	395,2
Provisions réglementées	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
CAPITAUX ET FONDS PROPRES	-1 354,4	4 405,6	1 901,9	4 106,8	4 446,1	5 464,2
Net ONIVINS	1 600,0	1 600,0	1 600,0	1 200,0	800,0	400,0
Dettes bancaires MT & investisseurs LT (en c/c)		28,7		1 256,8	694,7	492,9
CAPITAUX PERMANENTS (inclus capitaux propres)	245,6	6 034,3	3 501,9	6 583,4	5 940,8	6 357,1
PROVISIONS POUR RISQUES		77,7	59,0	59,0	59,0	59,0
Dettes bancaires CT et dettes financières diverses	901,4	48,9	2 541,3			
Fournisseurs et comptes rattachés	2 247,1	3 872,8	2 727,8	1 681,8	2 328,4	3 677,8
Dettes fiscales et sociales	204,5	232,9	258,5	198,6	228,5	274,7
Ecot de conversion passif	0,3	25,8	6,5	6,5	6,5	6,5
TOTAL DETTES	3 353,3	4 178,1	5 532,1	1 885,0	2 583,5	3 959,0
TOTAL PASSIF	3 598,9	10 290,1	9 093,1	8 507,4	8 569,3	10 375,1

Bilans prévisionnels OWS

Compte tenu des hypothèses détaillées ci-après, les bilans prévisionnels de la société OWS devraient évoluer comme suit :

ACTIF OWS	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Données en KE	Réel	Réel	Réel - Non audité	Prév.	Prév.	Prév.
Immobilisations corporelles	1,3	4,9	8,7	15,4	23,1	34,6
Amortissements immobilisations corporelles	-0,1	-1,0	-4,7	-10,0	-16,6	-25,0
Immobilisations corporelles nettes	1,2	3,9	4,0	5,3	6,5	9,6
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1,2	3,9	4,0	5,3	6,5	9,6
Total stocks net	57,1	268,7	1 582,1	1 300,0	1 300,0	1 300,0
Clients et comptes rattachés nets	20,6	338,8	833,1	774,2	1 006,4	1 588,6
Autres créances	5,6	21,2	88,8	95,1	95,1	95,1
Disponibilités	45,7	53,1	50,3			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	129,1	679,7	2 983,3	2 169,3	2 401,5	2 983,7
TOTAL ACTIF	130,3	683,6	2 987,3	2 174,6	2 408,1	2 993,3

PASSIF OWS	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Données en KE	Réel	Réel	Réel - Non audité	Prév.	Prév.	Prév.
Capital social & primes d'émission	235,0	235,0	235,0	235,0	235,0	235,0
Réserves et R. à N.		-204,5	-1 322,1	-2 118,1	-2 092,8	-1 870,9
Résultat de l'exercice	-204,5	-1 027,6	-706,0	25,3	422,0	1 113,2
Ecart de conversion	-0,9	78,8	-28,8	-181,6	-181,6	-181,6
CAPITAUX ET FONDS PROPRES	-80,4	-1 010,3	-1 900,9	-2 019,4	-1 597,4	-484,2
SIC CHAMARRE		224,2	1 091,0	1 048,9	1 454,1	1 019,2
Dettes LT investisseurs	92,6	784,3	847,7	847,7	847,7	
CAPITAUX PERMANENTS (inclus capitaux propres)	32,2	-21,8	928,8	777,2	704,4	535,0
Dettes bancaires CT		55,4	0,5			
Fournisseurs et comptes rattachés hors CHAMARRE	98,1	84,0	1 282,2	995,2	1 240,8	1 006,7
Fournisseur CHAMARRE		586,0	175,9	202,0	282,7	411,2
Dettes fiscales et sociales						
TOTAL DETTES	98,1	705,4	1 438,5	1 197,2	1 503,4	2 317,9
Ecart de conversion				200,2	200,2	140,4
TOTAL PASSIF	130,3	683,6	2 987,3	2 174,6	2 408,1	2 993,3

Les hypothèses par rapport à l'évolution de la parité € / \$ sont les suivantes :

- En 2008, cours de clôture de 1,3917 \$ pour 1 € ;
- Pour les années suivantes, cours de clôture de 1,3 \$ pour 1 €.

Bilans prévisionnels « consolidés » (1)

Compte tenu des hypothèses détaillées ci-après, les bilans prévisionnels consolidés devraient évoluer comme suit (comptes consolidés depuis 2007) :

ACTIF CONSOLIDE (1)	2007	2008	2009	2010	2011
	Réel	Réel - Non audité	Prév.	Prév.	Prév.
Données en KE					
Ecart d'acquisition actif	208,4	208,4	208,4	208,4	208,4
Immobilisations incorporelles	140,8	157,3	207,3	257,3	307,3
Amortissements immobilisations incorporelles	-0,4	-2,9	-2,6	-2,9	-3,3
Immobilisations incorporelles nettes	140,2	155,0	204,6	254,3	304,0
Immobilisations corporelles	61,6	116,9	173,6	231,3	292,8
Amortissements immobilisations corporelles	-19,2	-38,4	-67,0	-90,6	-137,5
Immobilisations corporelles nettes	42,3	78,6	106,5	131,6	155,3
Immobilisations financières	245,7	240,4	175,4	273,3	480,0
Provisions immobilisations financières					
Immobilisations financières nettes	245,7	240,4	175,4	273,3	480,0
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	631,7	677,3	690,0	882,7	1 151,7
Total stocks net	1 617,6	3 173,3	3 253,0	3 383,0	3 488,0
Clients et comptes rattachés nets	2 131,8	700,3	589,0	1 294,8	2 845,1
Autres créances (dont TVA)	782,9	1 598,5	1 851,2	1 957,5	2 288,1
Valeurs mobilières de placement	3 712,1	2 210,3	982,3	982,3	1 982,3
Disponibilités	441,2	282,9	575,3	204,0	553,9
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 685,6	8 025,3	7 250,8	7 801,6	10 955,4
Charges constatées d'avance	127,7	57,2	57,2	57,2	57,2
Ecart de conversion actif					
TOTAL ACTIF	9 425,0	8 759,8	7 997,9	8 721,4	12 164,3

PASSIF CONSOLIDE (1)	2007	2008	2009	2010	2011
	Réel	Réel - Non audité	Prév.	Prév.	Prév.
Données en KE					
Capital social & primes d'émission	10 842,4	10 844,0	13 044,0	13 044,0	13 044,0
Réserves et R. à N.	-3 884,5	-8 232,6	-11 587,1	-11 558,9	-10 679,5
Réserves de consolidation & de conversion	283,4	206,3	271,8	271,8	212,0
Résultat de franchise (y compris intérêts des minoritaires)	-4 933,3	-3 354,5	30,3	877,4	2 247,5
Subvention d'investissement	580,9	627,5	627,5	511,4	395,2
CAPITAUX ET FONDS PROPRES	3 440,0	60,7	2 386,4	3 147,7	5 219,2
Intérêts des minoritaires		58,0	58,0	58,0	58,0
Prêt CNIEVINS	1 600,0	1 600,0	1 200,0	800,0	400,0
Dettes LT investisseurs + dettes financières diverses	108,0	88,3	1 344,6	783,0	492,8
CAPITAUX PERMANENTS (notés capitaux propres)	5 157,0	1 837,0	4 989,3	4 788,7	6 170,1
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	31,5	31,5	31,5	31,5	31,5
Dettes bancaires CT	49,8	2 541,3	0,0	0,0	0,0
Fournisseurs et comptes rattachés	3 956,8	4 037,8	2 724,9	3 617,1	5 832,4
Dettes fiscales et sociales	232,9	296,5	199,6	228,5	274,7
Autres dettes		55,6	55,6	55,6	55,6
TOTAL DETTES	4 238,5	6 891,3	2 977,1	3 901,3	5 982,7
TOTAL PASSIF	9 425,0	8 759,8	7 997,9	8 721,4	12 164,3

(1) Voir § 1.3



3.3. Structure financière prévisionnelle

Structure financière prévisionnelle CHAMARRE

La structure financière de la société CHAMARRE devrait évoluer comme suit :

STRUCTURE FINANCIERE CHAMARRE	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Données en KE	Réel	Réel	Réel - Non audité	Prév.	Prév.	Prév.
Capital social & primes d'émission	2 010,0	10 842,4	10 844,0	13 044,0	13 044,0	13 044,0
Reserves et R. à N.	-1 459,0	-3 827,1	-7 017,8	-9 589,9	-9 584,9	-9 109,4
Résultat de l'exercice	-2 188,1	-3 390,7	-2 552,0	4,9	455,5	1 184,5
Subvention d'investissement	262,8	580,9	627,5	627,5	511,4	395,2
Provisions réglementées	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
CAPITAUX PROPRES	-1 354,4	4 405,6	1 901,9	4 106,8	4 446,1	5 464,2
Provisions / risques et charges		77,7	59,0	59,0	59,0	59,0
PAT ONIVINS + COFACE	1 600,0	1 600,0	1 600,0	1 200,0	800,0	400,0
Dettes LT bancaire et investisseurs		28,7		1 256,6	694,7	492,8
Immobilisations incorp. & corporelles	-173,6	-178,8	-229,5	-305,8	-379,4	-449,7
Immobilisations financières	-80,3	-1 087,0	-999,8	-994,8	-1 032,7	-489,0
FONDS DE ROULEMENT	-8,3	4 846,2	2 331,7	5 381,8	4 587,7	5 477,4
CIC OWS		224,2	1 991,0	1 948,9	1 454,1	1 019,2
Stocks nets	1 087,0	1 381,2	1 612,1	1 973,9	2 083,9	2 206,9
Créances clients (nettes)	978,3	1 793,0	1 191,0	848,6	1 322,2	2 090,4
Créance client OWS		568,0	175,9	202,0	282,7	411,2
Autres créances (TVA)	205,3	750,4	357,4	633,8	740,1	1 070,7
Charges constatées d'avance	109,3	127,7	57,2	57,2	57,2	57,2
Coût de conversion actif	0,1	46,2	27,5	27,5	27,5	27,5
Dettes fournisseurs	-2 247,1	-3 872,8	-2 727,8	-1 981,9	-2 528,4	-3 673,6
Dettes fiscales et sociales	-204,5	-232,9	-258,5	-196,6	-228,5	-274,7
Coût de conversion passif	-0,3	-25,6	-6,5	-6,5	-6,5	-6,5
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-73,9	737,4	2 421,3	3 807,0	3 384,2	2 924,0
TRESORERIE BRUTE	65,6	4 108,9	-89,6	1 574,8	1 203,5	2 553,4
Valeurs mobilières de placement	406,0	3 712,1	2 228,0	1 000,0	1 000,0	2 000,0
Disponibilités	561,0	443,5	223,7	574,8	203,5	553,4
Découvert bancaires + Financement court terme	-901,4	-46,8	-2 541,3			
TRESORERIE NETTE	65,6	4 108,9	-89,6	1 574,8	1 203,5	2 553,4
Financement par affectage						
En cours cession	ND	ND	417,4	545,7	850,2	1 344,1
Retenues de garantie (immobilisations financières)	7,2	219,5	240,4	175,4	279,3	432,1
En % de /en cours			57,6%	32,2%	32,2%	32,2%
En cours financement	ND	ND	177,0	370,2	578,8	912,0

Structure financière prévisionnelle OWS

La structure financière de la société OWS devrait évoluer comme suit :

STRUCTURE FINANCIERE OWS	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Données en KE	Réel	Réel	Réel - Non audité	Prév.	Prév.	Prév.
Capital social & primes d'émission	295,0	295,0	295,0	295,0	295,0	295,0
Réserves et R. à N.		-294,5	-1 322,1	-2 118,1	-2 092,8	-1 670,8
Résultat de l'exercice	-294,5	-1 027,6	-706,0	25,3	422,0	1 113,2
Ecart de conversion	-0,9	78,8	-28,8	-181,6	-181,6	-181,6
Provisions réglementées						
CAPITAUX PROPRES	-80,4	-1 010,3	-1 909,9	-2 019,4	-1 597,4	-484,2
Provisions / risques et charges						
Dettes LT investisseurs	92,8	784,3	847,7	847,7	847,7	
Immobilisations incorp. & corporelles	-1,2	-3,8	-4,0	-5,3	-8,5	-9,6
FONDS DE ROULEMENT	31,0	-249,9	-1 088,3	-1 177,1	-758,3	-493,8
Stocks nets	57,1	298,7	1 582,1	1 300,0	1 300,0	1 300,0
Créances clients (nettes)	20,6	338,8	633,1	774,2	1 006,4	1 588,6
Autres créances	5,6	21,2	88,8	95,1	95,1	95,1
Dettes fournisseurs hors Chamarré	-98,1	-84,0	-1 252,2	-995,2	-1 240,8	-1 908,7
Fournisseur Chamarré		-598,0	-175,9	-202,0	-252,7	-411,2
Ecart de conversion passif				-200,2	-200,2	-140,4
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-14,7	-23,3	868,0	771,8	697,9	525,4
TRESORERIE BRUTE	45,7	-228,6	-1 932,3	-1 948,9	-1 454,1	-1 019,2
CIC CHAMARRE		-224,2	-1 991,0	-1 948,9	-1 454,1	-1 019,2
Disponibilités	45,7	53,1	59,3			
Découvert bancaires + Financement court terme		-55,4	-0,5			
TRESORERIE NETTE	45,7	-228,6	-1 932,3	-1 948,9	-1 454,1	-1 019,2

Structure financière prévisionnelle « consolidée » (1)

La structure financière consolidée devrait évoluer comme suit :

STRUCTURE FINANCIERE CONSOLIDEE (1)	2007	2008	2009	2010	2011
Données en KE	Réel	Réel - Non audité	Prév.	Prév	Prév
Capital social & primes d'émission	10 842,4	10 844,0	13 044,0	13 044,0	13 044,0
Réserves et R. à N.	-3 884,5	-8 232,6	-11 587,1	-11 556,9	-10 579,5
Réserves de consolidation & de conversion	263,4	206,3	271,8	271,8	212,0
Résultat de l'exercice (y compris intérêts des minoritaires)	-4 353,3	-3 296,4	88,2	935,5	2 305,6
Subvention d'investissement	580,9	627,5	627,5	511,4	395,2
CAPITAUX PROPRES	3 448,0	148,8	2 444,5	3 205,7	5 277,2
Provisions / risques et charges	31,5	31,5	31,5	31,5	31,5
Prêt ONIVINS + COFACE	1 600,0	1 600,0	1 200,0	800,0	400,0
Dette LT investisseurs	108,0	88,3	1 344,8	783,0	492,8
Ecart d'acquisition actif	-203,4	-203,4	-203,4	-203,4	-203,4
Immobilisations incorp. & corporelles	-182,6	-233,5	-311,2	-386,0	-459,3
Immobilisations financières	-245,7	-240,4	-175,4	-273,3	-489,0
Charges à répartir					
FONDS DE ROULEMENT	4 668,8	1 181,2	4 380,8	3 967,6	6 048,9
Stocks nets	1 617,6	3 173,3	3 253,0	3 363,0	3 486,0
Créances clients (nettes)	2 131,6	790,3	589,0	1 294,8	2 545,1
Autres créances	762,9	1 568,5	1 851,2	1 957,5	2 288,1
Charges constatées d'avance	127,7	57,2	57,2	57,2	57,2
Ecart de conversion actif					
Dettes fournisseurs	-3 956,8	-4 037,6	-2 724,5	-3 617,1	-5 632,4
Dettes fiscales et sociales	-232,9	-256,5	-196,6	-228,5	-274,7
Ecart de conversion passif		-55,6	-55,6	-55,6	-55,6
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	460,3	1 289,3	2 773,2	2 771,2	2 618,7
TRESORERIE BRUTE	4 108,5	-48,1	1 557,6	1 186,3	2 536,2
Valeurs mobilières de placement	3 712,1	2 210,3	982,3	982,3	1 982,3
Disponibilités	441,2	282,9	575,3	204,0	553,9
Découvert bancaires + Financement court terme	-46,8	-2 541,3			
TRESORERIE NETTE	4 106,6	-48,1	1 557,6	1 188,3	2 536,2
Financement par affacturage					
En cours cession	ND	417,4	545,7	850,2	1 344,1
Retenues de garantie (Immobilisations financières)		240,4	175,4	273,3	432,1
En % de l'en cours		67,0%	32,2%	32,2%	32,2%
En cours financement	ND	177,0	370,2	576,8	912,0

(1) Voir § 1.3

Tableau de financement prévisionnel

Les flux de trésorerie au sein du groupe (données « consolidées » (1)) devraient évoluer comme suit :

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ (1)	2007	2008	2009	2010	2011
	Réel	Réel - Non audité	Prév.	Prév.	Prév.
Données en K€					
Résultat de l'exercice	-4 353,3	-3 354,5	30,2	877,4	2 247,5
Ecart de conversion		-52,1	65,5		-59,8
Plus-ou moins-values sur immo.					
Transferts de charges					
Dotations aux Amortissements & Provisions	12,3	21,1	26,7	32,9	38,2
Provisions dépréciation des stocks	241,8	144,3	100,0	150,0	200,0
Amortissement des subventions					
Provisions autres	31,6				
Capacité d'autofinancement	-4 067,6	-3 241,2	224,4	1 060,3	2 425,9
RESSOURCES					
Capacité d'autofinancement			224,4	1 060,3	2 425,9
Incidence des variations de périmètre	33,5				
Intérêts minoritaires		58,0			
Augmentation de capital	8 832,4	1,7	2 200,0		
Subventions d'investissement (COFACE)	318,3	46,6			
Souscription emprunt	24,1		1 256,6		
TOTAL RESSOURCES	9 208,3	106,3	3 680,9	1 060,3	2 425,9
EMPLOIS					
Insuffisance d'autofinancement	-4 067,6	-3 241,2			
Acquisition d'immobilisations	-350,4	-66,7	-41,7	-205,6	-327,3
Remboursement du prêt ONIVINS			-400,0	-400,0	-400,0
Remboursement COFACE				-116,2	-116,2
Remboursement dette LT Investisseurs		-19,7		-561,9	-290,1
TOTAL EMPLOIS	-4 418,0	-3 327,7	-441,7	-1 283,6	-1 133,6
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	4 790,4	-3 221,3	3 239,3	-223,3	1 292,4
Stocks (bruts)					
Stocks (bruts)	721,2	1 699,9	179,7	260,0	323,0
Créances clients	1 134,9	-1 341,5	-201,3	705,8	1 350,3
Autres créances	560,7	805,6	282,4	106,3	330,6
Charges constatées d'avance	18,4	-70,5			
Dettes fournisseurs	-1 611,6	-81,0	1 312,9	-892,2	-2 015,3
Dettes fiscales et sociales	-28,4	-23,6	59,9	-31,9	-46,2
Autres dettes		-55,6			
VARIATION DU B. F. R.	786,1	933,3	1 833,8	147,9	-67,6
VARIATION DE LA TRÉSORERIE BRUTE	3 995,2	-4 154,6	1 605,7	-371,3	1 349,9
Variation des valeurs mobilières de placement					
Variation des Disponibilités	3 306,1	-1 501,8	-1 228,0		1 000,0
Variation des Découverts bancaires + Financement court terme	-110,1	-159,2	292,4	-371,3	349,9
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	3 995,2	-4 154,6	1 605,7	-371,3	1 349,9

(1) Voir § 1.3

4. Analyse des principaux postes des états financiers prévisionnels

4.1. Résultat au 31 décembre 2008

Le résultat présenté à fin 2008 a été arrêté par la direction des sociétés CHAMARRE et OWS.

A la date d'établissement du présent document, le commissaire aux comptes n'a pas achevé ses diligences relatives aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

4.2. Compte de résultat, hypothèses globales

L'évolution de l'exploitation (données consolidées - cf. § 1.3) au cours de la période 2008-2011 se caractérise par :

- Une forte progression des ventes en 2009, qui devraient être multipliées par 2 ;
- Un résultat bénéficiaire dès 2009 (+30,2 K€) ;
- A l'horizon 2011, un excédent brut d'exploitation de 9,4% du chiffre d'affaires brut et un résultat net de 7,9% du chiffre d'affaires.

Analyse des liens commerciaux et financiers entre CHAMARRE et OWS

Le business plan prévoit que CHAMARRE vende les cols à OWS à des conditions préférentielles au prix unitaire de 1,59 €.

Les vins CHAMARRE représentent environ 30% des ventes OWS en volume à compter de 2009. Pour chaque exercice considéré, les volumes de cols vendus par CHAMARRE à OWS ont été déterminés à partir du business plan prévisionnel établi par le management d'OWS (le nombre de cols qu'OWS devrait vendre à ses clients).

OWS règle CHAMARRE en euros. Le taux de change est égal à :

- Cours moyen pour l'exercice 2008 : 1,4708 \$ pour 1 € ;
- Cours de clôture au 31 décembre 2008 : 1,3917 \$ pour 1 € ;
- Cours moyen et cours de clôture pour les exercices suivants, par hypothèse : 1,3 \$ pour 1 €.

Le délai de règlement d'OWS vis-à-vis de CHAMARRE est de 90 jours.

Les besoins de financement d'OWS sont intégralement financés par CHAMARRE par avances en compte courant ainsi que par un prêt à moyen terme de 759,4 K€ au 31 décembre 2008 et remboursable in fine en 2011. Par hypothèse, ce compte courant et ce prêt portent intérêts au taux de 6%.

4.3. Hypothèses spécifiques à la société CHAMARRE

Analyse des produits d'exploitation de CHAMARRE hors ventes à OWS

Le chiffre d'affaires brut est la résultante des prévisions de volumes de ventes pour chaque gamme de vins (avec une distinction entre la zone Amérique et le reste du monde), ainsi que des prix de vente pour chacune des gammes.

La progression des ventes et des prix a été déterminée par la Direction Générale de CHAMARRE en fonction des hypothèses commerciales qu'elle a considéré comme les plus vraisemblables à mi avril 2009.

En synthèse, ces hypothèses commerciales ajustées pour tenir compte de l'aboutissement favorable ou non des négociations en vue d'un référencement en 2009 se présentent comme suit :

CHAMARRE
30 avril 2009

Ex Koofs	Statut	Ventes 2007	Ventes 2008	Ves prévisionnelles 2009 révisées
France	Wine Beer Supermarket Client	9,0	27,0	21,5
	Pidou Client	89,8		
	Eurotop Client	27,8	0,8	25,0
	CORA / MATCH Nouveau client (depuis septembre 2008)		101,5	180,0
	Monoprix Client	85,6	115,8	125,0
	Lederc Client	328,3	380,1	390,0
	ITM Prospect (négociation commerciale en cours)			
	CASINO Nouveau client (depuis septembre 2008)		3,0	125,0
	Autres clients Clients / prospects	278,8	86,0	133,0
	Total	797,2	703,9	869,5
Grande Bretagne	ASDA Client	16,1		
	CO-OPERATI Client	77,9	84,3	173,8
	MORRISONS Client	178,7	208,3	284,1
	SOMERFIELD Client	58,4	27,0	58,8
	THRESHER G Client	10,1	42,2	
	COCKBURN			
	SAINSBURYS Prospect (négociation commerciale en cours)			
	NISA Client			28,4
	THIERRY'S		19,0	
	VINOPOLIS		9,8	
	Autres clients Clients / prospects	16,1	75,0	80,0
	Total	337,3	485,4	553,0
MDD	C1000 Nouveau client			192,0
	Total			192,0
Autres		889,0	874,3	955,3
TOTAL		1 803,5	1 843,6	2 689,8

Les volumes ainsi que le chiffre d'affaires (montant brut) prévisionnels par zone se présentent comme suit :

Contributifs par zone	2008	%	2009	%	2010	%	2011	%	
Volumes (en Koofs)	Grande Bretagne et Irlande	527,9	29%	603,0	33%	742,8	19%	1 194,0	19%
	France	610,0	32%	969,5	38%	1 385,4	34%	2 170,9	35%
	Europe	575,0	30%	645,3	24%	811,2	19%	904,5	14%
	Asie	147,0	8%	188,0	7%	213,4	5%	347,3	6%
	Autres pays	55,8	3%	72,0	3%	108,1	3%	195,4	3%
	MDD	0,0	0%	192,0	7%	897,5	25%	1 447,3	23%
	TOTAL	1 915,5		2 669,8		4 056,1		6 259,4	
CA (en M€)	Grande Bretagne et Irlande	1 089,9	26%	1 325,8	21%	1 801,3	18%	2 968,8	19%
	France	1 415,8	33%	2 438,3	39%	3 980,7	34%	5 307,8	35%
	Europe	1 281,8	30%	1 629,8	26%	1 482,7	15%	2 249,1	14%
	Asie	334,4	8%	504,9	8%	517,5	5%	869,8	6%
	Autres pays	127,5	3%	162,4	3%	262,1	3%	485,8	3%
	MDD	0,0	0%	259,2	4%	2 419,7	25%	3 508,5	23%
	TOTAL	4 229,1		6 319,5		9 944,2		15 589,5	
Prix de vente moyen	Grande Bretagne et Irlande	2,06		2,20		2,43		2,49	
	France	2,32		2,51		2,43		2,49	
	Europe	2,19		2,58		2,43		2,49	
	Asie	2,27		2,89		2,43		2,49	
	Autres pays	2,29		2,28		2,43		2,49	
	MDD			1,36		2,43		2,49	
	TOTAL	2,21		2,37		2,43		2,49	

Par ailleurs, les prix moyens de vente ont été révisés sur la base des prix actuels finalement négociés.

Il a également été tenu compte des répercussions de la crise économique sur la demande des vins CHAMARRE dans la détermination du nouveau mix produits.



18



Gamme	Révision avril 2009			
	Volumes en Kcols	Mix en % des volumes	Mix en % du CA	PMV brut
Sélection	810,0	30,3%	25,4%	1,98
Réserve Spéciale	385,4	14,4%	15,8%	2,58
Alternatifs	56,5	2,1%	1,9%	2,07
Premium Series	351,9	13,2%	14,4%	2,59
Issoria	30,2	1,1%	1,2%	2,54
Grande Réserve	397,9	14,9%	19,5%	3,09
Winemakers's selection				
Tradition	337,9	12,7%	18,5%	3,08
Sparkling				
Alliées du sud	300,0	11,2%	5,4%	1,13
Totaux	2 669,8	100%	100%	

Dans le compte de résultat, l'ensemble des frais de BTL (frais de promotions, remises) a été soustrait du chiffre d'affaires brut afin de présenter le chiffre d'affaires net des rabais, remises et ristournes).

Les ventes de vins couvrent toutes les ventes sous la marque CHAMARRE hors ventes à OWS, c'est-à-dire hors ventes pour l'Amérique et les Caraïbes.

L'augmentation des tarifs ainsi que l'évolution du « mix produit » permettraient une augmentation du prix de vente moyen unitaire de 0,18 € par col entre 2008 et 2009.

La montée en gamme de Chamarré serait assurée par le développement des familles de produits « Premiums » et « Grande Réserve » (13 références prévues en 2009 contre 7 aujourd'hui).

L'augmentation du prix de vente moyen en 2010 et 2011 résulterait d'une augmentation de 2,5% calculée sur le prix de vente moyen 2009.

La progression des ventes entre 2008 et 2009 serait assurée par les négociations commerciales actuellement en cours avec plusieurs centrales, ainsi que par la nouvelle organisation commerciale.

Ainsi, la progression du chiffre d'affaires entre 2008 et 2009 repose sur les hypothèses relatives au nombre de cols commercialisés auprès des principaux clients ou prospects de la société en France, au Royaume Uni et en Irlande ou sous des marques de distributeurs déterminées par la direction commerciale.

Le développement des ventes devrait être assuré par :

- Le renforcement des relations commerciales avec les clients existants ;



- La mise en œuvre de nouveaux accords commerciaux signés fin 2008 (CORA, CASINO et C1000 aux Pays-Bas) ;

Et pour 15% des ventes prévisionnelles 2009 réalisés en France et au Royaume Uni par la conquête de nouveaux clients.

La nouvelle organisation commerciale mise en place en 2008 est caractérisée par le recentrage des équipes commerciales sur la prospection de nouveaux marchés à l'export.

Analyse des charges d'exploitation de Chamarré

Les charges d'exploitation reposent essentiellement sur les postes suivants :

- **Le coût de revient unitaire des vins :**

Le coût de revient unitaire des vins (y compris les vins vendus à OWS) devrait évoluer comme suit :

Coût de revient unitaire	2007	2008	2009	2010	2011
En €	1,42	1,59	1,39	1,39	1,39

Le coût de revient unitaire 2008 intègre des coûts non récurrents liés notamment à des frais de reprise sur stocks existants ou à des transferts de stocks.

Le coût de revient unitaire prévu pour 2009 intègre une amélioration des coûts d'achats de moins de 3% par rapport aux coûts observés à fin 2008 .

La baisse du coût de revient unitaire entre 2008 et 2009 (-0,20 € soit -13%) serait assurée par :

- la maîtrise des coûts grâce à un changement de prestataire en charge du stockage, de la vinification et du conditionnement ;
- une optimisation des coûts de production passant par des tailles de lots plus importantes (optimisation de l'ordonnancement) ;
- des modifications relatives aux matières sèches : capsules thermo-rétractables sur les vins « Sélection », colle traditionnelle en remplacement des étiquettes adhésives, un seul corps d'étiquette pour les vins « Sélection », réduction du nombre de types de cartons...



D'après la Direction Générale, toute hausse à venir des matières premières serait répercutée sur le prix de vente et serait donc sans incidence sur la marge de la Société.

- **Les dépenses de marketing et de commercialisation :**

Ces dépenses se présentent comme suit :

- FTT (Funds To the Trade) : coûts de référencement versés aux distributeurs pour référencer les produits. Ce sont des montants fixes ou proportionnels aux ventes, récurrents ou ponctuels : frais de référencement, coopération commerciale, listing... Soit l'ensemble des « marges arrières ».
- BTL (Below The Line) : charges engagées par Chamarré pour accélérer la rotation des produits dans les magasins : promotion, tête de gondole, bons de réduction... (frais déduits du chiffre d'affaires dans le compte de résultat).
- ATL (Above The Line) : frais liés à la communication d'image et à la communication institutionnelle : frais de médias (internet, presse, radio, magazines professionnels, publi-reportages...) et les coûts liés à la diffusion de ce média (honoraires de réalisation du média, centrale d'achat, relation publique et relation presse).
- Frais d'agent : ce sont les frais refacturés par les agents, pour les marchés où il est nécessaire d'utiliser les services d'un agent afin de piloter les référencements et les marges, c'est-à-dire essentiellement le Royaume-Uni.
- Frais pays et département commercial : toutes les charges commerciales supportées directement par Chamarré pour son activité :
 - Personnel employé localement par Chamarré : Brand Ambassador au Royaume-Uni par exemple ;
 - Personnel salarié au siège : force de vente par zone géographique ;



- Autres frais commerciaux : assurance crédit / risque client.

CHAMARRE
30 avril 2009

Les dépenses de marketing et de commercialisation s'analysent comme suit :

Frais commerciaux	2007			2008			2009			2010			2011		
	KE	% CA	€ / ool	KE	% CA	€ / ool	KE	% CA	€ / ool	KE	% CA	€ / ool	KE	% CA	€ / ool
Coût de référencement (FundsToTheTrade)	117,5	2,5%	0,07	45,5	1,0%	0,03	83,5	1,2%	0,03	130,2	1,2%	0,03	205,9	1,2%	0,03
Micla + RP (Marque) (AboveTheLine)	385,9	8,2%	0,21	254,6	5,4%	0,14	311,0	4,4%	0,12	484,6	4,4%	0,12	781,1	4,5%	0,12
BTL	884,2	18,8%	0,49	892,0	19,1%	0,48	621,7	8,7%	0,23	950,4	8,7%	0,23	1 501,2	8,7%	0,24
Commissions Agent	210,0	4,5%	0,12	225,5	4,8%	0,12	84,4	1,2%	0,03	131,4	1,2%	0,03	207,8	1,2%	0,03
Commercial & Frais Pays	677,5	14,4%	0,38	752,9	16,1%	0,41	735,5	10,3%	0,28	831,2	7,6%	0,20	1 177,9	6,8%	0,19
Marketing Groupe	770,9	16,4%	0,43	418,7	9,0%	0,23	292,7	4,1%	0,11	540,2	5,0%	0,13	864,3	5,0%	0,14
Total frais commerciaux	3 047,0	64,7%	1,89	2 691,1	56,4%	1,41	2 128,8	28,9%	0,80	3 088,1	28,2%	0,78	4 738,3	27,5%	0,78

Le développement des ventes ainsi que l'évolution de la politique commerciale doivent assurer une diminution des frais commerciaux moyens au col.

Les actions engagées pour 2009 visent à maîtriser les coûts de commercialisation et de marketing :

○ Réduction des frais pays :

- Suppression de deux « Brand Managers », en Suisse et en République Tchèque (marchés placés sous la responsabilité directe du responsable export) ;
- Partage du salaire du « Brand Manager » britannique entre Chamarré et son agent local (permettant une réduction de 50% des coûts supportés en 2008).

○ Diminution des dépenses de marketing :

- Internalisation de certaines tâches (création graphique et gestion des relations publiques) qui étaient auparavant confiées à des prestataires externes ;
- Dépenses de lancement non récurrentes supportées en 2007 et en 2008 : étiquettes de la gamme, brochures, site internet, études consommateurs...

○ Maîtrise des frais de communication (ATL) ;

○ Réduction relative des BTL, ce qui suppose des négociations commerciales sur des prix nets sans promotion.

• Les charges de personnel :

Les charges de personnels ainsi que les effectifs devraient évoluer comme suit :

Personnel Chamarré	2006		2007		2010		2011		
	K€	% CA	K€	% CA	K€	% CA	K€	% CA	
Charges de personnel	- Commercial et frais pays	596,1	15,8%	553,0	8,5%	565,6	5,7%	886,7	5,6%
	- Marketing	147,4	3,9%	145,9	2,2%	150,2	1,5%	154,7	1,0%
	- Achats et production	112,7	3,0%	80,8	1,2%	83,2	0,8%	87,4	0,6%
	- Frais de siège	485,9	12,8%	318,5	4,9%	348,0	3,5%	461,2	2,9%
TOTAL	1 342,1	35,5%	1 098,1	15,9%	1 147,0	11,5%	1 589,9	10,1%	
Effectif	- Commercial et frais pays	6,00		7,50		7,50		8,50	
	- Marketing	3,00		3,00		3,00		3,00	
	- Achats et production	2,00		2,00		2,00		2,00	
	- Frais de siège	4,00		4,00		4,00		4,00	
TOTAL	16,00		18,60		18,60		17,60		
Coût par tête	- Commercial et frais pays	99,3		73,7		75,9		104,3	
	- Marketing	49,1		48,6		50,1		51,6	
	- Achats et production	56,3		40,4		41,6		43,7	
	- Frais de siège	121,5		79,6		87,0		115,3	
TOTAL	88,6		88,6		88,6		80,8		

• Les dotations aux provisions :

Les dotations aux provisions correspondent aux charges liées aux rebus sur matières sèches (principalement du fait du renouvellement des étiquettes).

Analyse des charges financières de Chamarré

• Les frais financiers sont constitués :

- Des frais et intérêts sur la cession par affacturage de 50% des créances clients (taux d'intérêt annuel de 6,5% sur la quote-part de créances cédées) ;
- Les charges d'intérêts relatives à un nouvel emprunt bancaire en cours de réalisation, calculées comme suit :



- au taux annuel de 4,90% sur une tranche de 731 K€ remboursable sur 2 ans, avec une franchise d'un an ;
 - au taux annuel de 5,50% sur une tranche de 1.369 K€ remboursable sur 5 ans.
- Des intérêts sur compte courant et prêt consenti à OWS au taux de 6%.

4.4. Hypothèses spécifiques à la société OWS

Les prévisions d'OWS ont été établies en dollars par le management. Le passage en euros a été réalisé sur la base d'un taux de change €/ \$ de :

- Cours moyen pour l'exercice 2008 : 1,4708 \$ pour 1 € ;
- Cours de clôture au 31 décembre 2008 : 1,3917 \$ pour 1 € ;
- Cours moyen et cours de clôture pour les exercices suivants : 1,3 \$ pour 1 €.

Révision des prévisions de chiffre d'affaires de la société OWS

Les conditions réelles de commercialisation observées au cours des derniers mois (croissance des ventes, concurrence par les prix...) ont conduit la direction de la société OWS à réviser ses prévisions comme suit :

	2008			Révision avril 2009		
	Qtés en Kcols	Mix en %	Prix moyen de vente en \$	Qtés en Kcols	Mix en %	Prix moyen de vente en \$
Vins pétillants	305,5	41%	3,7	363,2	22%	3,6
Vins Chamarré	266,9	36%	4,1	400,9	24%	3,1
Autres vins	84,5	11%	4,2	314,8	19%	3,9
Spiritueux	89,8	12%	7,5	601,2	36%	7,1
Total	746,7	100%		1 680,1	100%	

Analyse des produits d'exploitation d'OWS

OWS est importateur de vins (dont les vins de la marque Chamarré) et spiritueux pour les Amériques.

Les ventes de vins en volume devraient évoluer comme suit :

CHAM 30 avr 2009	2007		2008		2009		2010		2011	
	Kcols	% total	Kcols	% total	Kcols	% total	Kcols	% total	Kcols	% total
Vins Chamarré	402,4	92%	266,9	39%	508,9	30%	661,5	30%	1 034,4	31%
Autres vins et spiritueux	33,5	8%	480,0	64%	1 171,2	70%	1 522,6	70%	2 350,9	60%
Nb total de cols	435,9		746,9		1 680,1		2 184,1		3 385,3	

Par ailleurs, le prix de vente moyen devrait évoluer comme suit :

Prix de vente moyen OWS	2007	2008	2009	2010	2011
En €	2,47	2,97	3,69	3,69	3,75

L'augmentation du prix de vente moyen au col entre 2008 et 2009 résulte de l'accroissement de la part des ventes de spiritueux, dont le prix de vente unitaire est supérieur au vin.

- **Vente de vins Chamarré :**

En dépit de la baisse en % dans le chiffre d'affaires entre 2008 et 2009, les ventes de vins CHAMARRE devraient augmenter en volume (267 Kcols en 2008 et 509 Kcols en 2009) :

Le succès des vins Chamarré en Amérique du Nord repose sur l'adéquation entre les goûts du consommateur américain et les caractéristiques des vins Chamarré : vins du sud de la France (élaboration des vins à partir de raisins bien mûrs) et mise en avant du cépage (qui définit mieux le goût du vin pour la grande majorité des américains).

Le développement des ventes (1.034.400 cols à horizon 2011) doit être assuré par un effort de prospection commerciale qui repose sur le plan de marche suivant :

	Nb états où les vins Chamarré sont commercialisés (moyenne)	Ventes par état (en Kcols)
Année 2008	22,5	10
Année 2009	32,5	16
Année 2010	37,5	18
Année 2011	41	25

- **Autres vins et spiritueux :**

OWS exerce une activité d'agent commercial pour le compte de tiers qui souhaitent vendre leurs produits sur les territoires américains.



Le portefeuille produits d'OVS s'est enrichi en 2008 des marques suivantes : SCHWARTZHOG produit par HARDENBERG, 2^{ème} distillerie de spiritueux en Allemagne, GANCIA, premier producteur d'Asti en Italie, PASQUA, 5^{ème} producteur de vin en Italie...

Le développement des ventes (environ 2.350.900 cols à horizon 2011) doit être assuré par un effort de prospection commerciale qui repose sur le plan de marche suivant (3 principales marques) :

	Nb états de commercialisation pour Schwartzhog (moyenne)	Ventes par état (en Kcols)	Nb états de commercialisation pour Gancia (moyenne)	Ventes par état (en Kcols)	Nb états de commercialisation pour Pasqua (moyenne)	Ventes par état (en Kcols)
Année 2008	7,5	6				
Année 2009	20	17	7,5	29	7,5	29
Année 2010	27,5	16	17,5	16	17,5	16
Année 2011	32,5	18	22,5	10	22,5	10

Les marques SCHWARTZHOG, GANCIA et PASQUA représentent 62% des ventes des autres vins et spiritueux en volume en 2009.

Analyse de la marge

L'évolution de la marge s'analyse comme suit :

MARGE OVS	2007	2008	2009	2010	2011
Données en K€	Réel	Réel	Prév.	Prév.	Prév.
TOTAL COLS VENDUS (en Kcols)	418,9	746,9	1 680,1	2 184,1	3 385,3
CHIFFRE D'AFFAIRES BRUT	1 035,8	2 220,2	6 193,4	8 051,4	12 708,7
Prix de vente moyen par col	2,47	2,97	3,69	3,69	3,75
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	1 035,8	2 220,2	6 193,4	8 051,4	12 708,7
ACHATS DE VINS	-793,3	-1 683,1	-3 897,6	-5 066,7	-7 894,3
Prix de revient moyen par col	-1,89	-2,25	-2,32	-2,32	-2,33
MARGE BRUTE	242,5	537,2	2 295,9	2 984,7	4 814,4
marge unitaire par col	0,58	0,72	1,37	1,37	1,42
marge en %	23%	24%	37%	37%	38%

L'évolution favorable de la marge entre 2008 et 2009 (+13 points) résulte des hypothèses suivantes :

- L'augmentation de la part des ventes de spiritueux (produits à plus forte marge) dans le chiffre d'affaires à compter de 2009 ;
- L'évolution favorable de la parité €/€ entre 2008 et 2009 compte tenu que OVS réalise la majorité de ses achats en €.



Analyse des charges d'exploitation d'OWS

Les charges d'exploitation d'OWS reposent essentiellement sur les postes suivants :

- **Les coûts de revient au col des gammes de vin pour OWS :**
 - Vins Chamarré : Le business plan prévoit que CHAMARRE vende les cols à OWS à des conditions préférentielles au prix unitaire de 1,59 €.
 - Autres vins et spiritueux (vins italiens, liqueurs, whiskys...) : le coût de revient est déterminé pour chaque vin ou spiritueux en fonction du dernier prix moyen d'achat constaté.

- **Des frais annexes (transport, frais de stockage, taxes d'accise, frais de licence)**

Les frais de transport, de stockage et taxes d'accises sont considérés comme fixes par col de 2009 à 2011, et s'établissent en cumulé à 0,375 \$ par col.

Ces frais ne concernent que les produits qui ne sont pas livrés directement aux clients, soit :

- 46% des volumes en 2008 ;
- 40% des volumes vendus à compter de 2009.

Les frais de licence évolueraient comme suit :

- 0,17 \$ par col en 2008 ;
- 0,20 \$ par col à compter de 2009.

L'évaluation des coûts a été réalisée par le dirigeant d'OWS.

- **Les dépenses de marketing et de commercialisation**

Les dépenses de marketing et de commercialisation devraient évoluer comme suit :

CHAMARRE
30 avril 2009

Frais commerciaux	2007			2008			2009			2010			2011		
	K€	% CA	€/col												
Mids + RP (Marque) (AboveTheLine)	751,2	72,5%	1,79	473,5	21,3%	0,63	1 054,5	17,0%	0,63	1 212,7	15,1%	0,56	1 897,7	14,9%	0,58
Commercial & Frais Pays	366,6	35,4%	0,88	659,4	29,7%	0,88	1 006,8	16,3%	0,60	1 157,8	14,4%	0,53	1 563,0	12,3%	0,48
Frais commerciaux	1 117,8	23,8%	0,82	1 132,9	24,2%	0,81	2 061,3	28,9%	0,77	2 370,6	21,8%	0,58	3 460,8	20,1%	0,65

- **Les charges de personnel**

Les charges de personnel s'analysent comme suit :

Personnel OWS		2007	2008	2009	2010	2011
		K€	K€	K€	K€	K€
Charges de personnel	- Commercial et frais pays	820,8	1 004,5	1 110,6	1 422,7	1 707,3
	- Achats et production	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	- Frais de siège	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Total en K\$	820,8	1 004,5	1 110,6	1 422,7	1 707,3
	Total en K€ (€/€ 2007 = 1,37 ; €/€ 2008 = 1,4708 ; €/€ au-delà = 1,3)	453,1	683,0	854,3	1 094,4	1 313,3
Effectif	- Commercial et frais pays	12	12	13	15	16,5
	Total	12	12	13	15	16,5
Coût par tête	- Commercial et frais pays	51,7	83,7	85,4	94,8	103,5
	K\$	51,7	83,7	85,4	94,8	103,5
	Total en K€ (€/€ 2007 = 1,37 ; €/€ 2008 = 1,4708 ; €/€ au-delà = 1,3)	37,8	56,9	65,7	73,0	79,6

N/A : non applicable

La relative limitation de la croissance de la masse salariale repose sur la stratégie d'OWS de vendre à un nombre limité de grossistes.

- **Des charges de siège et autres charges :**

- Les frais de siège sont constitués de fournitures, des loyers...
- Les autres charges concernent les frais de déplacement et les honoraires divers.

- **Les dotations aux amortissements sur immobilisations :**

- Leur montant est non significatif. Les immobilisations corporelles se limitent à du matériel de bureau (ordinateur).

Analyse des charges financières d'OWS

Il n'est pas prévu qu'OWS fasse appel à un financement autre que celui fourni par CHAMARRE (taux d'intérêt applicable : 6%).



4.5. Hypothèses retenues pour les bilans prévisionnels de la société CHAMARRE

La structure financière CHAMARRE pour la période 2008-2011 se caractérise par :

- La mise en place des financements suivants :
 - Une augmentation de capital de 150 K€ dès janvier 2009 s'analysant comme suit :
 - Augmentation capital social : 75 K€
 - Prime d'émission : 75 K€

Le capital social, avant nouvelle augmentation dans le cadre de la Loi TEPA, a ainsi été porté à 5.801.681 €.

- un emprunt bancaire de 2.100 K€ réalisé au 31 mars 2009, remboursable selon les modalités suivantes :
 - Tranche de 731 K€ remboursable sur 2 ans, avec une franchise de capital d'un an ;
 - Tranche de 1.369 K€, remboursable sur 5 ans ;
 - Engagement de CHAMARRE de rembourser la somme maximale de 1 M€ à ses prêteurs selon les circonstances suivantes :
 - En cas de réussite de l'augmentation de capital, le remboursement s'effectuera à concurrence de 2/3 des sommes libérées avec un plafond à hauteur de 500 K€ ;
 - En cas d'obtention d'une subvention VINIFLHOR, le remboursement devra s'effectuer à concurrence de 2/3 des subventions perçues.
- une augmentation de capital de 2.050 K€ (montant net après imputation des frais d'augmentation de capital sur la prime d'émission), réalisée dans le cadre de la loi Tepas mi-2009 ;

- o L'octroi d'une subvention VINIFLHOR de 2.150 K€ constatée en produits d'exploitation dans les comptes prévisionnels 2009-2011 selon les modalités suivantes :

▪ 2009 :	717 K€
▪ 2010 :	717 K€
▪ 2011 :	717 K€

- o encaissable comme suit :

▪ 2009 :	239 K€
▪ 2010 :	717 K€
▪ 2011 :	717 K€
▪ Au-delà :	477 K€

En synthèse la mise en œuvre de ces nouveaux financements devrait se présenter comme suit :

CHAMARRE - Opérations de financement				
En K€	2009	2010	2011	Total
Augmentation des emprunts bancaires	2 100,0			2 100,0
Encaissement subvention VINIFLHOR	238,8	716,7	716,7	1 672,2
Augmentations de capital	2 200,0			2 200,0
Trésorerie provenant des opérations de financement	4 538,8	716,7	716,7	5 972,2
Remboursement des emprunts bancaires	-843,4	-561,9	-201,9	-1 607,2
Trésorerie affectée au remboursement des emprunts bancaires	-843,4	-561,9	-201,9	-1 607,2
Solde net des flux liés aux opérations de financement	3 695,4	154,8	514,8	4 365,0

- Un compte courant évolutif avec OWS, puisque la société CHAMARRE finance les besoins de trésorerie de sa filiale OWS ;
- Une évolution maîtrisée des stocks au cours des années 2009 -2011 ;
- Un recours à l'affacturage en raison de la croissance du poste clients ;
- Des capitaux propres qui évoluent sensiblement tout au long de la période ;
- Une maîtrise du BFR en raison de la progression des dettes fournisseurs ;



Compte courant OWS

Ce compte courant d'associé permet de financer les pertes d'OWS et une partie de son BFR.

Les avances en compte courant portent intérêts au taux du « prime rate » publié par le Wall Street Journal. Par hypothèse, le taux retenu est de 6%.

La gestion de la trésorerie disponible entre CHAMARRE et OWS permet de réduire le recours à l'endettement de la part d'OWS et donc de limiter les frais financiers de l'entité consolidée.

Besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement décroît sensiblement en valeur à compter de 2010 du fait d'une meilleure gestion des stocks et des moindres besoins de financement de OWS. Le recours à l'affacturage permet de réduire les créances clients.

CHAMARRE (avec factor)	2006	2007	2008	2009	2010	2011
BFR	-73,9	737,4	2 421,3	3 807,0	3 384,2	2 624,0
BFR en j de CA	-10,7	56,4	186,4	192,3	111,8	61,2
Dont stocks	1 087,0	1 361,2	1 612,1	1 973,9	2 083,9	2 206,9
Dont stocks en jours de CA	157,1	104,1	124,1	99,7	68,9	46,2
Dont compte courant OWS	0,0	224,2	1 991,0	1 948,9	1 454,1	1 019,2
Dont C/C OWS en jours de CA	0,0	17,2	153,3	88,4	48,0	21,3

Les stocks évalués à 1.738 K€ en valeur brute à fin 2008, évolueraient de +27% au 31 décembre 2009 (2.200 K€ en valeur brute) puis +5% au cours des années suivantes. Les évolutions relatives aux stocks prennent en compte les provisions pour dépréciation (renouvellement des étiquettes) et l'amélioration régulière du délai de rotation des stocks.

Hors affacturage, le besoin en fonds de roulement d'exploitation évolue comme suit :

CHAMARRE (hors factor)	2006	2007	2008	2009	2010	2011
BFR	ND	ND	2 638,7	4 352,7	4 234,3	4 268,1
BFR en j de CA	ND	ND	218,5	219,9	139,9	89,3

Capitaux propres

Les capitaux propres de la société sont positifs tout au long de la période. Grâce à l'augmentation de capital projetée et la profitabilité de l'exploitation à compter de 2009, les fonds propres de Chamarré se renforcent entre 2009 et 2011.

Les frais liés à l'augmentation de capital dans le cadre de la loi Tepas ont été estimés à 200 K€.

Endettement

La société a bénéficié d'un pré-financement par VINIFHLOR (ex-ONIVINS) d'un montant de 1.600 K€ sans intérêts avec une franchise de remboursement de 4 ans. Il est prévu de rembourser 400 K€ par an à partir de 2009.

Un contrat d'assurance prospection export a permis à la société de bénéficier d'une avance remboursable destinée à couvrir une partie de ses charges pour l'exportation en 2006 et en 2007 pour un montant global de 581 K€. Il a été considéré que cette avance serait remboursée par 1/5^{ème} à compter de 2010.

4.6. Hypothèses retenues pour les bilans prévisionnels de la société OWS

La structure financière CHAMARRE sur la période 2008-2011 se caractérise par :

- Un financement par Chamarré (puisque ses besoins de trésorerie sont financés par sa maison mère), qui permet de financer le BFR ;
- Des stocks stables en valeur brute au cours des années 2009 -2011 ;
- Une forte croissance du poste clients, en lien avec la progression du chiffre d'affaires ;
- Des capitaux propres négatifs sur la période, en cours de reconstitution grâce aux bénéfices ;
- Peu d'immobilisations, OWS jouant un rôle de négociant.

Par hypothèse, la société OWS assume le risque de change relatif au remboursement des dettes à long terme vis-à-vis de Chamarré (prêt de 759,4 K€ et avances en compte courant).

Compte tenu des hypothèses relatives à l'évolution de la parité €/\$, la structure bilancielle prévisionnelle d'OWS (présentation en € des comptes établis en \$) intègre des « écarts de conversion passif ».

Besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement progresse significativement en début de période en raison principalement de la croissance des stocks entre 2007 et 2008 puis décroît régulièrement :

OVS	2006	2007	2008	2009	2010	2011
BFR	-14,7	-23,3	886,0	771,8	687,9	525,4
BFR en j de CA	-133,8	-8,1	140,4	44,9	31,2	14,9
Dont stocks	57,1	266,7	1 582,1	1 300,0	1 300,0	1 300,0
Dont stocks en jours de CA	519,2	92,7	256,5	75,6	58,1	36,8

Les stocks estimés à 1.300 K€ en valeur brute à fin 2009, sont stables au cours des années ultérieures. Les évolutions relatives aux stocks concernent l'amélioration régulière du délai de rotation des stocks.

Aucune provision pour dépréciation n'est constatée puisque OVS n'a que des stocks de produits finis. Les dépréciations de matières sèches (étiquettes principalement) sont constatées chez CHAMARRE.

Capitaux propres

Les bénéfices à compter de l'exercice 2009 devraient assurer la reconstitution progressive des ressources stables d'OVS.

La pérennité de la société est assurée par le soutien financier de CHAMARRE.

Ce soutien prend les formes suivantes :

- Prêt à moyen terme de 759,4 K€, remboursable en 2011 ;
- Avances en compte courant en fonction des besoins de trésorerie.

14 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE

14.1 COMPOSITION ET INFORMATIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LES ORGANES DE DIRECTION ET DE CONTRÔLE

14.1.1 Le Conseil de surveillance

Sont membres du Conseil de Surveillance de la Société :

- VitiFrance Participations, représentée par Société d'Intérêt Collectif Agricole Union des Vignerons de l'Ile de Beauté (SICA, UVIB) elle-même représentée par M. Pierre Salles
- Producta S.A., représentée par Monsieur Rémi Garuz
- Distillerie des Moisans S.A.S., représentée par Monsieur Patrick Mourlhon
- Les Amis de Chamarré S.A.S., représentée par Monsieur Vincent Norguet
- Monsieur Guy Cornet
- Madame Véronique Legaret

14.1.2 La Direction

La Direction de CHAMARRÉ est assurée par un gérant seul associé commandité, RENAUDAT et Associés S.A.S., représentée par Monsieur Pascal RENAUDAT, son Président.

▶ La Gérance :

- RENAUDAT et Associés S.A.S., représentée par Monsieur Pascal RENAUDAT, son Président :
Gérant Commandité de la Société.

14.2 CONFLITS D'INTÉRÊTS AU NIVEAU DES ORGANES DE CONTRÔLE ET DE DIRECTION

Au jour du présent document, il n'existe pas de manière générale, selon la Société, de conflit d'intérêt au niveau des organes de contrôle et de Direction.

15 RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

15.1 INTÉRÊTS ET RÉMUNÉRATION

15.1.1 *Rémunérations du Gérant*

L'assemblée générale des associés en date du 26 juin 2007 a approuvé une rémunération du Gérant de l'ordre de 6.000 euros nets, soit 10.057 euros bruts par mois et ce indépendamment de la part des bénéfices qui peut lui revenir en sa qualité d'associé commandité.

Le Gérant est également rémunéré par l'attribution d'une somme globale égale à 0,04 euros par cols commercialisés. Le prix du col est indexé sur l'indice des prix des produits et services publiés par l'INSEE. Cette rémunération est statutaire.

Cependant, dans le cadre de l'introduction en bourse de la société CHAMARRÉ, la S.A.S. RENAUDAT & Associés a pris l'engagement, à l'issue de chacune des années 2007, 2008, 2009 et 2010, de renoncer à son intéressement de l'année écoulée, si l'excédent brut d'exploitation, après prélèvement de l'intéressement, est inférieur au montant indiqué dans les prévisions figurant dans le chapitre 13 du document de présentation élaboré lors de l'inscription en bourse de CHAMARRÉ en 2007.

A compter de l'année 2008, c'est le cumul de l'EBE de l'exercice écoulé et du/des exercices antérieurs qui sera comparé, chaque année, au cumul des EBE indiqués dans les prévisions.

15.1.2 *Jetons de présence des membres du Conseil de surveillance*

Néant.

15.2 MONTANT TOTAL DES SOMMES PROVISIONNÉES AUX FINS DU VERSEMENT DE PENSIONS, DE RETRAITES OU D'AUTRES AVANTAGES

Néant.

16 FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE SURVEILLANCE ET DE DIRECTION

16.1 MANDATS DES MEMBRES DES ORGANES DE SURVEILLANCE ET DE DIRECTION

16.1.1 Le Conseil de surveillance

Nom	Fonction	Date de 1ère nomination	Date d'échéance du mandat
VitiFrance Participations, représentée par Société d'Intérêt Collectif Agricole Union des Vignerons de l'Ile de Beauté elle-même représentée par M. Pierre Salles	Président et Membre	07-oct-08	Assemblée générale des associés statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2010
Producta S.A., représentée par Monsieur Rémi Garuz	Membre	04-mars-05	Assemblée générale des associés statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2010
Distillerie des Moisans S.A.S., représentée par M. Patrick Mourlhon	Membre	04-mars-05	Assemblée générale des associés statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2010
Les Amis de Chamarré S.A.S., représentée par M. Vincent Norguet	Membre	12-juin-07	Assemblée générale des associés statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2012
Monsieur Guy Cornet	Membre	25-juin-08	Assemblée générale des associés statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2013
Madame Véronique Legaret	Membre	25-juin-08	Assemblée générale des associés statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2013

16.1.2 La Gérance

Nom	Fonction	Date de nomination
RENAUDAT et Associés S.A.S., représentée par Monsieur Pascal Renaudat, son Président	Gérant commandité	04-mars-2005



16.2 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE / COMITÉS / CONSEILS CRÉÉS PAR LA SOCIÉTÉ

- La constitution de 3 comités stratégiques est réalisée :
 - ✓ Comité marketing et commercial ;
 - ✓ Comité Audit & Finance ;
 - ✓ Comité Synergies & Production.
- Un règlement intérieur est à l'étude et en cours de finalisation.

17 SALARIÉS

17.1 RESSOURCES HUMAINES

L'effectif au 30 mars 2009 est le suivant, hors O.W.S. :

CHAMARRÉ		
Au 30 mars 2009	Cadres	Techniciens, employés
Direction Générale		
Direction Financière	2	
Comptabilité	1	
Direction commerciale	4	1
Direction marketing - communication	1	2
Direction Production	2	
Informatique		
Administration des ventes	1	
TOTAL	11	3

17.2 STOCK-OPTIONS

Néant.

18 PRINCIPAUX ASSOCIÉS

18.1 ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ

Un tableau représentant l'actionnariat de la Société à la date du présent document se trouve au § 21.1.2.

18.2 DROITS DE VOTE DIFFÉRENT

Néant.

18.3 ACCORD(S) PORTANT SUR LE CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il n'existe, à la connaissance de la Société et à la date du présent document, aucun accord susceptible d'entraîner un changement de contrôle de CHAMARRÉ.

19 OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTES

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGELMENTÉES AU 31 DÉCEMBRE 2007



PricewaterhouseCoopers
Entreprises
179 cours du Médoc
33300 BORDEAUX
Téléphone 05 57 10 08 00
Fax 05 57 10 08 08

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Exercice clos le 31 décembre 2007

Aux associés commanditaires et commandités

CHAMARRE

1 rue Méhul
75002 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclus au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L. 226-10 du Code de commerce.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.



➤ **Contrat de coopération avec reprise**

Société concernée : Moisans International, 1 rue Méhul, 75002 Paris.

Personne intéressée : M. Pascal RENAUDAT

Un contrat de coopération avec reprise en date du 12 février 2006 prévoyant la refacturation de frais généraux, frais de personnel et de déplacements et études marketing supportés en 2006 par la société Moisans International pour le compte de la société Chamarré (ex-OVS), tant dans sa période de formation qu'après celle-ci et jusqu'à la fin de l'année 2006, a été reconduit tacitement sur l'année 2007.

La refacturation n'a concerné en 2007 que des frais généraux et a porté sur une somme globale de 38.442 euros hors TVA, dont 29.373 euros hors TVA au titre des loyers, 2.040 euros des charges locatives et 7.030 euros au titre des frais téléphoniques.

➤ **Contrat de concession de marque**

Société concernée : Moisans International, 1 rue Méhul, 75 002 Paris.

Personne intéressée : M. Pascal RENAUDAT.

Ce contrat qui porte sur la concession de licence de marque de Cognac Roland Bru dont la société Moisans International est propriétaire depuis le 1^{er} juin 2004 est prévu pour le monde entier contre une redevance de 0,1 euro hors TVA par col vendu.

Ce contrat n'a pas trouvé à s'appliquer au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

➤ **Rémunération du gérant**

Société concernée : Renaudat et Associés (SAS), 1 rue Méhul, 75002 Paris.

Personne intéressée : M. Pascal RENAUDAT.

Les statuts prévoient en leur article 18, une rémunération mensuelle de la gérance indépendamment de la part de bénéfice pouvant lui revenir de 6.000 euros nets.

Ce même article prévoit que le gérant est également rémunéré par l'attribution d'une somme globale égale à 0,04 euros par cols commercialisés.

La société Renaudat et Associés SAS a facturé mensuellement 10.057 euros/mois sur 2007 pour la partie fixe et 93.086 euros pour la partie variable, soit un total de 213.765 euros pour l'année 2007.

Par ailleurs, les frais de missions et de réception exposés par la gérance ont été pris en charge par votre société conformément au même article des statuts.

➤ **Convention de mise à disposition du personnel**

Sociétés concernées : PFC SAS, 10 rue du Fécheray, 92150 SURESNE.

Personne intéressée : M. Pascal RENAUDAT.

Cette convention porte sur des prestations administratives et comptables assurées par Mme Ferry (salariée de PFC) à raison de 12 jours par mois.

La société PFC a facturé à ce titre une somme fixe de 2.000 euros HT par mois, soit un total de 24.000 € pour l'année 2007.

➤ **Contrat de prestations de services**

Sociétés concernées : Distillerie des Moisans, Les Moisans, 16 440 SIREUIL.

Personne intéressée : M. Patrick MOURLHON.

Ce contrat porte sur la mise à disposition par la société Distillerie des Moisans à la société Chamarré de son outil informatique, de son département achat et de son département comptabilité.

La société Distillerie Des Moisans a facturé à ce titre une somme fixe de 4.700 euros/mois sur 2007, soit un total de 56.400 euros. Elle a également facturé une somme de 6.662 euros au titre des frais et déplacements de M. Rivaud.

➤ **Contrat de prestation de service**

Société concernée : WASP, 9 rue de la motte, 17 460 THENAC

Personne intéressée : M. Patrick MOURLHON.

Ce contrat prévoit que la société WASP assure pour le compte de la société Chamarré la sélection des vins pour l'ensemble des références de la gamme Chamarré, l'audit des sites de vinification des différents partenaires de Chamarré et la coordination des activités entre ACTIV-PGC et Chamarré.

En contrepartie de la pleine et entière exécution des obligations, WASP a perçu une rémunération forfaitaire mensuelle de 3.000 euros, soit un total de 36.000 euros pour l'année 2007.

➤ **Contrat de prestations de conditionnement**

Société concernée : Les Vignerons de la Méditerranée (VIM), ZI Plaisance, 11 100 NARBONNE

Personne intéressée : M. Bernard DEVIC

Ce contrat prévoit que la société VIM assure pour le compte de la société Chamarré des prestations d'assemblage, d'ajustements œnologiques et d'analyses dont le coût est de 3,5 € /hl ainsi que des prestations de conditionnement dont le coût est de 0,08 €/col.

La société VIM a facturé à ce titre une somme de 348.137 € sur l'exercice 2007.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Bordeaux, le 1^{er} juin 2008

Le Commissaire aux Comptes
PricewaterhouseCoopers Entreprises


Francis DESCUBES

20 INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

20.1 COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2007 (AUDITÉS)

ACTIF

Montants exprimés en milliers d'euros	Montants bruts	Amortissements / provisions	Valeurs nettes au 31.12.2007	Valeurs nettes au 31.12.2006
Ecart d'acquisition actif	203		203	-
Immobilisations incorporelles	141	-	140	138
Immobilisations corporelles	61	-	42	36
Immobilisations financières	246		246	80
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	651	-	631	254
Stocks	1 006	-	1 618	1 088
Clients et comptes rattachés	2 153	-	2 132	978
Autres créances	763		763	205
Trésorerie	4 153		4 153	967
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 975	-	8 666	3 236
Comptes de régularisation	128		128	109
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION	128	-	128	109
TOTAL ACTIF	9 754	-	9 425	3 599

NB : Le bilan comparatif clos le 31 décembre 2006 n'est pas un bilan consolidé, mais un bilan des comptes sociaux de la société CHAMARRE.

ACTIF

Montants exprimés en milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Capital social	5 727	1 828
Primes d'émission	5 115	182
Réserves et report à nouveau	- 3 621	- 1 459
Résultat de l'exercice	- 4 353	- 2 168
Subvention d'investissement	581	-
Provisions réglementées	-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 449	- 1 617
Intérêts des minoritaires	-	-
Avances conditionnées	1 600	1 600
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	1 600	1 600
Provisions pour risques	31	-
Provisions pour charges	-	-
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	31	-
Emprunts et dette financières auprès des états de crédits	47	901
Emprunts et dette financières divers	108	263
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 957	2 247
Dettes fiscales et sociales	233	205
Autres dettes	-	-
TOTAL DETTES	4 345	3 616
Comptes de régularisation	-	-
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION	-	-
TOTAL PASSIF	9 425	3 599

NB : Le bilan comparatif clos le 31 décembre 2006 n'est pas un bilan consolidé, mais un bilan des comptes sociaux de la société CHAMARRE.

COMPTE DE RESULTAT

Montants exprimés en milliers d'euros	CUMUL 31.12.2007
Ventes de marchandises	1 036
Production vendus	3 829
Chiffres d'affaires brut	4 865
Remises, rabais, ristournes	-
Chiffre d'affaires net	4 205
Production stockée	630
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	2
Autres produits	143
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION	4 980
Achats de marchandises	101
Variation de stocks de marchandises	-
Achat de matières premières et autres approvisionnements	3 253
Variation de stocks de matière premières	114
Autres achats et charges externes	3 870
Impôts, taxes et versements assimilés	78
Salaires et traitements	1 120
Charges sociales	575
Dotations aux amortissements	12
Dotations aux dépréciations	264
Dotations aux provisions	32
Autres charges	112
TOTAL CHARGES EXPLOITATION	9 304
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 4 324
Produits financiers de participations	1
Produits des autres valeurs mobilières de placement de l'actif immobilisé	26
Autres intérêts et produits assimilés	13
Différences positives de change	27
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	6
Total produits financiers	73
Intérêts et charges assimilés	99
Différence négatives de change	3
Total charges financières	102
RESULTAT FINANCIER	- 29
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-
Total produits exceptionnels	-
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-
Dotations exceptionnelles aux provisions et transferts de charges	-
Total charges exceptionnelles	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-
RESULTAT NET	- 4 353
Total Résultat des minoritaires	-
Total résultat Groupe	- 4 353
Résultat Groupe par action	- 0,76

NB : Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006 n'ayant pas été consolidés, ils n'ont pas mis en comparaison des comptes du présent exercice.

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

	CHAMARRE social	OWS social	Cumul social	Retraitemts consolidat ²	Total
Montants exprimés en milliers d'euros	31/12/2007	31/12/2007	31/12/2007	31/12/2007	31/12/2007
Résultat net des sociétés intégrées dont :	-3 391	-957	-4 348	-6	-4 354
Frais financiers :					
Produits financiers :					
Chges et pdts exceptionnels liés à l'activité :					
Elimination des chges et pdts sans incidence sur la tréso. et non liés à l'activité					
. Amort. et provisions hors actifs circulants	89	1	90	-46	44
. Variation des impôts différés					
. Plus values de cession, nettes d'impôts					
Elimination de la q-p de rt des mises en équival.					
Autres pdts et chges sans incidence sur la tréso.					
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées :	-3 302	-956	-4 258	-52	-4 310
Plus ou moins value de cession d'immobilisations					
Dividendes reçus des stés mises en équivalence					
Var du besoin en fond de roulement lié à l'activité	-811	88	-723	261	-462
Flux net de trésorerie générale par activité :	-4 113	-868	-4 981	209	-4 772
Acquisitions d'immobilisations	-1 144	-4	-1 148	584	-564
Charges à répartir					
Cessions d'immobilisations	121		121		121
Incidence des variations de périmètre				93	93
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement :	-1 023	-4	-1 027	677	-350
Augmentation de capital	10 008		10 008	21	10 029
Réduction de capital	-595	-24	-619		-619
Augmentation des dettes financières	29	894	923	-907	16
Diminutions des dettes financières	-263		-263		-263
Emission d'emprunts					
Remboursements d'emprunts					
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement :	9 179	870	10 049	-836	9 163
Incidence de la variation des taux de change					
Incidence des changements de principes comptables					
Variation de trésorerie :	4 043	-2	4 041	0	4 041
Trésorerie d'ouverture :	66	0	66		66
Trésorerie de clôture :	4 109	-2	4 107		4 107

- Les incidences de variations de périmètre sont liées à l'augmentation de la participation de CHAMARRE dans sa filiale OWS.

- L'exercice clos le 31/12/2007 est le premier exercice de consolidation. En comparant cet exercice aux comptes sociaux de la société CHAMARRE clos le 31/12/2006, le tableau de flux de trésorerie doit tenir compte d'une trésorerie d'ouverture à 0 pour OWS.

La trésorerie réelle d'ouverture de la société OWS s'élève à 46 K€. Cette trésorerie a été imputée sur les flux liés à l'activité.



ANNEXE

Les comptes annuels consolidés de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 9 425 003 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 5 053 727 euros et un total charges de 9 406 984 euros, dégageant ainsi une perte de 4 353 257 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2007 et finit le 31/12/2007. Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1 Règles et méthode de consolidation

1.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés de l'exercice 2007 ont été établis conformément aux dispositions prévues par le règlement n° 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable du 29 avril 1999 homologué par l'arrêté du 22 juin 1999.

Les méthodes préférentielles prévues par le règlement 99-02 ont été appliquées.

Les principaux retraitements opérés entre comptes sociaux des entités consolidées et comptes consolidés portent notamment sur l'élimination des marges internes (sur les stocks) et le traitement des écarts d'acquisition.

Les principes comptables essentiels retenus dans le cadre de l'établissement de ces comptes consolidés sont décrits ci-après.

1.2 Modalités de consolidation

1.2.1 Méthodes de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles la société CHAMARRE exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

Il s'agit de la société : OWS Ltd (USA)

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées, ainsi que les résultats internes non réalisés, sont éliminés.

1.2.2 Ecarts d'acquisition

Lors de l'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, l'écart existant entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette est affecté en priorité aux éléments d'actifs et de passifs de la société entrante sur la base de critères clairement identifiables et mesurables dans le temps.

Le prix d'acquisition intègre les coûts d'acquisition supportés nets d'impôt s'ils sont significatifs.

L'écart résiduel non affecté est porté en écart d'acquisition et amorti sur une durée en relation avec la finalité économique de l'opération et l'activité de la société entrante.

1.2.3 Méthode de la réestimation totale

Le Groupe utilise la méthode de la réestimation totale lors de prises de contrôle exclusif. La valeur d'entrée des actifs et passifs est portée au bilan consolidé pour leur juste valeur à la date de prise de contrôle.

La quote-part de capitaux propres antérieurement consolidée est réévaluée et l'impact de cette réévaluation est inscrit directement en réserves consolidées.

1.2.4 Conversion des filiales étrangères

Le Groupe utilise la méthode du taux de clôture.

Les postes de bilan de la filiale sont convertis au taux de clôture, à l'exception des postes de situation nette qui sont convertis aux taux historiques.

Les comptes de résultat des filiales étrangères sont convertis aux taux moyens de la devise pour la période de consolidation.

Les différences de conversion issues de l'usage de ces différents taux sont affectées directement aux réserves consolidées, sans incidence sur le résultat.

1.2.5 Date de clôture

La date de clôture du Groupe est le 31 Décembre de chaque année, qui est la date de clôture de la Société mère et de sa filiale consolidée par intégration globale.

1.3 Méthode et règles d'évaluation

1.3.1 Changement de méthode comptable

Dans le cadre de l'introduction de la société au marché libre, celle-ci a décidé d'adopter la règle de comptabilisation suivante en matière de présentation des commissions, rabais, remises et ristournes accordées. A compter du 1^{er} janvier 2007, ces derniers sont présentés en minoration du chiffre d'affaires et non plus en charges externes. L'impact sur les comptes pour la période du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007 est de 660 183 €.

1.3.2 Immobilisations incorporelles

Les logiciels acquis par l'entreprise sont amortis linéairement sur 12 mois.

L'écart acquisition n'a pas encore été affecté. Il n'est pas amortis mais fait l'objet d'un impairment test annuel.

1.3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition pour le Groupe, à l'exclusion de toute charge financière capitalisée.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée de ces immobilisations, telle qu'elle résulte des usages en vigueur, selon la méthode linéaire ou dégressive :

- Installations générales : 5 à 10 ans en mode linéaire
- Matériels informatiques : 3 ans en mode linéaire
- Mobilier de bureau : 10 ans en mode linéaire

1.3.4 Stocks et en-cours

Les stocks sont valorisés selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Les frais accessoires d'achat sont intégrés au prix moyen d'achat. Des provisions sont constituées toutes les fois où la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur d'inventaire, à hauteur de la différence.

1.3.5 Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés sont présentés à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées après analyse cas par cas, chaque fois que la valeur probable de réalisation des créances est inférieure à la valeur d'inventaire.

1.3.6 Cotisations aux régimes de retraites et indemnités de départ en retraite

Les cotisations aux régimes de retraites obligatoires ou contractuels sont prises en charge dans le compte de résultat de la période à laquelle elles se rapportent. Les indemnités de départ à la retraite ne sont pas provisionnées en raison de leur caractère non significatif.

1.3.7 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées en vue de couvrir les dépenses que les éléments survenus ou en cours rendent probables à la clôture de l'exercice.

1.3.8 Comptabilisation des opérations en devises

Les transactions libellées en devises étrangères sont converties au cours moyen de change en vigueur

(cours budget) ou au taux de la couverture de change qui leur est affectée, le cas échéant.

En fin d'exercice, les actifs et passifs libellés en devises et non couverts sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes.

Les gains et pertes latents résultant de ces conversions sont inclus dans le résultat financier.

1.3.9 Impôt sur les sociétés et impôts différés

Les différences entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales des actifs et passifs donnent lieu à la constatation d'impôts différés.

En application de la méthode du report variable, l'effet de la variation des taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement est enregistré dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement est devenu effectif.

Lorsqu'une société est déficitaire fiscalement, il est constaté un impôt différé actif éventuel uniquement à concurrence des impôts différés passifs de même terme ou si récupération probable de l'actif d'impôt.

1.3.10 Résultat exceptionnel

Les éléments présentant un caractère significatif non récurrent et dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante du Groupe sont inscrits dans les charges et produits exceptionnels.

1.3.11 Résultat net par action

Le capital social de la société CHAMARRE est divisé en 5 726 681 actions de même catégorie.

La société a émis des BSA Manager (voir explications au paragraphe 5.2.3) susceptibles d'entraîner une dilution des résultats par action. Le résultat par action présenté en pied du compte de résultat consolidé est le résultat net part du Groupe non dilué.

2 Périmètre de consolidation

2.1 Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2007, le Groupe est composé des sociétés suivantes :

	Consolidation au 31 décembre 2006			Consolidation au 31 décembre 2007		
	Contrôle	Intérêt	Méthode	Contrôle	Intérêt	Méthode
CHAMARRE 1, rue Méhul - 75002 PARIS France Siret : 481 539 526 00014	100,0%	100,0%	IG	100,0%	100,0%	IG
OWS 1, rue Méhul - 75002 PARIS Etats-Unis Siret : -	31,0%	31,0%	NC	75,3%	75,3%	IG

La société OWS a été exclue du périmètre de consolidation au 31 décembre 2006 en raison de son caractère non significatif.

La participation de la société CHAMARRE dans la société OWS au 31/12/2006 est de 31 %, et le chiffre d'affaires de la société OWS sur cet exercice s'élevait à 73 K€.

3 Faits exceptionnels ou litiges

Aucun fait exceptionnel ou litige n'est à relever.

4 Compléments d'information sur les comptes consolidés

4.1 Explication des postes de l'actif du bilan

4.1.1 Immobilisations incorporelles

Ce poste se constitue principalement de la marque "CHAMARRE" pour 137 989 €.

En accord avec les nouvelles normes sur les actifs immobilisés, il est possible d'immobiliser les marques créées en externe en opposition aux marques créées en interne indissociables de l'activité.

En l'espèce, la valeur de la marque "CHAMARRE" comprend les coûts de développement marketing et artistiques ainsi que les frais de dépôt.

4.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

- Installations générales : 5 à 10 ans en mode linéaire
- Matériels informatiques : 3 ans en mode linéaire
- Mobilier de bureau : 10 ans en mode linéaire

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

4.1.3 Immobilisations financières

Les dépôts et cautionnements concernent principalement les fonds de garantie et de réserve versés à la société Eurofactor pour 196 294 € (10% des créances clients de la société CHAMARRE concernées par cet accord), ainsi que les dépôts concernant les contrats VIE conclu par l'intermédiaire de l'organisme UBIFRANCE pour 23 221 € (trois contrats).

4.1.4 Ecarts d'acquisition

A ce jour, l'affectation de l'écart d'acquisition (203 373 euros concernant la société OWS) n'a pas encore été réalisée.

Cet écart d'acquisition n'a pas été déprécié car le calcul des cash flow fait apparaître des cash flow futurs suffisants. De plus l'activité est très récente et cette augmentation de participation intervient dans le cadre d'une prise de contrôle de la société OWS par la société CHAMARRE.

Par ailleurs, les résultats sont en ligne avec les prévisions budgétaires.

4.1.5 Stocks

Les stocks de matières sèches et de liquides sont évalués à leur prix d'acquisition. Ils s'élèvent à 606 449 € (Prix d'achat et frais accessoires inclus).

Les stocks de produits finis sont évalués à leur prix de revient pour un montant de 1 042 622 €.

Les stocks de marchandises évalués à leur prix d'acquisition (détenus par la société OWS) s'élèvent à 256 442 € (Prix d'achat et frais accessoires inclus).

Les dépréciations sur les stocks de matières sèches et de liquide (14 073 € : étiquettes obsolètes et vin en vrac de mauvaise qualité) et les stocks de produits finis de (31 991 € : vin en bouteille de mauvaise qualité) passées en 2006 ont été maintenues. Sur l'exercice 2007 des provisions complémentaires de 99 357 € pour les matières premières et 142 470 € pour les produits finis ont été passées.

4.1.6 Disponibilités

Les liquidités du Groupe au 31 décembre 2007 se décomposent comme suit :

- des disponibilités en banque ou en caisse pour 441 152 € évaluées pour leur valeur nominale.
- des valeurs mobilières de placement évaluées à leur coût d'achat. Elles s'élèvent à 3 712 130 €.

Une partie des valeurs mobilières de placement s'élevant à 405 994 € est nantie au profit de la COFACE au titre de la garantie des dépenses engagées pour le développement de l'activité sur une période de 4 ans.

4.1.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et sont composées notamment de :

- Créances clients : 2 131 793 €

- Subvention COFACE 2007 à recevoir : 318 290 €
- Demande de remboursement de crédit de TVA : 150 000 €
- TVA sur factures non parvenues : 107 865 €

4.1.8 Comptes de régularisation

Les comptes de charges constatées d'avance représentent les charges comptabilisées dans l'exercice dont une quote-part concerne l'exercice suivant.

4.1.9 Impôts différés

La situation fiscale différée est déterminée suivant la méthode du calcul global en tenant compte :

- Des reports déficitaires et amortissements différés,
- Des décalages temporaires,
- Des retraitements de consolidation,
- Des éliminations intragroupes ayant une influence sur le résultat (provisions...).

Les impôts différés sont calculés par la méthode du report variable, soit 33,33 % pour CHAMARRE et 21 % pour OWS. Par prudence, les impôts différés ne sont pas comptabilisés sous forme de provision.

Des impôts différés actifs et passifs sont calculés et suivis au titre des retraitements de consolidation et au titre des différences temporaires entre les résultats sociaux et fiscaux de la filiale.

Par prudence, aucun impôt différé actif n'est constaté sur les déficits reportables. Cependant, ils font l'objet d'un suivi extracomptable et s'élèvent à 2 314 347 €.

4.2 Explication des postes du passif du bilan

4.2.1 Capitaux propres

1 - Capital social

Le capital social s'élève à 5.726.681 €. Il est libéré et versé en totalité.

En date du 2 avril 2007, la société a procédé à une augmentation de capital en numéraire réservée à la société LES AMIS D'O.V.S à hauteur de 180 000 €.

En date du 10 août 2007, la société a procédé à une augmentation de capital réservée à la société RENAUDAT & ASSOCIES par incorporation de son compte courant au capital à

hauteur de 1 333 334 €.

En date du 24 octobre 2007, la société CHAMARRE est entrée en bourse par voie d'inscription d'une partie de ses actions aux négociations sur le Marché Libre. A l'occasion de cette introduction, la société a procédé à une augmentation de capital réservée aux investisseurs qualifiés de 2 385 700 €.

Le capital social de CHAMARRE est passé de 1 827 647 € au 1^{er} janvier 2006 à 5 726 681 € au 31 décembre 2007.

2- Primes d'émission

Toutes les augmentations de capital réalisées en 2007 ont été accompagnées d'une prime d'émission.

Pour les augmentations de capital réalisées avant l'introduction en bourse la prime d'émission s'élève à 50% du montant des augmentations, soit un total de 756 667 €.

Pour l'augmentation de capital réservée aux investisseurs qualifiés, la prime d'émission a été fixée à 2 fois le montant de l'augmentation ; elle s'élève ainsi à 4 771 400 €.

CHAMARRE a pris l'option d'imputer sur les primes d'émission les frais directement liés à l'augmentation de capital comme le permet l'article L 232-9 du Code de Commerce. L'imputation s'est faite sans tenir compte des économies d'impôt, la société subissant des pertes depuis plus de 2 ans.

3- Intérêts minoritaires

Par ailleurs, les intérêts minoritaires débiteurs de la période ont été affectés en part du Groupe pour 257 670 euros.

4.2.2 Autres fonds propres

La société CHAMARRE a obtenu, dans le cadre de son activité de commerce de vins à l'exportation, une avance de l'Office Nationale Interprofessionnelle des Vins (ONIVINS) s'élevant à 1 600 000 € sur l'exercice 2005.

Cette avance est conditionnée à la libération totale du capital et à l'investissement de cette somme dans le développement et la mise au point de nouveaux produits, le matériel informatique et les frais généraux.

Le remboursement de cette avance s'échelonnait sur 4 années :

- 400.000 € le 1^{er} juin 2009.



- 400.000 € le 1^{er} juin 2010.
- 400.000 € le 1^{er} juin 2011.
- 400.000 € le 1^{er} juin 2012.

4.2.3 Provisions pour risques et charges

Elles correspondent à un litige prud'homal en cours provisionné à 100% pour 21 500 € et à une provision pour litige opposant CHAMARRE aux "VIGNERONS CATALANS" sur l'utilisation du logo "butterfly" pour 10 000 €.

4.2.4 Dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale et se composent principalement de :

- Dettes fournisseurs : 3 956 801 €
- Dettes financières : 46 773 €
- Prises en charges des dépenses par la Coface : 580 933 €
- Dettes fiscales et sociales : 232 941 €

A noter que des écarts de conversion sur dettes étrangères ont été constatés à la clôture pour un solde au passif de 25 629 €. Ces écarts de conversion sont ensuite ventilés entre les réserves de conversion et le résultat pour la variation de la période.

La société CHAMARRE a bénéficié d'une couverture de ses dépenses de développement par la COFACE qui a procédé à un premier versement de 262 643 € pour la période allant du 1^{er} mars 2005 au 28 février 2006 et à un second versement de 318 290 € pour l'année 2007. Ces sommes seront à rembourser respectivement à partir du 1^{er} mars 2009 et du 1^{er} mars 2010.

4.3 Explication des postes du compte de résultat

4.3.1 Chiffre d'affaires

Il se compose principalement des ventes de produits finis :

- Ventes France : 1 840 767 €
- Ventes UE : 1 602 962 €
- Ventes Export : 1 421 303 €

Ce chiffre d'affaires doit être retraité des remises et ristournes accordées comme suit :

- Ventes France : 463 412 €

- Ventes UE : 196 772 €
- Ventes Export : 75 €

4.3.2 Charges

Les charges se composent principalement des achats de matières premières et de marchandises, y compris la variation de stocks, (3 241 292 €) et des dépenses de fonctionnement engagées dans le cadre du développement des sociétés (5 654 744 €).

Les charges de fonctionnement comprennent la rémunération de la société RENAUDAT ET ASSOCIES comme gérant commandité qui se décompose comme suit :

- une partie fixe de 10 057 € par mois, soit 120 679 € au titre de l'exercice 2007 ;
 - une partie variable correspondant à 0,04 euros par col commercialisé, soit 93 086 € sur l'exercice 2007 ;
- Soit une rémunération globale de 213 765 €.

5 Autres informations

5.1 Notes sur les éléments hors bilan

5.1.1 Droit Individuel à la Formation (DIF)

Les droits acquis au titre du DIF (Droit Individuel à la Formation) s'élèvent au 31 décembre 2007 à 399 heures dont aucune n'a été utilisée.

5.1.2 Nantissement de valeurs mobilières de placement

Une partie des valeurs mobilières de placement ont été nanties à hauteur de 405 994 € au profit de la COFACE concernant la garantie des dépenses engagées pour le développement de l'activité sur une période de 4 ans.

5.2 Points particuliers

5.2.1 Perspectives d'évolution

Les pertes de la société s'expliquent toujours par le fait qu'elle soit en phase de démarrage. Ainsi, pour son financement, la société a réalisé des augmentations de capital conséquentes sur l'exercice qui lui ont permis d'assainir ses fonds propres, de renforcer sa politique commerciale et d'assurer une production exponentielle sur 2008.

5.2.2 Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la clôture des comptes.

5.2.3 Bons de souscription d'actions au profit des managers

L'assemblée générale mixte du 12 juin 2007 a pris la résolution (5^{ème} résolution) de procéder à l'émission de bons de souscription d'actions « managers » au profit d'une ou plusieurs personnes appartenant à la catégorie des managers de CHAMARRE, et dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

- Nombre de bons de souscription : 1 000 000
- Prix payé pour la souscription de chaque bon : 0,01 €, soit 10 000 € pour la totalité des bons
- Nombre total d'actions nouvelles pouvant être souscrites : 1 000 000
- Prix de souscription d'une action lors de l'exercice d'un bon : 1,50 €

5.2.4 Information sectorielle

La ventilation du chiffre d'affaires, de l'actif immobilisé et du résultat consolidé par zone géographique n'apporte aucune information significative. Pour cette raison, cette information n'est pas fournie.

5.2.5 Entreprises liées

Au 31 décembre 2007, les créances et les dettes sur les sociétés liées au Groupe ne sont pas significatives.

A l'exception de la rémunération versée au gérant commandité, la société RENAUDAT & ASSOCIES dont l'information est précisée au paragraphe 4.3.2., les produits et les charges de l'exercice issues d'opérations réalisées avec les entreprises liées au Groupe ne sont pas significatifs.

IMMOBILISATIONS

Etat exprimé en milliers d'euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2007
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions	

Ecart d'acquisition actif			203			203
Frais d'établissement et de développement						
Autres	138		3			141
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	138	-	206	-	-	344
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal., agencet, aménagement						
Installations techniques, matériels et outillages industriels						
Autres installations, agencements, aménagements divers	21					21
Matériels de transport						
Matériels de bureau, mobilier	22		19			41
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43	-	19	-	-	62
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	73				73	-
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	7		238			245
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	80	-	238	-	73	245
TOTAL	261	-	463	-	73	651

NB : Le montant des cessions indiqué dans le tableau des immobilisations (73 K€) correspond en fait à l'élimination des titres de participation OWS dans CHAMARRE lors du passage des comptes sociaux aux comptes consolidés. Ce traitement est rendu implicite du fait de la comparaison entre des comptes sociaux pour l'exercice 2006 et des comptes consolidés pour l'exercice 2007.

AMORTISSEMENTS

Etat exprimé en milliers d'euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2007
		Dotations	Diminutions	
Frais d'établissement et de développement				
Autres	-	1		1
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	1	-	1
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal., agencet, aménagement				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements divers	2	2		4
Matériels de transport				
Matériels de bureau, mobilier	5	10		15
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7	12	-	19
TOTAL	7	13	-	20

PROVISIONS					
Etat exprimé en milliers d'euros		Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2007
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement					
Provisions pour hausse des prix					
Provisions pour fluctuation des cours					
Provisions pour amortissements dérogatoires					
Provisions fiscales implant. étranger avant 1192					
Provisions fiscales implant. étranger après 1192					
Provisions fiscales pour prêts d'installation					
Provisions autres					
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES		-	-	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Provisions autres					
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHA		-	31	-	31
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
Sur immobilisations incorporelles et corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Autres					
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION		46	242	-	288
TOTAL		46	273	-	319

CREANCES

Etat exprimé en milliers d'euros

	31/12/2007	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	26	26	
Autres immobilisations financières	219	203	16
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 153	2 153	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	20	20	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1	1	
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	350	350	
Divers	337	337	
Groupe et associés	14	14	
Autres impôts, taxes, et versements assimilés			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	41	41	
Charges constatées d'avance	128	128	
TOTAL DES CREANCES	3 289	3 273	16
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

DETTES

Etat exprimé en milliers d'euros	31/12/2007	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes éts de crédit à 1 max. à l'origine	47	47		
Emprunts dettes éts de crédit à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	108	108		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 957	3 957		
Personnel et comptes rattachés	89	89		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	91	91		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	36	36		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes, et versements assimilés	17	17		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	4 345	4 345	-	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

CHARGES A PAYER

Etat exprimé en milliers d'euros	31/12/2007	
Total des charges à payer		1 032
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1
<i>INTERETS COURUS A PAYER</i>	1	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		916
<i>FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUS</i>	916	
Dettes fiscales et sociales		115
<i>PERSONNEL - CHARGES A PAYER</i>	66	
<i>PROVISION 13EME MOIS</i>	10	
<i>CHARGES SOCIALES A PAYER</i>	19	
<i>CHARGES SOCIALES 13EME MOIS</i>	4	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	16	

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Etat exprimé en milliers d'euros	31/12/2007	
	Charges	Produits
<i>Charges et produits EXPLOITATION</i>	128	-
<i>Charges et produits FINANCIERS</i>	-	-
<i>Charges et produits EXCEPTIONNELS</i>	-	-
TOTAL	128	-

CAPITAL SOCIAL

Etat exprimé en milliers d'euros

	31/12/2007	Nombre	Valeur nominale	Montant
Du capital social début exercice		1 827 647	0,001	1 828
Emises pendant l'exercice		3 899 034		
Remboursées pendant l'exercice		-		
Du capital social fin d'exercice		5 726 681	0,001	5 727

EFFECTIF MOYEN

	31/12/2007	Interne	Externe
Cadres et professions intellectuelles supérieures		12	-
Professions intermédiaires		-	-
Employés		3	-
Ouvriers		-	-
TOTAL		15	-

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Etat exprimé en milliers d'euros	Capital	Primes	Réserves et reports à nouveau	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Ecart de réévaluation	Autres	TOTAL Capitaux propres
Situation au 31/12/2005	1 510	-	-	-	-	- 1 459	-	-	51
* Mouvements de l'exercice 2006									
- Affectation de la perte N-1			- 1 459			1 459			-
- Augmentation de capital	318	182							500
- Résultat consolidé de l'exercice						- 2 168			- 2 168
Situation au 31/12/2006	1 828	182	- 1 459	-	-	- 2 168	-	-	1 617
* Mouvements de l'exercice 2007									
- Affectation de la perte N-1			- 2 425			2 168			- 257
- Augmentation de capital	3 899	4 934							8 833
- Variation du cours des devises				70	4	1			65
- Imputation de l'écart d'acquisition				203					203
- Subvention d'investissement reçue								580	580
- Autres variations				6		4			10
- Résultat consolidé de l'exercice						- 4 348			- 4 348
Situation au 31/12/2007	5 727	5 116	- 3 884	267	4	- 4 353	-	580	3 449

**20.2 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31
DECEMBRE 2007**



PricewaterhouseCoopers
Entreprises
179 cours du Médoc
33300 BORDEAUX
Téléphone 05 57 10 08 00
Fax 05 57 10 08 08

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

Exercice clos le 31 décembre 2007

Aux associés commanditaires et commandités
CHAMARRE
1, rue Méhul
75002 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société CHAMARRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.



Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention :

- sur la note 1.3.1 de l'annexe qui expose le changement de présentation comptable des rabais, remises et ristournes accordés appliquée depuis le 1^{er} janvier 2007 ;
- sur la note page 4 de l'annexe qui explicite l'absence de présentation d'un compte de résultat comparatif.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

La note 13.1 de l'annexe expose le changement de présentation comptable des rabais, remises et ristournes accordés appliquée depuis le 1^{er} janvier 2007. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ce changement de méthode comptable et de la présentation qui en a été faite.

Par ailleurs, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

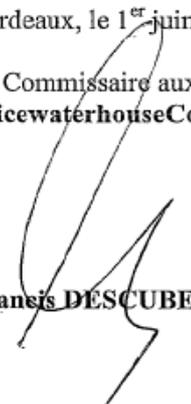
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Bordeaux, le 1^{er} juin 2008

Le Commissaire aux Comptes
PricewaterhouseCoopers Entreprises


Francis DESCUBES

20.3 COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2007 (AUDITÉS)

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2007			31/12/2006
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	140 606	357	140 249	138 036
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.	56 706	18 204	38 502	35 536	
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	164 986		164 986	73 106	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	702 480		702 480		
Autres immobilisations financières	219 515		219 515	7 233	
	TOTAL (II)	1 284 293	18 562	1 265 731	253 911
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	606 449	113 431	493 019	706 200
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	1 042 622	174 461	868 161	380 833
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 358 975		2 358 975	976 302
	Autres créances	974 666		974 666	205 284
Capital souscrit appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	3 712 130		3 712 130	405 994	
Disponibilités	443 501		443 501	561 002	
Charges constatées d'avance	127 716		127 716	109 276	
	TOTAL (III)	9 266 060	287 892	8 978 168	3 344 891
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)	46 200		46 200	133
TOTAL ACTIF		10 596 552	306 453	10 290 099	3 598 935
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				229 741	7 233
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/12/2007	31/12/2006
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	5 726 681	1 827 647
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	5 115 690	182 353
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(3 627 116)	(1 459 032)
	Résultat de l'exercice	(3 390 704)	(2 168 084)
Subventions d'investissement	580 933		
Provisions réglementées	90	90	
Total des capitaux propres		4 405 573	(1 617 026)
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées	1 600 000	1 600 000
Total des autres fonds propres		1 600 000	1 600 000
Provisions	Provisions pour risques	77 700	
	Provisions pour charges		
Total des provisions		77 700	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	46 773	901 412
	Emprunts et dettes financières divers	28 705	262 643
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 872 777	2 247 065
	Dettes fiscales et sociales	232 941	204 503
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		4 181 197	3 615 623
Ecarts de conversion passif		25 629	338
TOTAL PASSIF		10 290 099	3 598 935
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(3 390 704,38)	(2 168 083,52)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		4 181 197	3 352 980
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		46 773	901 412

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros		31/12/2007	31/12/2006
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	1 369 523	2 609 985	3 979 508	2 786 191
	Production vendue (Services et Travaux)	66 545		66 545	21 976
	Montant net du chiffre d'affaires	1 436 068	2 609 985	4 046 053	2 808 167
	Productions stockée			629 798	412 824
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			2 400	3 196
	Autres produits			142 809	92
		Total des produits d'exploitation			4 821 060
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			3 253 469	2 297 935
	Variation de stock			113 824	(720 273)
	Autres achats et charges externes			3 205 589	2 956 138
	Impôts, taxes et versements assimilés			24 449	13 570
	Salaires et traitements			761 678	555 004
	Charges sociales du personnel			408 681	249 199
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			11 285	7 237
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			241 828	46 064
Dotations aux provisions			31 500		
Autres charges			111 872	20	
	Total des charges d'exploitation			8 164 175	5 404 894
	RESULTAT D'EXPLOITATION			(3 343 115)	(2 180 616)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2007	31/12/2006
RESULTAT D'EXPLOITATION		(3 343 115)	(2 180 616)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 355 26 214 12 264 1 739 6 074	 2 614 29 858
Total des produits financiers		47 647	32 472
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	46 200 47 875 788 	 13 194 2 298
Total des charges financières		94 863	15 492
RESULTAT FINANCIER		(47 217)	16 980
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(3 390 331)	(2 163 636)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	373 	4 358 90
Total des charges exceptionnelles		373	4 448
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(373)	(4 448)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		4 868 707	3 256 751
TOTAL DES CHARGES		8 259 411	5 424 834
RESULTAT DE L'EXERCICE		(3 390 704)	(2 168 084)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées		39 834	

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan annuel présente un total de 10 290 099 euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de 4 868 707 euros
 - un total charges de 8 259 411 euros

 - dégage un résultat de -3 390 704 euros

La période considérée :

- débute le 01/01/2007
- finit le 31/12/2007
- et a une durée de 12 mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes annuels.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan annuel présente un total de 10 290 099 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 4 868 707 euros et un total charges de 8 259 411 euros, dégageant ainsi un résultat de -3 390 704 euros.

La période considérée débute le 01/01/2007 et finit le 31/12/2007.

Elle a une durée de 12 mois.

I - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

A - Immobilisations incorporelles

Ce poste est principalement composé de la marque "CHAMARRE" pour 137.989 €.

En accord avec les normes sur les actifs immobilisés, il est possible d'immobiliser les marques créées en externe en opposition aux marques créées en interne indissociables de l'activité.

B - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

- Logiciel : 3 ans linéaire
- Installations générales : 5 à 10 ans linéaire
- Matériel informatique : 3 ans linéaire
- Mobilier de bureau : 10 ans linéaire

C - Immobilisations financières

La société CHAMARRE possède une participation dans la société O.W.S. Cette filiale est chargée de la distribution des produits de la marque "Chamarré" sur le territoire américain. Au 31 décembre 2006 CHAMARRE possédait 31% du capital social de cette société pour un montant de 73.106 €.

Sur l'exercice 2007, CHAMARRE a acquis successivement 31% du capital pour 65.641 € et 13,30% pour 28.705 €. Sa participation est ainsi portée à 75,30% pour une valeur brute de 167.452 € au 31 décembre 2007. Les titres de la société O.W.S ayant été acquis en US Dollars, la participation a été réduite de 2.466 € pour tenir compte des effets de change euros/dollars au 31 décembre 2007.

Aucune dépréciation n'a été constatée.

La société CHAMARRE a consenti au cours de l'exercice un prêt de 720.000 € à sa filiale O.W.S. La valeur bilantielle de 676.266 € correspond au montant global du prêt diminué des écarts de change entre l'Euro et le Dollars à la clôture de l'exercice, soit 43.734 €.

Au 31 décembre 2007 les intérêts courus non échus s'élèvent à 26.214 €.

Les dépôts et cautionnements concernent principalement le fond de garantie Eurofactor pour 196.294 € (10% des créances clients de la société CHAMARRE concernées par cet accord) ainsi que les dépôts concernant les contrats VIE conclu par l'intermédiaire de l'organisme UBIFRANCE pour 23.038 € (trois contrats).

D - Stocks

Les stocks de matières sèches et de liquides évalués à leur prix d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) s'élèvent à 606.449 €.

Les stocks de produits finis sont évalués à leur prix de revient pour un montant de 1.042.622 €.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

On notera que les dépréciations sur les stocks de matières sèches et de liquide (14.073 € : étiquettes obsolètes et vin en vrac de mauvaise qualité) et les stocks de produits finis de (31.991 € : vin en bouteille de mauvaise qualité) passées en 2006 ont été maintenues. Des provisions complémentaires de 99.357 € pour les matières premières et 142.470 € pour les produits finis ont été passées sur l'exercice 2007.

E - Disponibilités

Les liquidités au 31 décembre 2007 se décomposent comme suit :

- Disponibilités en banque et caisse évaluées pour leur valeur nominale. Elles s'élèvent à 67.777 € ;
- De la trésorerie disponible chez Eurofactor pour 375.724 € ;
- Des valeurs mobilières de placement, pour 3.712.130 €, évaluées à leur coût d'achat.

F - Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et sont composées notamment de :

- Créances clients :	2.133.392 €
- Clients effets à recevoir :	10.903 €
- Clients factures à établir :	214.680 €
- Demande de remboursement de crédit de TVA :	150.000 €
- Avances fournisseurs :	45.064 €
- TVA sur factures non parvenues :	107.865 €
- TVA sur prestations de services :	86.654 €
- Crédit de TVA :	5.035 €
- Acomptes et avances au personnel :	20.000 €
- Avance à la société O.W.S :	244.228 €
- Subvention COFACE 2007 à recevoir :	318.290 €
- Différence de conversion :	46.200 €

G - Dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale et se composent ainsi :

- Dettes financières :	46.773 €
- Dettes fournisseurs :	2.923.687 €
- Factures non parvenues :	915.798 €
- Dettes de personnel :	180.554 €
- Effets à payer :	33.293 €
- Dettes de TVA :	51.566 €
- Différence de conversion :	25.629 €

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

CHAMARRE a bénéficié d'une couverture de ses dépenses de développement par la COFACE qui a versé 262.643 € pour la période allant du 1er mars 2005 au 28 février 2006 et 318.290 € pour la période allant du 1er mars 2006 au 28 février 2007. Ces sommes seront remboursées à partir du 1er mars 2009 conformément au contrat d'assurance-prospection.

II - NOTES SUR LE BILAN

A - Capitaux propres

1- Capital social

Le capital social s'élève à 5.726.681 €. Il est libéré et versé en totalité.

En date du 2 avril 2007, la société a procédé à une augmentation de capital réservée à la société LES AMIS D'O.V.S en numéraire à hauteur de 180.000 €.

En date du 10 août 2007, la société a procédé à une augmentation de capital réservée à la SAS RENAUDAT & ASSOCIES par incorporation de son compte-courant au capital à hauteur de 1.333.334 €.

En date du 24 octobre 2007, la société CHAMARRE est entrée en bourse par voie d'inscription de ses actions aux négociations sur le Marché Libre. A l'occasion de cette introduction, la société a procédé à une augmentation de capital réservée aux investisseurs qualifiés de 2.385.700 €.

Le capital social de CHAMARRE est donc passé de 1.827.647 € au 31 décembre 2006 à 5.726.681 € au 31 décembre 2007.

2- Primes d'émission

Toutes les augmentations de capital réalisées sur 2007 ont été accompagnées d'une prime d'émission.

Pour les augmentations de capital réalisées avant l'introduction en bourse la prime d'émission s'élève à 50% du montant des augmentations, soit un total de 756.667 €.

Pour l'augmentation de capital réservée aux investisseurs qualifiés, la prime d'émission a été fixée à 2 fois le montant de l'augmentation ; elle s'élève ainsi à 4.771.400 €.

CHAMARRE a pris l'option d'imputer sur les primes d'émission les frais directement liés à l'augmentation de capital comme le lui permet l'article L 232-9 du Code de Commerce ; l'imputation s'est faite sans tenir compte des économies d'impôt, la société subissant des pertes depuis plus de 2 ans.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

B - Autres fonds propres

La société CHAMARRE a obtenu, dans le cadre de son activité de commerce de vins à l'exportation, une avance de l'Office Nationale Interprofessionnelle de Vins (ONIVINS) s'élevant à 1.600.000 € sur l'exercice 2005. Cette avance est conditionnée à la libération totale du capital et à l'investissement de cette somme dans le développement et la mise au point de nouveaux produits, le matériel informatique et les frais généraux.

Le remboursement de cette avance s'échelonne sur 4 années :

- 400.000 € le 1er juin 2009.
- 400.000 € le 1er juin 2010.
- 400.000 € le 1er juin 2011.
- 400.000 € le 1er juin 2012.

C - Comptes de régularisation

Les comptes de charges constatées d'avance représentent les charges comptabilisées sur la période mais concernant totalement ou partiellement la période à venir.

D - Provisions pour risques & charges

Elles correspondent à un litige prud'homal en cours provisionné à 100% pour 21.500 € et à une provision pour litige opposant CHAMARRE aux "VIGNERONS CATALANS" sur l'utilisation du logo "butterfly" pour 10.000 €.

Sont également provisionnés les écarts de change sur les actifs O.W.S pour leur totalité à savoir 46.200 €.

III - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

A - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se décompose comme suit :

- France : 1.832.934 €
- CEE : 1.602.962 €
- Export : 1.203.794 €

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Ce chiffre d'affaires doit être retraité des remises et ristournes accordées comme suit :

- France : 463.412 €
- CEE : 196.771 €

Les prestations de services facturées concernent principalement la mise à disposition de personnel : 66.545 €.

B - Charges

Les charges se composent principalement du coût d'achat des matières premières (3.367.293 €), des autres achats et charges externes (3.205.589 €) et des charges de personnel (1.170.359 €).

IV - POINTS PARTICULIERS

A - Evénements postérieurs à la clôture

La société a procédé au cours du 1er semestre 2008 au licenciement du directeur commercial.

B - Engagements hors bilan

Les indemnités de fin de carrière n'ont pas été provisionnées. En effet, l'activité est trop récente pour que celles-ci aient un impact significatif.

La société CHAMARRE s'est engagée à soutenir sa filiale OWS à hauteur d'environ 820.000 €.

Les droits acquis au titre du DIF (Droit Individuel à la Formation) s'élèvent au 31 décembre 2007 à 399 heures dont aucune utilisée.

Une partie des valeurs mobilières de placement s'élevant à 405.994 € est nantie au profit de la COFACE au titre de la garantie des dépenses engagées pour le développement de l'activité sur une période de 4 ans.

C - Perspectives d'évolution

Les pertes de la société s'expliquent toujours par le fait qu'elle soit en phase de démarrage. Ainsi, pour son financement, la société a réalisé des augmentations de capital conséquentes sur l'exercice qui lui ont permis d'assainir ses fonds propres, de renforcer sa politique commerciale et d'assurer une production exponentielle sur 2008.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

D - Autres éléments

Concernant les frais de commercialisation, les mises en avant des magasins "Leclerc" et "Monoprix" sont basées sur des estimations fondées sur des pratiques validées par les commerciaux.

Le fait de ne pas présenter de détail du chiffre d'affaires dans l'annexe résulte d'une réflexion stratégique. En effet, la direction ne souhaite pas que la concurrence soit informée des volumes distribués ainsi que des zones géographiques desservies.

Le gérant commandité la SAS RENAUDAT & ASSOCIES a perçu une rémunération qui se décompose comme suit :

- une partie fixe de 10.056,57 euros par mois soit 120.679,00 € au titre de 2007.
- une partie variable correspondant à 0.04 euros par cols commercialisés, soit 93.086,00 € au titre de 2007.

Soit un total de 213.765,00 € pour 2007.

L'assemblée générale mixte du 12 juin 2007 a pris la résolution (5ème résolution) de procéder à l'émission de BSA managers au profit d'une ou plusieurs personnes appartenant à la catégorie des managers de CHAMARRE, et dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Nombre total de bons : 1.000.000.
- Prix payé pour la souscription de chaque bon : 0.01 euros.
- Prix payé pour la souscription de la totalité des bons : 10.000 euros.
- Nombre total d'actions nouvelles pouvant être souscrites : 1.000.000.
- Prix de souscription d'une action lors de l'exercice d'un bon : 1,50 euros.

E - Changement de méthode et règle de présentation des comptes

Dans le cadre du processus engagé par la société en vue de son admission au marché libre, celle-ci a décidé d'adopter la règle de comptabilisation suivante en matière de présentation des commissions, rabais, remises et ristournes accordées. A compter du 1er janvier 2007, ces dernières sont présentés en minoration du chiffre d'affaires et non plus en charges externes. L'impact pour la période du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2007 est de 660.183 €.

TELLES SONT LES INFORMATIONS QUE NOUS AVONS JUGEES UTILES DE PRECISER POUR LA BONNE COMPREHENSION DES COMPTES ANNUELS.

LA GERANCE.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2007
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virements p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	138 081		2 525			140 606
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	138 081		2 525			140 606
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	21 101					21 101
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	21 666		13 939			35 605
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	42 767		13 939			56 706
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	73 106		94 346		2 466	164 986
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	7 233		1 033 268		118 506	921 995
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	80 339		1 127 614		120 971	1 086 981
TOTAL	261 188		1 144 077		120 971	1 284 293

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2007
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	45	312		357
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	45	312		357
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers	2 409	2 402		4 811
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	4 823	8 571		13 394
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 232	10 973		18 204
TOTAL	7 277	11 285		18 562

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.							
Instal technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2007
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour fluctuation des cours				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	90			90
	Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92				
	Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
Provisions autres					
PROVISIONS REGLEMEENTES		90			90
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges		31 500		31 500
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change		46 200		46 200
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			77 700		77 700
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 2em; margin-right: 5px;">{</div> <div style="margin-left: 5px;"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières </div> </div>				
	Sur stocks et en-cours	46 064	241 828		287 892
	Sur comptes clients				
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		46 064	241 828		287 892
TOTAL GENERAL		46 154	319 527		365 681
Dont dotations et reprises			273 328 46 200		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2007	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	702 480	26 214	676 266
	Autres immobilisations financières	219 515	203 527	15 988
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 358 975	2 358 975	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	20 000	20 000	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	515	515	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	350 299	350 299	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	318 290	318 290	
	Groupe et associés	244 238	244 238	
	Débiteurs divers	41 334	41 334	
	Charges constatées d'avances	127 716	127 716	
	TOTAL DES CREANCES	4 383 352	3 691 098	692 254
Prêts accordés en cours d'exercice		720 000		
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2007	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	46 773	46 773		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 872 777	3 872 777		
	Personnel et comptes rattachés	89 262	89 262		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	91 292	91 292		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	36 003	36 003		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	16 384	16 384		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	28 705	28 705		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	4 181 197	4 181 197			
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2007
Total des Charges à payer		1 032 242
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		651
<i>INTERETS COURUS A PAYER</i>	<i>651</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		915 798
<i>FFNP - FCTES FOURN NON PARVENU</i>	<i>915 798</i>	
Dettes fiscales et sociales		115 793
<i>PERSONNEL - CHARGES A PAYER</i>	<i>65 819</i>	
<i>PROVISIONS 13 EME MOIS</i>	<i>10 000</i>	
<i>CHARGES SOCIALES A PAYER</i>	<i>19 195</i>	
<i>CHARGES SOCIALES S/13 EME MOIS</i>	<i>4 395</i>	
<i>ETAT A PAYER</i>	<i>16 384</i>	

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	31/12/2007	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		127 716	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		127 716	

--

Plusieurs postes du Bilan

Etat exprimé en euros	31/12/2007	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effet de commerce
Bilan Actif				
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations		164 986		
Créances sur participations				
Prêts		702 480		
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés		565 962		
Autres créances		254 228		
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Bilan Passif				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers		28 705		
Avances, acomptes versés sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés		52 299		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2007	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 827 647,00	1,0000	1 827 647,00
	Emises pendant l'exercice		3 899 034,00	1,0000	3 899 034,00
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		5 726 681,00	1,0000	5 726 681,00

Effectif moyen

		31/12/2007	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		9	
	Professions intermédiaires			
	Employés		2	
	Ouvriers			
	TOTAL		11	

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(Décret N° 67-236 du 23 mars 1967)

Etat exprimé en euros

		31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social			1 510 000	1 827 647	5 726 681
	Nombre d'actions ordinaires			1 510 000	1 827 647	5 726 681
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer : - Par conversion d'obligation - Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)				2 808 167	4 046 053
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amortis et prov.			(1 458 993)	(2 114 692)	(3 059 892)
	Impôts sur les bénéfices					
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions Résultat distribué			(1 459 032)	(2 168 084)	(3 390 704)
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortis et prov.			(1)	(1)	(1)
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions			(1)	(1)	(1)
	Dividende attribué					
PERSONNEL	Effectif moyen salarié			1	12	11
	Montant de la masse salariale			23 485	555 004	761 678
	Montant des sommes versées en avantages sociaux			11 057	249 199	408 681

Tableau des Emplois et Ressources

Etat exprimé en euros		31/12/2007	31/12/2006
EMPLOIS	Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		
	Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :		
	Immobilisations incorporelles	2 525	9 196
	Immobilisations corporelles	13 939	5 733
	Immobilisations financières	1 125 148	80 217
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (a)		
	Réductions de capitaux propres et prélèvements		
	Remboursements de dettes financières (b)	262 643	
TOTAL DES EMPLOIS	1 404 254	95 146	
<i>Détermination de la Capacité d'auto-financement</i>	<i>Excédent (ou insuffisance) Brut d'Exploitation (E.B.E.)</i>	(3 091 840)	(2 130 582)
	<i>+ Transferts de charges (d'exploitation)</i>	2 400	3 196
	<i>+ Autres produits (d'exploitation)</i>	142 809	92
	<i>- Autres charges (d'exploitation)</i>	111 872	20
	<i>+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</i>		
	<i>+ Produits financiers</i>	47 647	32 472
	<i>- Charges financières</i>	48 664	15 492
	<i>+ Produits exceptionnels</i>		
	<i>- Charges exceptionnelles</i>	3 73	4 448
	<i>- Participation des salariés aux fruits de l'expansion</i>		
	<i>- Impôts sur les bénéfices</i>		
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	(3 059 892)	(2 114 782)	
RESSOURCES	Capacité d'auto-financement de l'exercice	(3 059 892)	(2 114 782)
	Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé :		
	Cessions d'immobilisations incorporelles		
	Cessions d'immobilisations corporelles		
	Cessions ou réduction d'immobilisations financières	118 506	2 451
	Augmentation des capitaux propres :		
	Augmentation de capital ou apports	9 413 304	500 090
	Augmentation des autres capitaux propres		
Augmentation des dettes financières (b) (c)	28 705	262 643	
TOTAL DES RESSOURCES	6 500 622	(1 349 598)	
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		5 096 369	(1 444 744)

(a) Montant brut transféré au cours de l'exercice

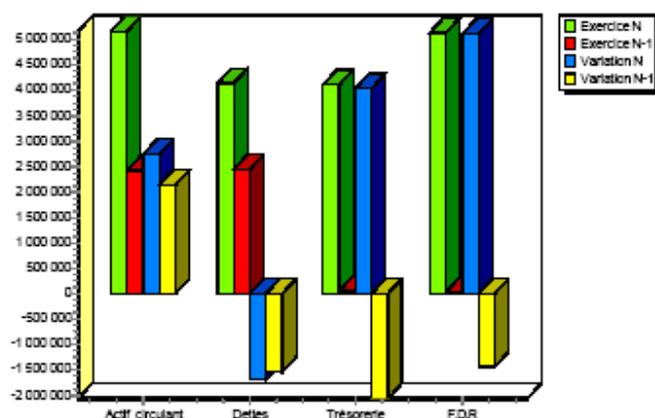
(b) Sauf concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(c) Hors primes de remboursement des obligations

Tableau de Financement

Etat exprimé en euros		31/12/2007			31/12/2006
		Début d'exercice	Fin d'exercice	Emplois/Ressources	Emplois/Ressources
ACTIF CIRCULANT	Stocks	1 133 097	1 649 071	515 974	1 133 097
	Clients	976 302	2 358 975	1 382 673	976 302
	Autres créances	314 693	1 148 582	833 889	31 997
	TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 424 092	5 156 628	2 732 535	2 141 396
DETTES A COURT TERME	Fournisseurs	2 247 065	3 872 777	(1 625 712)	(1 340 210)
	Fournisseurs d'immobilisations				
	Autres dettes	204 842	258 570	(53 729)	(185 752)
	TOTAL DETTES A COURT TERME	2 451 906	4 131 348	(1 679 441)	(1 525 962)
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		(27 814)	1 025 280	1 053 094	615 435
TRESORERIE	Disponible	966 996	4 155 632	3 188 636	(1 158 767)
	Concours bancaires courants & soldes créditeurs de banque	901 412	46 773	(854 639)	901 412
	TOTAL TRESORERIE	65 584	4 108 859	4 043 274	(2 060 179)
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		37 770	5 134 138	5 096 369	(1 444 744)

Emplois exprimés en positif - Ressources exprimées en négatif



Flux de trésorerie

Etat exprimé en euros		31/12/2007	31/12/2006
OPERATIONS D'EXPLOITATION	Résultat net	(3 390 704)	(2 168 084)
	<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et non liés à l'activité</i>		
	+ Amortissements, dépréciations et provisions (A)	88 985	7 326
	- Reprises sur amortissements et provisions (A)		
	- Produits de cession éléments de l'actif		
	+ Valeur nette comptable des éléments cédés		
	- Quote part de subventions d'investissements virée au compte de résultat		
	MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	(3 301 719)	(2 160 757)
	<i>Incidence des décalages de trésorerie sur les créances d'exploitation</i>		
	+/- Variation des stocks	(274 146)	(1 087 033)
+/- Variation des créances clients	(1 382 540)	(976 302)	
+/- Variation des autres créances d'exploitation	(834 021)	(31 997)	
+/- Variation des dettes fournisseurs	1 625 712	1 340 210	
+/- Variation des autres dettes d'exploitation	53 729	185 753	
FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	(4 112 986)	(2 730 127)	
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	Cessions immobilisations incorporelles		
	+ Cessions immobilisations corporelles		
	+ Cessions/réductions immobilisations financières	120 971	2 451
	- Acquisitions immobilisations incorporelles	(2 525)	(9 196)
	- Acquisitions immobilisations corporelles	(13 939)	(5 733)
	- Acquisitions immobilisations financières	(1 127 614)	(80 217)
<i>Incidence des décalages de trésorerie sur les opérations d'investissement</i>			
+/- Variation des dettes fournisseurs sur immobilisations			
FLUX DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENT	(1 023 106)	(92 695)	
OPERATIONS DE FINANCEMENT	Augmentation de capital	8 832 371	500 000
	- Réduction de capital		
	- Distributions mises en paiement		
	+ Augmentation des dettes financières (B)	346 995	262 643
	- Remboursement des dettes financières (B)		
	+ Avances reçues des tiers		
	- Avances remboursées aux tiers		
<i>Incidence des décalages de trésorerie sur les opérations de financement</i>			
- Variation du capital souscrit non appelé			
- Variation du capital souscrit appelé non versé			
FLUX DE TRESORERIE DE FINANCEMENT	9 179 366	762 643	
TRESORERIE	Trésorerie d'ouverture	65 584	2 125 763
	Trésorerie de clôture	4 108 859	65 584
	VARIATION DE LA TRESORERIE	4 043 274	(2 060 179)

(A) Hors actif circulant

(B) Y compris les comptes courants d'associés

**20.4 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX AU 31
DECEMBRE 2007**



PricewaterhouseCoopers
Entreprises
179 cours du Médoc
33300 BORDEAUX
Téléphone 05 57 10 08 00
Fax 05 57 10 08 08

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2007

Aux associés commanditaires et commandités

CHAMARRE
1 rue Méhul
75002 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **CHAMARRE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.



Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note IV-E de l'annexe qui expose le changement de présentation comptable des rabais, remises et ristournes accordés appliquée depuis le 1^{er} janvier 2007.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

La note IV-E de l'annexe expose le changement de présentation comptable des rabais, remises et ristournes accordés appliquée depuis le 1^{er} janvier 2007. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ce changement de méthode comptable et de la présentation qui en a été faite.

Par ailleurs, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiqué dans le rapport de gestion.

Bordeaux, le 1^{er} juin 2008

Le Commissaire aux Comptes
PricewaterhouseCoopers Entreprises


Francis DESCUBES

20.5 COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2008 (NON AUDITÉS)

Voir Chapitre 13 du présent document.

20.6 DATE DES DERNIÈRES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le dernier exercice de 12 mois pour lequel des informations financières ont été auditées a été arrêté le 31 décembre 2007.

20.7 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

Le premier exercice social de la Société s'est clôturé le 31 décembre 2005.

La Société n'a pas d'obligation de distribuer des dividendes et n'envisage pas, pour l'instant, d'y procéder.

La décision de recommander ou non la distribution d'un dividende ainsi que le montant de ce dividende dépendront de différents facteurs qui pourraient, notamment, être :

- les résultats de la Société ;
- sa situation financière ;
- ses prévisions ;
- les intérêts de ses associés ;
- les conditions générales de son activité ;
- tout autre facteur jugé pertinent par les organes de contrôle et de surveillance de la Société.

Il n'existe pas de formule permettant de déterminer le montant de dividende à distribuer.

Le cas échéant, la Société pourra décider de distribuer des dividendes sur proposition du Conseil de surveillance et après décision de l'Assemblée générale annuelle des associés.

21.1 CAPITAL SOCIAL

21.1.1 Informations relatives au capital social

A la date du présent document, le capital social de CHAMARRÉ s'élève à 5.801.681 €, divisé en 5.801.681 actions de 1 € de valeur nominale chacune.

Le capital est entièrement libéré. Les actions sont toutes de même catégorie.

21.1.2 Répartition du capital et des droits de vote

➤ Sans prise en compte des BSA

Actionnariat Chamarré s.c.a.	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote
Renaudat & Associés	1 613 334	27,81%
Amis de Chamarré	180 000	3,10%
Managers	120 000	2,07%
VitiFrance Participations	1 372 647	23,66%
Cave de Jurançon	50 000	0,86%
Distillerie des Moisans S.A.S.	80 000	1,38%
Autres Investisseurs	2 385 700	41,12%
TOTAL	5 801 681	100%

Le 15 octobre 2008, les caves coopératives (à l'exception de Distillerie des Moisons SAS et de 50% de la participation de la Cave de Jurançon) se sont rassemblées au sein d'une structure unique : VitiFrance Participations S.A.S.

➤ Suite exercice des BSA

Par décision de la gérance du 29 août 2007 et du 6 novembre 2007, 237.872 BSA Managers ont été attribués à chacun des managers, ce qui modifiera (après exercice de ces BSA Managers) la configuration du capital comme suit :

Actionnariat Chamarré s.c.a.	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote
Renaudat & Associés	1 613 334	26,71%
Amis de Chamarré	180 000	2,98%
Managers	357 872	5,93%
VitiFrance Participations	1 372 647	22,73%
Cave de Jurançon	50 000	0,83%
Distillerie des Moisans S.A.S.	80 000	1,32%
Autres Investisseurs	2 385 700	39,50%
TOTAL	6 039 553	100%

21.1.3 Autres titres donnant accès au capital

L'AG du 12 juin 2007 a autorisé le Gérant, pour une durée de 18 mois, à l'effet de procéder à l'émission, en une ou plusieurs fois, de 1.000.000 de bons de souscription d'actions au profit d'une ou plusieurs personnes appartenant à la catégorie des managers d'OVS (« BSA Managers »), dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

- nombre total de bons : 1.000.000
- prix payé pour la souscription de chaque bon : 0,01 euros
- prix payé pour la souscription de la totalité des bons : 10.000 euros
- nombre total d'actions nouvelles pouvant être souscrites : 1.000.000
- prix de souscription d'une action lors de l'exercice d'un bon : 1,50 euros

Par décision de la gérance du 29 août 2007, 85.594 BSA Managers ont été attribués à chacun des managers.

Sur le solde des BSA Managers susceptibles d'être attribués, soit 914 406 BSA, les managers se sont engagés irrévocablement à n'en utiliser que 152.278. Le solde a donc été annulé.

Par décision de la gérance du 6 novembre 2007, 152.278 BSA managers ont été attribués à chacun des managers.

Ainsi, le nombre total et définitif de BSA Managers est de 237.872.



21.1.4 Capital social autorisé, mais non émis

L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 mars 2009, a autorisée le principe d'une augmentation de capital dans les conditions qui suivent :

Date	Objet de l'autorisation	Durée de validité	Plafond hors Prime d'émission	Capital émis	Date d'émission du capital émis
AGE du 31 mars 2009	Augmentation du capital avec suppression du DPS au profit d'investisseurs qualifiés	18 mois	5.000.000 €	-	-

21.1.5 Evolution du capital social

Date de réalisation définitive de l'opération	Opération	Nombre d'actions émises	Montant nominal de l'augmentation de capital	Prime d'émission / de fusion	Montant cumulé des primes d'émission / de fusion	Montant nominal cumulé du capital social	Nombre cumulé d'actions	Valeur nominale par action (en €)
4-mars-05	Constitution	37.000	N/A	N/A	N/A	37.000	37.000	1
16-juin-05	Augmentation de capital en numéraire (par compensation avec des créances) sur délégation de l'assemblée générale du 16 juin 2005	265.000	265.000	N/A	N/A	302.000	302.000	1
20-juil.-05	Augmentation de capital en numéraire (par compensation avec des créances) sur délégation de l'assemblée générale du 16 juin 2005.	1.208.000	1.208.000	N/A	N/A	1.510.000	1.510.000	1
15-févr.-06	Augmentation de capital en numéraire sur délégation de l'assemblée générale du 10 février 2006.	66.666	66.666	33.333	33.333	1.576.666	1.576.666	1
28-sept.-06	Augmentation de capital en numéraire sur délégation de l'assemblée générale du 26 juin 2006.	117.645	117.647	82.353	115.686	1.694.313	1.694.313	1
11-déc.-06	Augmentation de capital en numéraire sur délégation de l'assemblée générale du 27 novembre 2006	66.667	66.667	33.333	149.019	1.760.980	1.760.980	1
	Augmentation de capital en numéraire sur délégation de l'assemblée générale du 27 novembre 2006	66.667	66.667	33.333	182.352	1.827.647	1.827.647	1
2-avr.-07	Augmentation de capital en numéraire sur délégation de l'assemblée générale du 26 juin 2006.	180.000	180.000	90.000	272.352	2.007.647	2.007.647	1
10-août-07	Augmentation de capital en numéraire (par compensation avec des créances) sur délégation de l'assemblée générale du 12 juin 2007	1.333.334	1.333.334	666.667	939.019	3.340.981	3.340.981	1
18-oct.-08	Augmentation de capital réservée à des investisseurs qualifiés lors de l'inscription sur le Marché libre de NYSE Euronext Paris	2.385.700	2.385.700	4.771.400	5.710.419	5.726.681	5.726.681	1
14-jan-09	Augmentation de capital réservée à VIIFRANCE PARTICIPATIONS	75.000	75.000	75.000	5.785.419	5.801.681	5.801.681	1

21.1.6 Répartition du capital social après opération de levée de fonds envisagé

➤ Sans prise en compte des BSA

Actionnariat Chamarré s.c.a.	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote
Renaudat & Associés	1 613 334	23,19%
Amis de Chamarré	180 000	2,59%
Managers	120 000	1,73%
VitiFrance Participations	1 372 647	19,73%
Cave de Jurançon	50 000	0,72%
Distillerie des Moisans S.A.S.	80 000	1,15%
Autres Investisseurs	2 385 700	34,30%
Nouveaux Investisseurs	1 153 846	16,59%
TOTAL	6 955 527	100%

➤ Suite exercice des BSA

Actionnariat Chamarré s.c.a.	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote
Renaudat & Associés	1 613 334	22,43%
Amis de Chamarré	180 000	2,50%
Managers	357 872	4,98%
VitiFrance Participations	1 372 647	19,08%
Cave de Jurançon	50 000	0,70%
Distillerie des Moisans S.A.S.	80 000	1,11%
Autres Investisseurs	2 385 700	33,17%
Nouveaux Investisseurs	1 153 846	16,04%
TOTAL	7 193 399	100%

21.2 ACTES CONSTITUTIFS ET STATUTS

21.2.1 *Objet social*

La Société a pour objet, par tous moyens, en France et à l'étranger :

- le négoce de produits alimentaires et en particulier des produits viticoles du terroir français,
- la prise de participation ou la constitution de toutes filiales ayant cet objet,
- la gestion et l'animation des filiales ainsi que la réalisation d'opération de trésorerie avec elles et l'octroi de garanties en leur faveur,
- et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

21.2.2 *Stipulations statutaires relatives aux organes de contrôle et de direction*

(a) Le Conseil de surveillance

Composition – Nomination – Rémunération (Article 20 des statuts)

1- La Société est pourvue d'un Conseil de surveillance composé de trois membres au moins et de 20 membres au plus, choisis parmi les Associés Commanditaires n'ayant ni la qualité d'Associé Commandité, ni celle de représentant d'un Associé Commandité, ni celle de Gérant.

2- En cours de vie sociale, les membres du Conseil de surveillance sont nommés ou leurs mandats renouvelés par l'assemblée générale ordinaire des Associés Commanditaires. Les Associés Commandités peuvent à tout moment proposer la nomination d'un ou plusieurs nouveaux membres du Conseil de surveillance sans toutefois pouvoir participer à leur désignation.

3- Nul ne peut être nommé membre du Conseil de surveillance si, ayant dépassé l'âge de 80 ans, sa nomination a pour effet de porter à plus du tiers des membres du Conseil, le nombre de ceux ayant dépassé l'âge de 80 ans. Si du fait qu'un membre du Conseil de surveillance en fonctions vient de dépasser l'âge de 80 ans, la proportion du tiers ci-dessus visée est dépassée, le membre du Conseil le plus âgé est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la plus prochaine assemblée générale ordinaire.

4- La durée des fonctions des membres du Conseil de surveillance est fixée à 6 années. Elle prend fin à l'issue de l'assemblée générale qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat.

5- Les membres du Conseil de surveillance peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale ordinaire, les Associés Commanditaires ayant également la qualité d'Associés Commandités ne pouvant prendre part à la décision de révocation.

6- En cas de vacance par décès ou démission d'un ou plusieurs sièges de membres du Conseil de surveillance, le Conseil peut pourvoir provisoirement à son remplacement dans un délai de trois mois à compter du jour où se produit la vacance.

Toutefois, si le nombre des membres du Conseil de surveillance devient inférieur à trois, les membres restant en fonctions, ou à défaut, la gérance ou le Commissaire aux comptes, doivent convoquer immédiatement l'assemblée générale ordinaire des Associés Commanditaires en vue de compléter l'effectif du Conseil. Les nominations effectuées à titre provisoire sont soumises à la ratification de la plus prochaine assemblée générale ordinaire.

Le membre du Conseil de surveillance nommé en remplacement d'un autre ne reste en fonction que pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

A défaut de ratification par l'assemblée générale ordinaire d'une nomination provisoire, les délibérations et actes accomplis antérieurement par le Conseil de surveillance n'en demeurent pas moins valables.

Les membres du Conseil de surveillance qui, au cours de leur mandat, viendraient à cesser d'être Associés Commanditaires seraient considérés comme démissionnaires d'office.

7- Les membres du Conseil de surveillance peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Les personnes morales membres du Conseil de surveillance doivent lors de leur nomination, désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était membre du Conseil de surveillance en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Le mandat de représentant permanent est conféré pour la durée de celui de la personne morale représentée.

Si la personne morale révoque le mandat de son représentant permanent, elle est tenue de notifier cette décision à la Société, sans délai, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, ainsi que l'identité de son nouveau représentant permanent. Il en est de même en cas de décès, démission ou empêchement prolongé du représentant permanent.

8- Il peut être alloué au Conseil de surveillance une rémunération annuelle à titre de jetons de présence, dont le montant est fixé par l'assemblée générale ordinaire annuelle sous réserve de l'accord des Associés Commandités. Ces jetons de présence sont répartis librement par le Conseil de surveillance entre ses membres.

Bureau du Conseil de surveillance – Délibérations (Article 21 des statuts)

1- Le Conseil de surveillance nomme un Président parmi ses membres et un secrétaire qui peut être choisi en dehors du Conseil.

En l'absence du Président, le Conseil de surveillance désigne le Président de la séance.

2- Le Conseil de surveillance est convoqué par son Président ou par la gérance ou par la moitié au moins de ses membres. Il se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, et au moins une fois par trimestre, soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Les convocations sont faites par tous moyens établissant preuve en matière commerciale y compris par télécopie, dans un délai 7 jours ouvrables avant la date prévue pour la réunion. Ce délai peut être réduit avec l'accord unanime du Président du Conseil de surveillance et de la gérance.

3- Tout membre du Conseil de surveillance peut donner, même par télégramme, mandat à l'un de ses collègues de le représenter à une séance du Conseil. Chaque membre du Conseil ne peut disposer, au cours de la même séance, que d'un seul pouvoir.

4- Il est tenu un registre de présence qui est élargé par les membres du Conseil de surveillance en entrant en séance.

5- Le Conseil de surveillance ne peut délibérer valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents ou représentés.

Les délibérations du Conseil de surveillance sont adoptées à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

En cas de partage des voix, celle du Président de séance est prépondérante.

6- Le ou les Gérants assistent aux réunions du Conseil de surveillance sans voix délibérative.

7- Les délibérations du Conseil de surveillance sont constatées par des procès-verbaux, établis sur un registre spécial, et signés par le Président et le secrétaire ou par la majorité des membres du Conseil.

Pouvoirs du Conseil de surveillance (Article 22 des statuts)

1- Le Conseil de surveillance est chargé du contrôle permanent de la gestion de la Société. Il dispose à cet effet des mêmes pouvoirs que les Commissaires aux comptes.

2- Le Conseil de surveillance présente à l'assemblée générale ordinaire annuelle un rapport écrit dans lequel il signale, s'il y a lieu, les irrégularités et les inexactitudes relevées dans les comptes annuels et expose son appréciation sur la conduite des affaires sociales et l'opportunité de la gestion.

Le rapport du Conseil de surveillance est mis à la disposition des Associés Commanditaires à compter de la convocation de l'assemblée annuelle.

Le Conseil de surveillance décide sur proposition de la gérance de l'affectation des résultats de chaque exercice à soumettre à l'assemblée générale des Associés Commanditaires.

3- Le Conseil de surveillance est habilité à convoquer l'assemblée générale des Associés Commanditaires et à présenter un rapport aux assemblées extraordinaires.

4- Les fonctions du Conseil de surveillance n'entraînent aucune immixtion dans la gestion, ni aucune responsabilité à raison des actes de gestion et de leurs résultats.

Toutefois, les membres du Conseil de surveillance peuvent être déclarés civilement responsables des délits commis par la gérance si, en ayant eu connaissance, ils ne les ont pas révélés à l'assemblée générale. Ils sont, en outre, responsables des fautes personnelles commises dans l'exécution de leur mandat.

5- Le Conseil de surveillance est habilité à révoquer le ou les Gérants. Il statue à l'unanimité de ses membres moins deux membres.

(b) La Gérance

Nomination des Gérants (article 16 des statuts)

1- La Société est administrée par un ou plusieurs Gérants, personnes physiques ou morales, Associés Commandités ou étrangers à la Société.

2- Au cours de l'existence de la Société, la nomination de tout Gérant est de la compétence exclusive des Associés Commandités.

La limite d'âge pour l'exercice des fonctions de Gérant est fixée à 75 ans. Lorsqu'un Gérant atteint l'âge de 75 ans, il est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui suit immédiatement cet anniversaire.

3- La durée du mandat du ou des Gérants est indéterminée.

4- Lorsqu'une personne morale est nommée Gérant, elle doit désigner un représentant permanent. Les dirigeants de la personne morale nommée Gérant sont soumis aux mêmes conditions et obligations et encourent les mêmes responsabilités civile et pénale que s'ils étaient Gérants en nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'ils dirigent.

5- En cas de pluralité de Gérants, les dispositions des présents statuts visant le Gérant ou la gérance s'appliquent à chacun d'eux, qui peuvent agir ensemble ou séparément.

Cessation des fonctions des Gérants (article 17 des statuts)

1- Les fonctions de Gérant prennent fin par le décès ou l'incapacité, l'interdiction de gérer, administrer ou contrôler une entreprise ou une personne morale, l'atteinte de la limite d'âge fixée par les présents statuts, la démission ou la révocation ou l'impossibilité durable d'exercer les fonctions.

2- La révocation d'un Gérant est de la seule compétence du Conseil de surveillance. Il statue à l'unanimité de ses membres moins deux membres.

3- La cessation des fonctions d'un Gérant pour quelque cause que ce soit n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Rémunération de la gérance (article 18 des statuts)

1- En raison de la nature de ses fonctions et des responsabilités attachées à sa gestion, le Gérant a droit, indépendamment de la part des bénéfices qui peut lui revenir en sa qualité d'Associé Commandité ou d'Associé Commanditaire, à une rémunération mensuelle à la charge de la Société, égale à 6.000 euros nets, soit 10.057 euros bruts par mois à compter de la date de première facturation par la Société.

2- Cette rémunération sera versée tous les mois. De plus, le Gérant aura droit au remboursement de tous ses frais professionnels.

3- Le Gérant est également rémunéré par l'attribution d'une somme globale égale à 0,04 euros par cols commercialisés. Ce prix par col est indexé sur l'indice des prix des produits et services publiés par l'INSEE. Il sera fait référence au dernier indice publié chaque année.

4- Cette rémunération ou ses modalités ne peuvent être modifiés que par l'assemblée générale ordinaire des Associés Commanditaires avec l'accord des Associés Commandités ; dans ce cas, les statuts n'auront pas à être modifiés.

Pouvoirs de la gérance (article 19 des statuts)

1- Dans les rapports avec les tiers, la gérance est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Elle exerce ces pouvoirs dans les limites de l'objet social et sous réserve de ceux attribués expressément par la Loi au Conseil de surveillance et aux assemblées générales d'Associés Commanditaires.

2- Dans les rapports entre associés, la gérance détient les pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous actes de gestion et ce dans la limite de l'intérêt social et dans le respect des pouvoirs attribués par les présents statuts aux Associés Commandités et au Conseil de surveillance.

3- Le Gérant peut procéder, sous sa responsabilité, à toute délégation de pouvoir qu'il juge nécessaire au bon fonctionnement de la Société.

21.2.3 Droits, privilèges et restrictions attachées à chaque catégorie d'actions existantes

(a) transmission des titres de capital et des valeurs mobilières donnant accès au capital

Cession et transmission des actions (article 11 des statuts)

Les actions sont librement négociables sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires. Elles se transmettent par virement de compte à compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la Loi.

(b) Droits et obligations attachés aux actions

Droits et obligations attachés aux actions (article 13 des statuts)

1- Chaque action de même catégorie donne droit dans l'actif social, dans le boni de liquidation et dans les bénéfices à une part proportionnelle à la fraction du capital qu'elle représente.

A égalité de valeur nominale, toutes les actions d'une même catégorie sont entièrement assimilables entre elles, à la seule exception de leur date de jouissance.

2- Un Associé Commanditaire n'est responsable des dettes sociales que jusqu'à concurrence de la valeur nominale des actions qu'il possède.

3- La possession d'une action entraîne de plein droit adhésion aux présents statuts et aux résolutions régulièrement prises par les assemblées générales.

Les héritiers, ayants droit, créanciers ou représentants d'un Associé Commanditaire ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et valeurs de la Société, ni en demander le partage ou la licitation, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions de l'assemblée générale.



4- Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs actions pour exercer un droit quelconque, en cas d'échange ou de réduction de capital, de fusion ou autre opération sociale, les propriétaires d'actions isolées, ou en nombre inférieur à celui requis ne peuvent exercer ces droits qu'à la condition de faire leur affaire personnelle du regroupement et, éventuellement de l'achat ou de la vente du nombre d'actions nécessaires.

5- La Société se tient informée de la composition de son actionnariat dans les conditions prévues par la Loi.

6- A ce titre, la Société peut faire usage de toutes les dispositions légales prévues en matière d'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses assemblées d'associés.

7- Ainsi, la Société peut notamment demander à tout moment, dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, au dépositaire central qui assure la tenue du compte émission de ses titres, contre rémunération à sa charge, des renseignements relatifs aux détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses assemblées d'associés, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont lesdits titres peuvent être frappés.

8- Après avoir suivi la procédure décrite au paragraphe précédent et au vu de la liste transmise par le dépositaire central, la Société peut également demander, soit par l'entremise de ce dépositaire central, soit directement, aux personnes figurant sur cette liste et dont la Société estime qu'elles pourraient être inscrites pour compte de tiers, les informations concernant les propriétaires des titres prévues au paragraphe précédent.

(c) Forme des actions

Forme des actions (article 10 des statuts)

1- Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur, au choix de l'associé, sauf dispositions législatives ou réglementaires pouvant imposer, dans certains cas, la forme nominative.

2- Les actions de la Société donnent lieu à une inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la Loi.

3- Tout Associé Commanditaire peut demander la délivrance d'une attestation d'inscription en compte.

(d) Affectation et répartition des bénéfices

Affectation et répartition des bénéfices (article 30 des statuts)

1- L'assemblée générale annuelle approuve les comptes de l'exercice écoulé et constate l'existence de bénéfices distribuables dans les conditions prévues par la Loi.

2- Le bénéfice distribuable est réparti aux propriétaires d'actions au prorata du nombre de leurs actions, son affectation est décidée par l'assemblée générale sur proposition de la gérance.

Les Associés Commandités pourront recevoir chaque année un pourcentage du bénéfice de l'exercice, qu'ils soient gérants ou non gérants. Ce montant sera fixé par décision de l'assemblée générale des

Associés Commanditaires. Ce montant sera réparti entre ces derniers dans les proportions qu'ils décideront.

3- Sur proposition de la gérance, l'assemblée générale a la faculté d'accorder à chaque Associé Commanditaire, pour tout ou partie du dividende ou des acomptes sur dividendes, une option entre le paiement en numéraire ou en actions, dans les conditions prévues par la Loi.

4- Sur proposition de la gérance, l'assemblée générale peut décider le prélèvement sur le solde des bénéfices revenant aux Associés Commanditaires des sommes qu'elle juge convenable de fixer pour être reportées à nouveau au profit des Associés Commanditaires ou d'affecter à un ou plusieurs fonds de réserves extraordinaires, généraux ou spéciaux, non productifs d'intérêts, sur lesquels les Associés Commandités n'ont, en cette qualité, aucun droit.

Ces fonds de réserves peuvent sur la seule décision de l'assemblée générale ordinaire être distribués aux Associés Commanditaires ou affectés à l'amortissement total ou partiel des actions. Les actions intégralement amorties sont remplacées par des actions de jouissance ayant les mêmes droits que les actions anciennes à l'exception du droit au remboursement du capital.

Ces fonds de réserves peuvent également être incorporés au capital.

5- Les dividendes sont mis en paiement aux époques et lieux désignés par la gérance dans un délai maximum de neuf mois à compter de la date de clôture de l'exercice, sous réserve de prolongation de ce délai par décision de justice.

21.2.4 Assemblées Générales

Règles applicables (article 25 des statuts)

1- Les assemblées générales des Associés Commanditaires sont convoquées par la gérance ou par le Conseil de surveillance dans les conditions édictées par la Loi pour les assemblées générales des Associés Commanditaires des sociétés anonymes.

Leur réunion a lieu au siège social ou en tout autre endroit précisé dans la convocation.

2- Le droit de participer aux assemblées est subordonné à l'inscription de l'Associé Commanditaire dans les comptes de la Société [conformément à la loi]. Tout pouvoir de représentation doit être déposé au siège social dans le même délai.

3- Peuvent également assister aux assemblées générales, toute personne invitée par la gérance ou par le Président du Conseil de surveillance.

4- Les Associés Commandités, sauf s'ils sont également Associés Commanditaires, n'assistent pas aux assemblées générales.

5- Les assemblées générales sont présidées par le Président du Conseil de surveillance ou à défaut par le Gérant.

6- Les assemblées générales ordinaires, extraordinaires ou spéciales statuent et délibèrent dans les conditions prévues par la Loi pour les assemblées générales ordinaires, extraordinaires ou spéciales des sociétés anonymes.

Effets des délibérations (article 26 des statuts)

1- L'assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des Associés Commanditaires.



2- Sauf pour l'adoption des projets de résolutions relatifs à la nomination et à la révocation des membres du Conseil de surveillance, à la nomination des Commissaires aux comptes, à l'approbation des comptes, à la distribution des bénéfices de l'exercice et à l'approbation des conventions soumises à autorisation, aucune décision des assemblées générales n'est valablement prise si elle ne reçoit pas l'accord concomitant des Associés Commandités .

La gérance dispose de tous les pouvoirs pour constater cette approbation.

Les délibérations des assemblées prises conformément à la Loi et aux dispositions des présents statuts obligent tous les Associés Commanditaires, y compris les absents, dissidents ou incapables.

Décisions du ou des Associés Commandités (article 27 des statuts)

Ces décisions sont prises par acte sous seing privé signé par l'Associé Commandité.

En cas de pluralité d'Associés Commandités les décisions sont prises soit en assemblée soit par consultation écrite ainsi qu'il suit :

1- Lorsqu'il existe plusieurs Associés Commandités, l'assemblée est convoquée quinze jours au moins avant la date de la réunion par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. La réunion a lieu au siège social ou en tout autre lieu mentionné dans la convocation.

2- La présidence de l'assemblée est assurée par le plus âgé des Gérants associés présents. A défaut, l'assemblée désigne le Président de la séance.

3- Un Associé Commandité ne peut être représenté que par un autre Associé Commandité. Chaque associé ne peut être titulaire que d'un seul pouvoir.

4- Les délibérations de l'assemblée font l'objet d'un procès-verbal qui indique la date et le lieu de la réunion, les noms, prénoms ou qualités des Associés Commandités présents ou représentés, l'ordre du jour, les documents et rapports soumis à la discussion, le résumé des débats, le texte des résolutions mises aux voix et le résultat des votes. Le procès-verbal doit être signé par tous les associés présents.

5- Les décisions des Associés Commandités peuvent être prises par tous moyens dès lors qu'elles sont constatées par écrit et consignées sur un procès-verbal établi par la gérance.

6- Majorité requise pour les décisions des Associés Commandités

Les décisions relatives à l'approbation des comptes annuels, l'affectation et la répartition des résultats aux associés, la transformation de la Société en Société anonyme ou en Société à responsabilité limitée sont prises à la majorité en nombre des Associés Commandités.

Toutes les autres décisions requièrent l'unanimité des Associés Commandités.

Lorsque la décision porte sur la révocation d'un Gérant associé, il n'est pas tenu compte de la voix de l'intéressé.

21.2.5 Franchissement de seuils

Néant.



21.2.6 Modifications du capital

Modification du capital social (article 8 des statuts)

1- Le capital social peut être augmenté par décision conjointe de l'assemblée générale extraordinaire des Associés Commanditaires et du ou des Associés Commandités.

2- En cas d'augmentation de capital par incorporation de primes d'émission, réserves ou bénéfices, les actions créées en représentation de l'augmentation de capital seront réparties entre les seuls Associés Commanditaires, dans la proportion de leurs droits dans le capital.

3- En cas d'augmentation de capital en numéraire, le capital ancien doit être intégralement libéré. Les Associés Commanditaires jouissent d'un droit préférentiel de souscription aux actions nouvelles et celui-ci peut être supprimé dans les conditions prévues par la Loi. L'assemblée générale peut déléguer à la gérance les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser l'augmentation de capital en une ou plusieurs fois, d'en fixer les modalités et d'en constater la réalisation.

4- Les apports en nature ainsi que les stipulations d'avantages particuliers à l'occasion d'une augmentation de capital, sont soumis à la procédure d'approbation et de vérification prévue par la Loi.

5- Les Associés Commanditaires ainsi que les Associés Commandités peuvent par décision extraordinaire décider de la réduction du capital social dans les conditions prévues par la Loi.

6- La gérance a tous pouvoirs pour procéder à la modification des statuts consécutive à une augmentation ou une réduction du capital et aux formalités corrélatives.

22 CONTRATS IMPORTANTS

Néant.

23 INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS

Néant.

24 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

L'ensemble des documents sociaux de la Société devant être mis à la disposition des actionnaires est consultable au siège social de la Société.

Peuvent notamment être consultés :

- les statuts de la Société ;
- tous rapports, courriers et autres documents, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande de la Société, dont une partie est incluse ou visée dans le présent document ;
- les informations financières historiques de la Société.

La Société entend communiquer ses résultats financiers conformément aux exigences de lois et réglementations en vigueur.

25 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

OWS (USA)	
Montant du capital	300.000 U.S. Dollar
Montant de la participation	225.900 U.S. Dollar
Pourcentage détenu	75,30%
Méthode de consolidation	IG
Siège social	1441 Stillwater Drive – Miami Beach – Florida - USA